

# Commentaire relatif aux comptes consolidés

Année comptable 2023

# Table des matières

<b>Exposé introductif</b>	<b>4</b>
<b>Commentaires relatifs aux comptes consolidés 2023 de l'Etat fédéral</b>	<b>6</b>
<b>1. Cadre Légal</b>	<b>6</b>
<b>2. Mise en application de la Loi du 22 mai 2003</b>	<b>8</b>
<b>3. Périmètre de consolidation pour l'exercice comptable 2023</b>	<b>9</b>
<b>4. Nature des opérations d'élimination</b>	<b>11</b>
<b>5. Méthodologie de collecte de données</b>	<b>13</b>
<b>6. Règles de consolidation et constituants du compte consolidé</b>	<b>14</b>
<b>7. Neutralisation des participations au sein du périmètre de consolidation</b>	<b>15</b>
<b>8. Neutralisation de la rubrique 223 au sein du périmètre de consolidation</b>	<b>17</b>
<b>9. Eléments des comptes consolidés</b>	<b>18</b>
<b>10. Synthèse bilan et compte de résultat consolidé</b>	<b>19</b>
1. Présentation des comptes de bilan (classe 1 à 5)	19
2. Intérêts des tiers dans les capitaux propres	34
3. Tableau de synthèse des droits et engagements hors bilan consolidé (classe 0)	35
4. Présentation du compte de résultat (classe 6 à 7)	40
<b>11. Synthèse des opérations intercos</b>	<b>53</b>
<b>12. Etat récapitulatif des opérations budgétaires (classe 8-9)</b>	<b>56</b>
<b>13. Annexes</b>	<b>62</b>

# Abréviations

AR du 10 novembre 2009	Arrêté royal du 10 novembre 2009 fixant le plan comptable applicable à l'État fédéral, aux communautés, aux régions et à la Commission communautaire commune
BE GAAP	<i>Belgian Generally Accepted Accounting Principles</i>
CCP	Commission de la comptabilité publique
Compte GL	Compte grand livre
e-BMC	Plateforme de rapportage électronique destiné à l'élaboration et le suivi du budget, du monitoring, de la consolidation comptable et de la reddition des comptes générales
FEDCOM	Fait référence à " <i>Federale Comptabiliteit</i> ", est l'ERP (la solution logicielle) qui est utilisé par l'administration générale
FE01	Consolidation Administration générale
FIRST	<i>Federal Integrated Recovery System and Tax-refund</i>
IFRS	<i>International Financial Reporting Standards</i>
Loi du 22 mai 2003	Loi du 22 mai 2003 portant organisation du budget et de la comptabilité de l'État fédéral
OAP	Organisme administratif public
OLO	Obligation Linéaire
PCG	Plan comptable général (plan comptable de l'arrêté royal du 10 novembre 2009)
PCMN	Plan comptable minimum normalisé
SACA	Service administratif à comptabilité autonome
SEC 2010	Le Système européen des comptes nationaux et régionaux
Secteur S1311	Administration centrale – État fédéral sur base de la nomenclature définie dans le SEC 2010
SPF	Service public fédéral
SPF BOSA	Service public fédéral Stratégie et Appui
SPP	Service public fédéral de programmation

# Exposé introductif

Dans le cadre de l'application de la Loi du 22 mai 2003, le SPF Stratégie et Appui (SPF BOSA) a pour mission de consolider l'ensemble des comptes des entités fédérales.

Le SPF BOSA a procédé à la consolidation de toutes les entités fédérales.

L'exercice de consolidation effectué au moyen du software e-BMC a permis d'intégrer les données de 81 entités appartenant au périmètre SEC S1311 : Administration centrale (à l'exclusion de la sécurité sociale).

Cet exercice de consolidation a permis de produire les comptes consolidés de l'administration centrale dans son intégralité.

Les points d'attention relevés lors de l'exercice précédent restent d'actualité :

- S'assurer de la bonne conformité au plan comptable général (PCG).  
Les services établissent leurs comptes annuels conformément aux dispositions du plan comptable général, arrêté par le Roi en application de l'article 5, alinéa 1er de la loi du 16 mai 2003
- Comptabiliser correctement et réciproquement les opérations intercos, c'est-à-dire les opérations concernant simultanément deux entités reprises dans le périmètre de consolidation.

L'exercice de consolidation de 2023 nous a également appris qu'une attention plus particulière devait être portée par les entités (spécifiquement les OAP assimilés) sur l'utilisation de règles d'évaluation et de comptabilisation communes et conformes à l'Arrêté Royal du 10 Novembre 2009.

Cet exercice reste complexe pour les OAP assimilés qui doivent parfois travailler conformément à plusieurs cadres de reporting (BE GAAP, IFRS et secteur public).

Les actions d'amélioration des points repris ci-dessus doivent être poursuivies en vue d'une certification par la Cour des comptes.

Au niveau des SPF/SPP, la priorité sera renforcée au niveau de la bonne identification des transactions intercos au travers du système Fedcom. Il est important d'identifier et de comptabiliser toutes les transactions des SPF/SPP vers les entités. L'utilisation du champ « trading partner » permet d'identifier l'entité bénéficiaire et doit être complété lors de la comptabilisation des transactions intercos.

Les écarts de réciprocité des déclarations des transactions intercos (cf. « 11. Synthèse des opérations intercos ») observés lors de cet exercice de consolidation doivent être analysés de manière à réduire ces écarts au maximum dans le cadre du prochain exercice de consolidation.

L'équipe consolidation continuera de soutenir les entités clientes de e-BMC-Conso au niveau de la bonne application – voire de l'intégration – de la logique comptable du PCG au sein de leur organisation.

# Commentaires relatifs aux comptes consolidés 2023 de l'Etat fédéral

## 1. Cadre Légal

**LOI DU 22 MAI 2003. - Loi portant organisation du budget et de la comptabilité de l'Etat fédéral.**

**Art 2.** Les entités soumises à la loi du 22 mai 2003 sont :

- 1° l'administration générale, qui regroupe tous les services publics fédéraux ;
- 2° les administrations dotées d'une autonomie de gestion mais sans personnalité juridique, dénommées " services administratifs à comptabilité autonome « ;
- 3° les organismes d'administration publique dotés de la personnalité juridique, appelés " organismes administratifs publics ", à l'exclusion des organismes publics de sécurité sociale de la catégorie D de la loi du 16 mars 1954 relative au contrôle de certains organismes d'intérêt public et des institutions publiques de sécurité sociale reprises dans l'arrêté royal du 3 avril 1997 portant des mesures en vue de la responsabilisation des institutions publiques de sécurité sociale.

La catégorie sous 3° comprend :

- a) les organismes à gestion ministérielle, soumis directement à l'autorité du ministre dont ils relèvent et auquel sont confiés les pouvoirs de gestion ; ce sont les organismes d'intérêt public de la catégorie A visés à l'article 1er de la loi du 16 mars 1954 relative aux organismes d'intérêt public ;
- b) les organismes à gestion autonome, bénéficiant d'une autonomie organique, sans préjudice des pouvoirs de tutelle et de contrôle du ministre dont ils relèvent ; ce sont les organismes de la catégorie B et C visés à l'article 1er de la loi précitée du 16 mars 1954.

Sont assimilés aux organismes administratifs publics à gestion autonome, sur base d'une liste établie dans la loi budgétaire, les entités, avec personnalité juridique, qui ne sont pas exclues sur base du présent point 3° et qui sont classifiés par l'Institut des Comptes nationaux, sous l'administration centrale, à savoir le code S1311.

- 4° les entreprises à caractère commercial, industriel ou financier, dotées d'un régime d'autonomie mais sans personnalité juridique, appelées " entreprises d'Etat ".

Le Sénat, la Chambre des représentants, et les services dont le budget est approuvé par la Commission de la comptabilité de la Chambre des représentants ne sont pas considérés comme des services au sens de l'article 2, alinéa 1er, 1° à 4°.]

**Art. 4.** Les services établissent un compte général qui comprend les comptes annuels et le compte d'exécution du budget

**Art. 12.** Les services tiennent leur comptabilité générale selon les règles usuelles et les principes de la comptabilité en partie double.

Toute opération est inscrite sans retard, de manière fidèle et complète et par ordre de dates dans un ou plusieurs journaux.

Toute écriture s'appuie sur une pièce justificative datée à laquelle elle se réfère.

**Art. 110.** *Les comptes annuels de l'Etat fédéral sont établis par le Ministre du Budget sur la base des opérations comptables enregistrées par chaque service à l'exception de ceux qui ne sont pas classifiés par l'Institut des Comptes nationaux, sous l'administration centrale, à savoir le code S1311.*

*"Les comptes annuels au sens du présent titre sont constitués des documents visés à l'article 17, 1° à 3°, accompagnés d'une annexe justificative des comptes annuels consolidés.*

## 2. Mise en application de la Loi du 22 mai 2003

Dans le cadre de l'application de la loi du 22 mai 2003, un compte consolidé de l'administration générale est établi depuis 2009. Cette consolidation ne concernait que 5 départements pilotes, à savoir le SPF Santé publique, le SPF Chancellerie du Premier Ministre, le SPF Personnel et Organisation, le SPF Budget et Contrôle de gestion et SPF Technologie de l'information et de la Communication.

L'intégration dans le processus de consolidation des autres services publics fédéraux (SFP) et services publics de programmation (SPP) ont suivi en 3 phases :

- En 2010 : SPF Emploi et Travail, SPF Sécurité sociale, SPF Economie et le SPP Intégration sociale
- En 2011 : SPF Affaires étrangères, SPF Finances et le SPF Mobilité et Transports
- En 2012 : SPF Justice, SPF Intérieur, la Défense, la Police Fédérale, et le SPP Politique scientifique

Depuis 2013, un compte consolidé de l'administration générale est établi celui-ci consolide la situation comptable de tous les SPF et les SPP.

Depuis 2018, dans le cadre de l'application des articles 4 et 110 de cette loi, les services administratifs à comptabilité autonome (SACA) et les organismes administratifs publics (OAP) remettent leur compte général pour permettre l'établissement de comptes consolidés avec l'administration générale.

Depuis 2019, les entités assimilées aux organismes administratifs publics (OAP assimilés) dotés d'une autonomie de gestion tombent également sous l'application de la loi du 22 mai 2003 et doivent, également, remettre leur compte général.

Depuis 2019, les SPF, SPP, les SACA, OAP et OAP assimilés doivent remettre leur compte général ce qui permet la production du compte consolidé de l'Etat fédéral.



### 3. Périmètre de consolidation pour l'exercice comptable 2023

Seules les entités appartenant au secteur SEC S1311 (Administration centrale, à l'exclusion des administrations de sécurité sociale) sont incluses dans le périmètre de consolidation.

Il s'agit de l'administration générale (regroupant les SPF et les SPP) des SACA, des OAP et OAP assimilés conformément à l'article 2 de la loi du 22 mai 2003.

Deux nouvelles entités ont été intégrées dans le périmètre de consolidation pour l'exercice 2023. Il s'agit des entités EN\_65086 MYRRHA et EN\_65087 Relaunch for the future.

**Liste des SACA, OAP et OAP assimilés qui sont classifiés par l'Institut des Comptes nationaux (ICN), sous l'administration centrale, à savoir le SEC S1311 et soumis à la loi du 22 mai 2003 (exercice comptable 2023) :**

Numéro de l'entité dans eBMC	Dénomination
EN_61006	Bibliothèque royale de Belgique (BRB)
EN_61007	Archives générales du royaume et archives de l'État dans les provinces (AGR)
EN_61008	Observatoire royal de Belgique (ORB)
EN_61009	Institut royal météorologique de Belgique (IRM)
EN_61010	Institut royal d'aéronomie spatiale de Belgique (IASB)
EN_61011	Institut royal des sciences naturelles de Belgique (IRSNB)
EN_61012	Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC)
EN_61013	Musées royaux d'art et d'histoire (MRAH)
EN_61014	Musées royaux des beaux-arts de Belgique (MRBAB)
EN_61015	Institut royal du patrimoine artistique (Irpa)
EN_61016	Service d'information scientifique et technique (Sist)
EN_61017	Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC)
EN_61018	Réseau télématique belge de la recherche (Belnet)
EN_61019	Centre de presse international (CPI)
EN_61023	Service administratif à comptabilité autonome chargé de la gestion des cartes d'identité (Saca EID)
EN_61024	Service administratif à comptabilité autonome chargé des Affaires consulaires (Saca Affaires consulaires)
EN_61026	Centre de conférences internationales Egmont II - Palais d'Egmont
EN_61038	Fedorest
EN_61042	Service de restauration et d'hôtellerie de la Défense (SRHD)
EN_61043	Service central de traduction allemande (SCTA)
EN_61045	Secrétariat polaire
EN_61046	Autorité belge de la concurrence (ABC)
EN_61047	Commissariat général belge pour les expositions internationales (BelExpo)
EN_62001	Régie des bâtiments (RDB)
EN_62002	Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT)
EN_62003	Bureau fédéral du plan (BFP)
EN_62004	Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (Afsca)
EN_62005	Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil)
EN_62007	Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS)
EN_62008	War Heritage Institute (WHI)
EN_62009	Orchestre national de Belgique (ONB)
EN_62010	Théâtre royal de la monnaie (TRM)
EN_62011	Institut géographique national (IGN)
EN_62014	Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH)
EN_62017	Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN)
EN_62018	Centre d'étude de l'Énergie nucléaire (SCK CEN)
EN_62019	Institut des comptes nationaux (ICN)
EN_62020	Cinémathèque royale de Belgique (Cinematek)
EN_62022	Institution royale de Messines
EN_62023	Agence pour le commerce extérieur
EN_62025	Institut de formation judiciaire (IFJ)

Numéro de l'entité dans eBMC	Dénomination
EN_62026	Conseil national du travail (CNT)
EN_62027	Conseil central de l'économie (CCE)
EN_62028	Conseil supérieur des indépendants et des PME
EN_62036	Fonds d'aide médicale urgente (Famu)
EN_62037	Palais des beaux-arts
EN_62040	Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg)
EN_62041	SFPIM Real Estate
EN_62048	Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations (Unia)
EN_62049	Centre fédéral Migration (Myria)
EN_62050	Agence fédérale de la dette (BDA)
EN_65001	Egov
EN_65003	Fonds social gasoil de chauffage, pétrole lampant et propane en vrac
EN_65004	Autorité nationale de sécurité (ANS)
EN_65009	Commissions des normes comptables (CNC)
EN_65015	Ducroire - Compte État
EN_65017	European Underground Research Infrastructure for Disposal of Nuclear Waste in Clay Environment (Euridice)
EN_65026	Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissibles enrichies (Ondraf)
EN_65027	Patrimoine de l'École royale militaire
EN_65028	Activités sociales (ASA)
EN_65030	Apetra
EN_65031	Astrid
EN_65032	Belgoprocess
EN_65034	Certi-Fed
EN_65035	Agence belge de développement (Enabel)
EN_65040	Palais des congrès
EN_65041	SFPI International
EN_65042	Société belge d'investissement pour les pays en développement (BIO Invest)
EN_65043	Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI)
EN_65045	Zephyr-Fin
EN_65050	Service de médiation pour le consommateur (SMC)
EN_65052	Service de médiation de l'Énergie (SME)
EN_65065	Cellule de traitement des informations financières (CTIF)
EN_65067	Dexia
EN_65070	Sciensano
EN_65071	Commission des provisions nucléaires (CNP)
EN_65080	Infrabel
EN_65081	TUC Rail
EN_65085	Woodprotect
EN_65086	MYRRHA
EN_65087	Relaunch for the future

Les entités suivantes sont exclues du périmètre de consolidation pour l'exercice 2023. Elles sont soumises à la loi du 22 mai 2003 mais ne sont pas reprises sous le secteur S1311 dans la liste d'octobre 2023 publiée par l'institut des comptes nationaux :

Numéro de l'entité dans eBMC	Dénomination	Catégorie SEC
EN_61004	Fondation Helena et Isabella Godtschalck	S.11
EN_62013	Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE)	S.1314
EN_62016	Office de contrôle des mutualités et des unions nationales de mutualités (OCM)	S.1314
EN_65016	Ducroire - Compte propre	S.128
EN_65056	Bureau de normalisation (NBN)	S.11
EN_65057	Office central d'action sociale et culturelle de la Défense (Ocas)	S.11
EN_65058	Régie du travail pénitentiaire (RTP)	S.11
EN_65075	Banc d'épreuves des armes à feu (BEAF)	S.11

#### 4. Nature des opérations d'élimination

Dans le cadre de la consolidation on ne retiendra que les natures d'opérations considérées comme **majeures** par les normes SEC (SEC 2010 – 20.156).

Lors de l'établissement des comptes consolidés des administrations publiques, le SEC recommande en effet de consolider les opérations suivantes :

- Les transferts courants et les transferts en capital, par exemple, les dotations de l'administration centrale aux niveaux inférieurs d'administration publique.
- Les intérêts sur les avoirs en actifs et en passifs financiers entre administrations publiques.
- Les opérations, les autres flux économiques et les stocks d'actifs et de passifs financiers, par exemple les crédits consentis à d'autres administrations ou les acquisitions de titres d'État.

En application de la norme SEC 2010- 20.156, des rubriques comptables de type interco ont été identifiées afin de permettre les éliminations les plus pertinentes des opérations liées à des couples de consolidation.

Ci-dessous le tableau des couples de consolidation :

		RUBRIQUES GL	
<b>Emprunts et dettes à long terme - créances à long terme</b>			
Emprunts privés	190-290		Créances à la suite d'emprunts privés
Dettes à la suite d'avances budgétaires	192-292		Avances budgétaires
Autres dettes que précitées	196-296		Autres prêts et créances que précités
<b>Emprunts et dettes à long terme échéant dans l'année - créances à long terme échéant dans les 12 mois à venir</b>			
Emprunts privés	470-430		Créances à la suite d'emprunts privés
Dettes à la suite d'avances budgétaires	472-432		Avances budgétaires
Autres dettes que précitées	476-436		Autres prêts et créances que précités
<b>Créances à court terme - Dettes à court terme hors livraison de biens et services</b>			
Créances fiscales et autres que précitées	422-462		Dettes fiscales et autres que précitées
Avances budgétaires	424-464		Avances budgétaires
Prêts et avances de trésorerie	426-466		Dettes à la suite de prêts et d'avances de trésorerie
<b>Dette publique : emprunts à plus d'un an émis ou repris par l'entité comptable et titres d'emprunt à plus d'un an d'échéance émis par le pouvoir fédéral ou ses OAP</b>			
OLOS à plus d'un an d'échéance en EUROS (171) et autres emprunts publics à plus d'un an d'échéance (172)	171/172-280		Titres d'emprunts publics à plus d'un an d'échéance émis par le Pouvoir fédéral et les O.A.P. qui en relèvent
<b>Dette publique : titres d'emprunt et emprunts échéant dans les 12 mois à venir</b>			
Titres d'emprunts publics échéant dans les douze mois à venir	500-511/512		OLOS (511) et autres emprunts publics (512) échéant dans les douze mois à venir
<b>Certificats - bons de trésorerie et autres titres analogues &lt; 1 an échéance</b>			
Certificats de trésorerie et Bons du Trésor	521-531		Certificats de trésorerie et Bons du Trésor
Autres titres analogues	523-533		Autres titres analogues
<b>Intérêts</b>			
Intérêts courus sur emprunts privés contractés auprès de tiers soumis au P.C.G.	653-755		Intérêts courus sur prêts privés, sur cautionnements, consignations et autres dépôts confiés à des tiers soumis au P.C.G. et autres intérêts et revenus assimilables
<b>Transferts de revenus</b>			
<b>Transferts de revenus de l'entité comptable à d'autres entités comptables du même Groupe institutionnel</b>	<b>679-769</b>		<b>Transferts de revenus en provenance d'autres entités comptables du même Groupe institutionnel</b>
<b>Transferts en capital</b>			
Transferts en capital de l'entité comptable à d'autres entités comptables du même Groupe institutionnel	689-789		Transferts en capital en provenance d'autres entités comptables du même Groupe institutionnel

Exemple : pour le suivi et l'élimination des dotations, on examinera la rubriques 679 au niveau du « donateur » et la rubrique 769 chez le récepteur de la dotation. Grâce à la technique du « couple de consolidation » on éliminera les charges et les recettes au niveau du compte consolidé.

La priorité a été donnée aux transferts de revenus entre entités. Ces transferts de revenus sont principalement constitués par les dotations.

## 5. Méthodologie de collecte de données

Les informations comptables concernées sont les suivantes :

- La balance générale par rubrique :
  - Classe 0 : droits et engagements hors bilan.
  - Classe 1 à 7 sous format PCG. La balance est établie au niveau de la rubrique (3 premiers digits du compte général (GL)). Le rapportage comptable relatif au bilan et compte de résultat doit respecter les rubriques du PCG même si les services utilisent un plan comptable différent du PCG.
  - Classe 8 et 9 : comptes budgétaires (totalisation).
  
- La balance des soldes intercos : la balance intercos reprend les soldes relatifs aux transactions entre les entités du périmètre de consolidation. La balance des transactions intercos reprend le solde cumulé des transactions intercos en fin de période par rubrique.

L'ensemble des entités a déposé une balance générale et une balance intercos en e-BMC au moment du lancement de l'exercice de consolidation.

La collecte des données se fait via la plateforme e-BMC.

La récolte des données (balance générale et soldes intercos) est effectuée localement par chaque entité (actuellement en fin d'année) dans un module de consolidation (e-BMC Conso).

Les entités (non SPF/SPP) doivent introduire annuellement leurs informations comptables au format PCG (plan comptable fixé par l'arrêté royal du 10 novembre 2009).

La plupart des entités comptables comptabilisent quotidiennement leurs opérations au format du plan comptable minimum normalisé (PCMN). Afin de pouvoir introduire les informations comptables au format du plan comptable général (PCG), un système de mapping PCMN – PCG a été implanté au niveau de chaque entité fonctionnant sur un plan comptable différent du PCG.

Les données des SPF/SPP sont chargées automatiquement à partir de Fedcom (système utilisé par l'administration générale pour comptabiliser leurs opérations comptables).

**Le système e-BMC Conso dispose ainsi des informations comptables nécessaires afin de permettre la consolidation.**

## 6. Règles de consolidation et constituants du compte consolidé

La technique de consolidation utilisée est celle de la consolidation intégrale.

L'Etat fédéral exerce sur toutes les entités un contrôle de droit. Le pourcentage de contrôle est supérieur à 50 %.

Les balances générales des entités du périmètre de consolidation sont totalisées et les transactions déclarées comme intercos sont éliminées.

En cas de non-réciprocité des déclarations intercos entre les entités, seul le montant du consensus (le plus petit montant commun) est retenu pour élimination.

Les balances générales des entités doivent refléter les règles d'évaluation et de comptabilisation définies dans l'Arrêté royal du 10 novembre 2009 fixant le plan comptable applicable à l'Etat fédéral, aux communautés, aux régions et à la Commission communautaire commune. Ce point est particulièrement critique lors de l'intégration des OAP assimilés qui ont une structure juridique de type 'société'. La CCP a créé un groupe de travail afin d'émettre des avis techniques sur les modalités d'application et les règles d'évaluation et de comptabilisation telles qu'exprimées dans l'AR plan comptable du 10/11/2009.

Nous neutralisons également :

- Les participations financières comptabilisées par les entités (principalement au niveau des SPF/SPP, de la Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI) et d'Infrabel).
- Les travaux d'agencement et d'aménagement comptabilisés par les entités qui occupent des bâtiments appartenant à la Régie des Bâtiments.
- Les "Dépôt à 48 h de préavis" comptabilisés par les entités au sein du périmètre de consolidation.

Pour l'exercice 2023, nous avons procédé à de nouvelles éliminations au niveau des éléments suivants :

- Le tableau de synthèse des droits et engagements hors bilan consolidés (annexe B00).
- Le compte récapitulatif des opérations budgétaires (CROB).

Nous avons effectué, conformément aux règles de consolidation intégrale, un reclassement au niveau des fonds propres des « intérêts des tiers ». L'Etat fédéral ne détient pas 100 % des participations de Dexia et SFPI International.

## 7. Neutralisation des participations au sein du périmètre de consolidation

L'extension, en 2019, du périmètre de consolidation aux OAP assimilés a mis en évidence les participations croisées des entités S1311.

Exemples :

- Participation de l'Etat fédéral dans l'entité SFPI
- Participation de la SFPI dans l'entité Palais des Congrès
- Participation d'Infrabel dans Tuc Rail

Ces participations croisées ont fait l'objet de comptabilisations complémentaires dans e-BMC afin d'éviter une double comptabilisation au niveau du bilan.

Les montants comptabilisés au niveau de la rubrique 'participations' (GL\_27\*) au niveau fédéral, de la SFPI, d'Infrabel, de l'Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissibles enrichies (Ondraf) et de Certi-fed pour des entités du périmètre ont été neutralisés car le processus de consolidation intègre déjà les informations concernant l'actif net des bilans 2023 des entités sous contrôle. L'intégration des données dans le processus de consolidation s'effectue lors du chargement des balances clôturées au 31/12/2023 par les entités.

Ce processus de consolidation présente en outre les avantages suivants :

- Réactualiser la valeur de la participation des entités du secteur SEC S1311 sur base des comptes statutaires de 2023 (2022 en FEDCOM).
- Aligner les valeurs de toutes les participations entre entités du secteur SEC S1311 suivant l'actif net.

Le tableau suivant donne un aperçu des participations neutralisées :

Tableau 1 – Aperçu des participations neutralisées (en millions d'euros)

Participation détenue par	Participation dans	Pourcentage détenu	Montant neutralisé
État fédéral et Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI)	EN_62037 : Palais des beaux-arts	État fédéral : 67,47 % SFPI : 32,53 %	47,9
Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI)	EN_62041 : SFPIM Real Estate	100 %	208,8
Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissibles enrichies (ONDRAF)	EN_65032 : Belgoprocess	100 %	26,4
État fédéral	EN_65030 : Apetra	100 %	1217,4
État fédéral	EN_65031 : Astrid	100 %	123,4
Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI)	EN_65034 : Certi-fed	100 %	51,2
État fédéral	EN_65035 : Agence belge de développement (Enabel)	100 %	20,5
Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI)	EN_65040 : Palais des congrès	100 %	36,4
Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI) et Certi-fed	EN_65041 : SFPI International	SFPI : 26,25 % Certi-fed : 56,42 %	69,9
État fédéral	EN_65042 : Société belge d'investissement pour les pays en développement (BIO Invest)	100 %	1101,0
État fédéral	EN_65043 : Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI)	100 %	8478,9
Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI)	EN_65045 : Zephyr-Fin	100 %	0,2
État fédéral	EN_65067 : Dexia	52,78 %	3510,9
État fédéral	EN_65080 : Infrabel	99,89 %	1257,9
Infrabel	EN_65081 : TUC Rail	100 %	26,3
État fédéral	EN_65087 : Relaunch for the future	100 %	497,8
<b>Total</b>			<b>16.674,8</b>



## 8. Neutralisation de la rubrique 223 au sein du périmètre de consolidation

La Régie des Bâtiments a effectué, en 2022, un exercice d'évaluation des bâtiments qu'elle possède en tenant compte de l'état le plus récent de ces bâtiments.

Les entités, reprises dans le scope de la consolidation, intègrent dans leurs comptes (rubrique 223) les travaux d'agencement et d'aménagement de bâtiments qu'elles occupent mais appartenant à la Régie des Bâtiments.

Le tableau ci-dessous reprend les montants des travaux d'agencement et d'aménagement neutralisés :

Tableau 2 – Aperçu des montants de la rubrique 223 neutralisés (en millions d'euros)

Entités concernées	Montant neutralisé
Bibliothèque royale de Belgique (BRB)	1,8
Palais des beaux-arts	2,9
Palais des congrès	1,3
Sciensano	0,4
<b>Total</b>	<b>6,4</b>

## 9. Eléments des comptes consolidés

Tableau 3 – Eléments des comptes consolidés (en millions d'euros)

Eléments des comptes consolidés	Total du bilan	Comptes de résultats
Comptes annuels de l'administration générale	130.803,1	193.862,1
Contrepartie éliminations sous-consolidation	3,0	8,2
<b>Sous-total Administration générale avant éliminations</b>	<b>130.806,2</b>	<b>193.870,3</b>
Consolidation SACA avant éliminations	4.134,5	524,8
Consolidation OAP et organismes assimilés avant éliminations	51.202,5	16.470,3
Exclusion des entités non S1311	-3.559,9	-837,1
<b>Sous-total SACA, OAP et organismes assimilés</b>	<b>51.777,1</b>	<b>16.158,0</b>
<b>Total consolidé intermédiaire</b>	<b>182.583,3</b>	<b>210.028,3</b>
Neutralisation participations des entités fédérales dans des entités du périmètre S1311	-16.674,8	
Neutralisation rubrique 223 des entités fédérales dans des entités du périmètre S1311	-6,4	
Éliminations autres intercos (hors Consolidation Administration générale (FE01))	-1.839,1	-4.113,4
Éliminations des "Dépôt à 48 h de préavis" des entités fédérales dans des entités du périmètre S1311	-5.091,2	
Reclassement montants négatifs	122,5	
<b>Total consolidé</b>	<b>159.094,2</b>	<b>205.914,9</b>

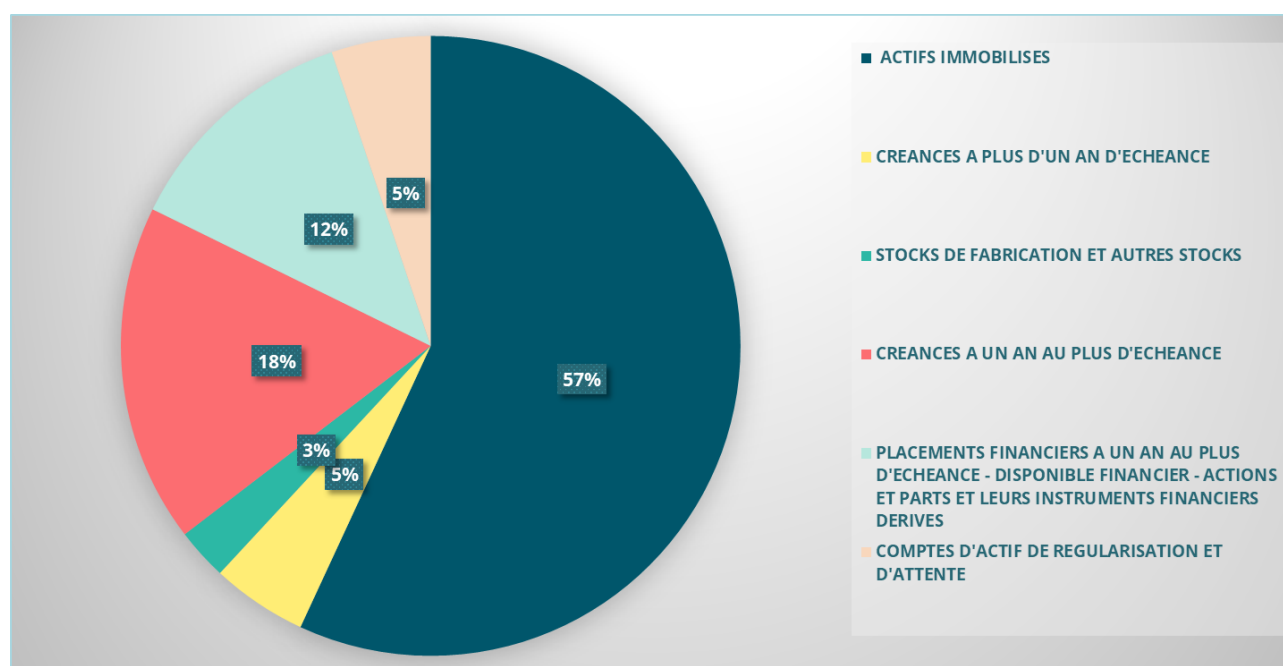
## 10. Synthèse bilan et compte de résultat consolidé

### 1. Présentation des comptes de bilan (classe 1 à 5)

Tableau 4 – Présentation des comptes de l'actif (en millions d'euros)

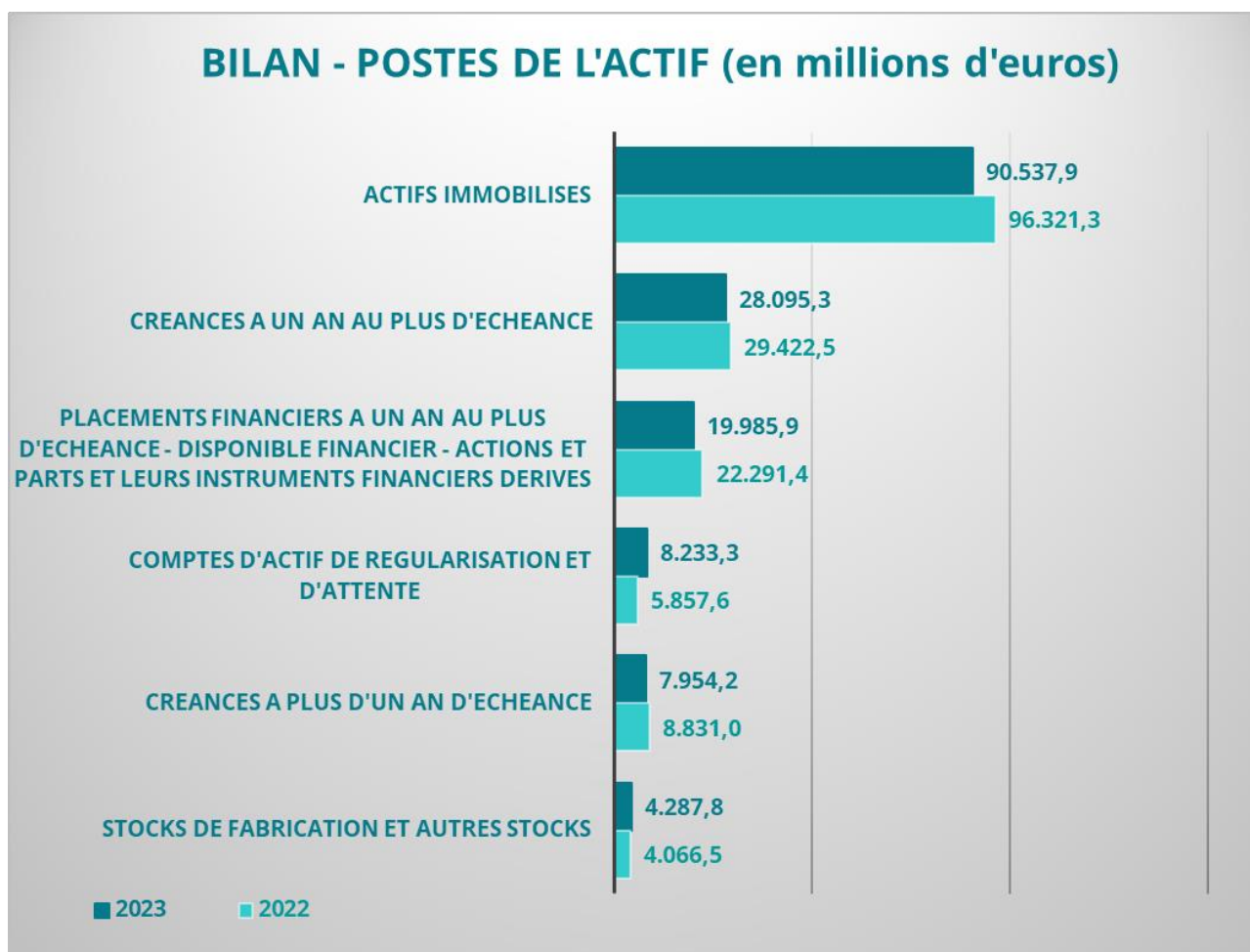
Actif		
	2023	2022
ACTIFS IMMOBILISES	90.537,9	96.321,3
CREANCES A PLUS D'UN AN D'ECHEANCE	7.954,2	8.831,0
STOCKS DE FABRICATION ET AUTRES STOCKS	4.287,8	4.066,5
CREANCES A UN AN AU PLUS D'ECHEANCE	28.095,3	29.422,5
PLACEMENTS FINANCIERS A UN AN AU PLUS D'ECHEANCE - DISPONIBLE FINANCIER - ACTIONS ET PARTS ET LEURS INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES	19.985,9	22.291,4
COMPTES D'ACTIF DE REGULARISATION ET D'ATTENTE	8.233,3	5.857,6
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>159.094,2</b>	<b>166.790,2</b>

Graphique 1 – Bilan : répartition des postes de l'actif (en pourcentage)



## 1.1 Analyse des postes d'actif 2023

Graphique 2 – Bilan : évolution des postes de l'actif (en millions d'euros)



### 1.1.1 Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés s'élevaient à 90.537,9 millions d'euros contre 96.321,3 millions d'euros l'année précédente ce qui représente une diminution de 6,0 % sur une année.

Avec 90.537,9 millions d'euros soit 56,9 % du total de l'actif, les actifs immobilisés représentent le poste le plus important. Ce total est essentiellement reparti de la manière suivante :

Actifs immobilisés (en millions d'euros)	2023	2022	Ecart
Immobilisations financières	45.851,5	53.797,1	-7.945,6
Ouvrages de génie civil	14.841,7	14.486,9	354,8
Terrains et Bâtiments	14.526,2	14.250,4	275,8
Mobilier et matériel - Animaux et végétaux	10.372,9	9.121,5	1.251,4
Immobilisations corporelles en cours	2.345,7	2.256,4	89,3
Immobilisations incorporelles	1.561,9	1.558,4	3,5
Installations, machines et outillage d'exploitation	770,3	750,4	19,9
Immobilisations corporelles détenues en Location-Financement et autres droits réels que de propriété	229,1	58,2	170,9
Frais d'établissement	38,5	41,9	-3,4
<b>Total</b>	<b>90.537,9</b>	<b>96.321,3</b>	<b>-5.783,4</b>

Voici les points les plus marquants concernant l'évolution des immobilisations financières immobilisés entre 2022 et 2023 :

Immobilisations financières (en millions d'euros)	2023	2022	Ecart
Participations totales dans des entreprises résidentes	469,6	6.879,0	-6.409,4
Participations majoritaires dans des entreprises résidentes	23.385,0	23.024,7	360,2
Participations minoritaires dans des entreprises résidentes	3.202,9	2.730,4	472,5
Participations dans des entreprises non résidentes	7.511,0	9.750,8	-2.239,8
Participations Organismes internationaux	10.605,2	10.788,9	-183,7
Créances pouvant être assimilées à des participations	677,8	623,3	54,5
<b>Total</b>	<b>45.851,5</b>	<b>53.797,1</b>	<b>-7.945,6</b>

- En 2022, un montant de 5.978,3 millions d'euro n'a pas été neutralisé au niveau des « *Participations totales dans des entreprises résidentes* ». Cette neutralisation a été rectifiée dans les comptes 2023 ce qui explique, pour une grande partie, la diminution significative sur les immobilisations financières.
- Les « *Participations majoritaires dans des entreprises résidentes* » sont détenues principalement par :
  - Le SPF Finances : 21.327,8 millions d'euros (Banque Nationale de Belgique et Belfius)
  - Le SPF Mobilité : 2.027,7 millions d'euros (Proximus et bpost)
- Une diminution des « *Participations dans des entreprises non résidentes* » qui résulte, entre autres, de la vente de titres BNP Paribas par Société Fédérale de participations et d'Investissement (SFPI) pour un montant de 2.245,9 millions d'euros.

On constate à nouveau une augmentation au niveau de la sous-classe « *Mobilier et matériel, ...* » plus spécifiquement des « *Actifs mobiliers corporels non encore mis en service (NEMS)* » de 3.341,6 en 2022 à 4.566,2 millions d'euros en 2023. Cette augmentation est due principalement au « *matériel volant NEMS armes de destruction* » de la Défense. Ce dernier est passé de 1,93 à 2,63 milliards d'euros soit une augmentation de 691,0 millions d'euros.

### 1.1.2 Créances à un an au plus d'échéance (autres que placements financiers)

Les créances à un an au plus constituent le deuxième poste le plus important avec une valeur nette comptable de 28.095,3 millions d'euros contre 29.422,5 millions l'année précédente, soit une diminution de 4,5 %.

Dans le tableau ci-dessous, vous pouvez voir la répartition des créances à un an au plus :

Créances à un an au plus (en millions d'euros)	2023	2022	Ecart
<b>Créances commerciales</b>	<b>2.192,5</b>	<b>1.992,6</b>	<b>199,9</b>
Créances ≤1 an tiers non PCG	1.678,8	629,5	1.049,3
Créances ≤1 an tiers PCG	513,7	1.363,1	-849,4
<b>Autres créances</b>	<b>25.902,8</b>	<b>27.429,9</b>	<b>-1.527,1</b>
Créances ≤1 an tiers non PCG	5.184,1	3.587,4	1.596,8
Créances fiscales ≤1 an tiers non PCG	51.992,1	39.818,8	12.173,3
Réduction de valeur sur créances fiscales ≤1 an tiers non PCG	-42.156,3	-20.104,2	-22.052,1
Autres créances ≤1 an sur des tiers non soumis au P.C.G.	9.478,2	2.477,0	7.001,3
Créances >1 an échéant dans les 12 mois à venir - tiers non PCG	247,0	141,7	105,4
Créances ≤1 an - tiers PCG	1.135,6	1.487,2	-351,6
Créances >1 an échéant dans les 12 mois à venir - tiers PCG	22,0	22,0	0,0
<b>Total</b>	<b>28.095,3</b>	<b>29.422,5</b>	<b>-1.327,2</b>

Les créances commerciales à moins d'un an vis-à-vis de tiers non soumis au PCG ont augmenté de 1.049,3 millions d'euros, en raison d'une augmentation des créances du SPF Economie. Il s'agit de créances liées à des mesures temporaires dans le domaine de l'énergie, notamment les surprofits de l'électricité et la contribution de solidarité à l'industrie pétrolière.

En ce qui concerne les autres créances :

- On constate une augmentation des créances fiscales de 12.173,3 millions d'euros, en partie en raison d'une hausse des créances de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 902 millions d'euros, des impôts de sociétés (+ 1,38 milliards d'euros), retenue à la source (+2,66 milliards d'euros), impôt sur le revenu des personnes physiques (+4,22 milliards d'euros), amendes TVA (+959 millions d'euros) et amendes d'accises (+1,01 milliard d'euros). La migration par étapes des impôts vers FIRST, via une interface avec FEDCOM, a eu un impact majeur sur l'augmentation des créances fiscales au bilan. Utilisé par le SPF Finances, FIRST est un système de traitement intégré des recouvrements.

- Les « Réductions de valeur sur créances fiscales » s'élève à 42.156,3 millions d'euros, enregistrant une augmentation de 22.052,1 millions d'euros par rapport à l'année précédente. Cette augmentation peut être expliquées par les réductions de valeur liées au créances suivante au niveau du SPF Finances :
  - STIRON Namur & Mechelen : 16.713,4 millions d'euros (+5.079,1 millions d'euros).
  - FIRST : 16.178,1 millions d'euros (+15.467,2 millions d'euros).
  - PLDA : 9.264,8 millions d'euros (+1.505,9 millions d'euros).

Nous avons constaté une forte augmentation sur le poste « Autres créances < 1 an sur des tiers non soumis au P.C.G. » de 7.001,3 millions d'euros :

- 2.294,9 millions d'euros s'explique par les nouvelles intégrations/migration en 2023 faites par le SPF Finances des amendes pénales, amendes administratives, amendes cadastrales, amendes civiles, fonds d'aide aux victimes, fonds d'assistance juridique de deuxième ligne ainsi que les créances sur les débiteurs d'aliments (Service des créances alimentaires « SECAL » et confiscation) à la suite du recouvrement d'avances ou de fonds de tiers versés.
- 4.250,0 millions d'euros sont des opérations au niveau du Service de la Dette. Il s'agit, essentiellement, d'opérations de « cession-rétrocession » mais dans le sens où l'Etat place des montants chez des contreparties et reçoit en retour des titres en garantie.

### **1.1.3 Placements financiers à un an au plus d'échéance – Disponible financier – Actions et parts et leurs instruments financiers dérivés**

Les placements financiers à un an au plus s'élèvent à 19.985,9 millions d'euros contre 22.291,4 millions d'euros l'année dernière, ce qui représente une diminution de 10,3 %.

Sur les 19.985,9 millions d'euros, 8.564,4 millions d'euros, soit 43% ont été réalisés par le Service de la Dette et seront analysés plus en détail ci-dessous. Les 57 % restants concernent les autres services consolidés et représentent majoritairement les moyens disponibles tels que les comptes bancaires et postaux à vue.

Dans le tableau ci-dessous, vous pouvez voir la répartition des 8.564,4 millions d'euros au niveau du Service de la Dette.

Service de la Dette (en millions d'euros)	2023	2022	Ecart
OLOS	1.270,0	2.125,5	-855,5
Certificats de trésorerie	1.127,0		1.127,0
European Treasury Bills	1.430,0		1.430,0
<b>Sous-total Placements de trésorerie</b>	<b>3.827,0</b>	<b>2.125,5</b>	<b>1.701,5</b>
Placements bancaires <1 an en EUROS auprès de sociétés financières	699,2	3.565,6	-2.866,5
Placements bancaires <1 an en EUROS auprès d'Etablissements de crédit non résidants	1.800,0		1.800,0
Montants à recevoir afférents à des dérivés financiers fermes non liés à des dettes ou à des créances	1.414,2	2.014,9	-600,7
Instruments dérivés fermes afférents à des dettes en cours ou futures, non prévus ailleurs	824,0	957,8	-133,8
<b>Placements financiers à un an au plus d'échéance</b>	<b>8.564,4</b>	<b>8.663,9</b>	<b>-99,5</b>

Les placements de trésorerie aux mains de l'Agence de la Dette se composent de 3 parties à la fin de l'année 2023 :

- Un portefeuille de titres à taux fixe d'OLO qui arrivent à échéance dans les 12 mois à venir.
- Certificats de trésorerie.
- Bons du Trésor européens, titres à plus courte échéance inférieure à un an de la Commission européenne.

L'ensembles de 3 placements de trésorerie représentent 3.827,0 millions d'euros par rapport à 2.125,5 millions d'euros en 2022.

Ci-dessous quelques précisions par rapport aux autres rubriques (non-considérées comme placements de trésorerie) :

- Les « *Placements à moins d'un an en EUROS auprès de sociétés financières* » devraient normalement être à zéro. Il s'agit d'une « Réserve de placement » : à la fin de chaque jour, le Trésor verse le solde de trésorerie à la BNB. Le lendemain, ce montant est reversé au Trésor. Selon le Service de la Dette, il ne s'agit pas d'un placement. Le solde s'élève à 699,2 millions d'euros au 31/12/2023 (débit).
- Les « *Placements bancaires à un an au plus d'échéance en EUROS auprès d'Etablissements de crédit non résidants* » peuvent plutôt être considérés comme des opérations de gestion de la dette. Le terme est d'une semaine maximum, il est donc trop court pour être inclus dans les placements de trésorerie.
- Les « *Montants à recevoir afférents à des dérivés financiers fermes non liés à des dettes ou à des créances et les instruments dérivés fermes afférents à des dettes en cours ou futures, non prévus ailleurs* » sont liées aux opérations swap. Selon le Service de la Dette, il ne s'agit pas non plus de placements de trésorerie.



### 1.1.4 Comptes d'actif de régularisation et d'attente

Les comptes d'actif de régularisation et d'attente affichent une valeur nette comptable de 8.233,3 millions d'euros contre 5.857,6 millions d'euros en 2022 soit une augmentation de 40,6 %.

Cette augmentation s'explique par une hausse de 37,3 % des charges de nature financière à reporter au niveau du Service de la Dette pour un total de 7.385,7 millions d'euros. Ce montant inclut, principalement, des différences d'émission en dessous du pair pour les OLO.

A noter que les comptes d'attente créditeurs ont été reclassés au passif du bilan pour un montant de 120,5 millions d'euros.

### 1.1.5 Créances à plus d'un an d'échéance

Les créances à plus d'un an d'échéance s'élèvent à 7.954,2 millions d'euros contre 8.831,0 millions d'euros l'année précédente.

2.030,8 millions d'euros sont détenus par du Service de la Dette en raison de prêts accordés :

- aux Etats membres européens (1,38 milliard d'euros) ;
- aux Institutions de sécurité sociale (435 millions d'euros) ;
- aux Régions (150 millions d'euros) ;
- à la Régie des Bâtiments (65 millions d'euros).

Un montant de 539 millions d'euros est comptabilisé comme OLO > 1 ans.

2.086,6 millions d'euros se retrouvent au niveau du SPF Finances, représentant la hausse par rapport à 2022 en raison de l'augmentation des créances à long terme vis-à-vis les institutions internationales.

1.061,4 million d'euros concernent des nouveaux dossiers pour des licences d'opérateurs mobiles (Proximus, Telenet, Citymesh...) facturés par le SPF Economie. Les opérateurs mobiles sont tenus, au début de la période de validité de la licence, de payer une redevance unique, conformément aux modalités de l'article 30, §§ 1er/1 à 1er/4, de la loi du 13 juin 2005 relative aux communications électroniques<sup>1</sup>.

1.016,9 millions d'euros sont des autres créances > 1 an tiers PCG qu'Infrabel détient sur l'Etat Belge pour divers contrats (RER, Diabolo...).

---

<sup>1</sup> Inséré par la loi du 15 mars 2010 portant modification de l'article 30 de la loi du 13 juin 2005 relative aux communications électroniques.

En 2023, les réductions de valeur cumulées sur des créances s'élèvent à 390,1 millions d'euros. Une part importante de ce montant, 207 millions d'euros, concerne des réductions de valeurs sur les encours de créances indemnitaires au niveau de l'entité Ducroire (Ducroire – Compte État). Par ailleurs, près de 110 millions d'euros, concerne la réduction de valeur sur une créance du SPF Santé publique vis-à-vis de l'Institut nationale d'assurance maladie-invalidité (INAMI).

### 1.1.6 Stocks de fabrication et autres

Le total des stocks de fabrication et autres stocks s'élève à 4.287,8 millions en 2023, contre 4.066,5 millions d'euros en 2022.

La majorité des stocks se trouvent chez APETRA, pour un montant de 2.154,3 millions d'euros.

A la Défense, nous avons constaté augmentation significative de 405,2 millions d'euros pour les acomptes munition, en raison de diverses commandes placées en 2023. Cette augmentation justifie, à elle-seule, l'augmentation des « *Stocks de munitions - Forces armées* », qui atteignent 866,6 millions d'euros en 2023.

Viennent ensuite ensuite Infrabel avec 312,9 millions d'euros et le SPF santé publique avec 150,8 millions d'euros.

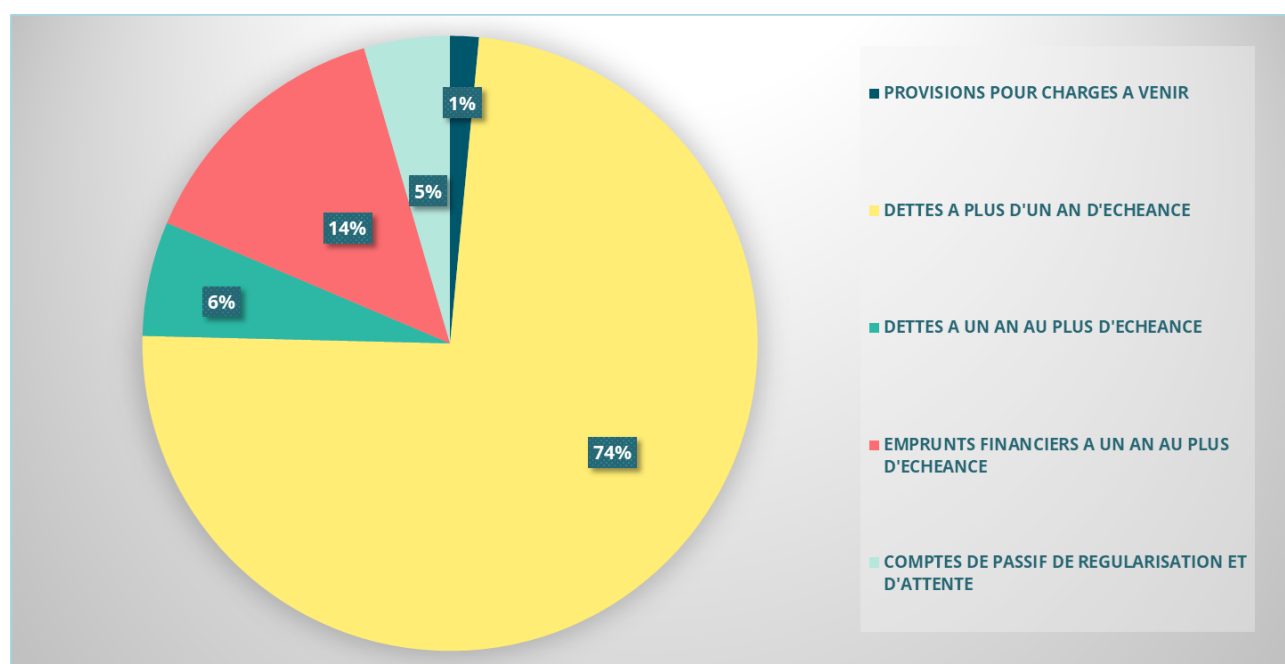
Les stocks au sein du SPF Santé publique ont diminué, par rapport à 2022, de 162,1 millions d'euros par le fait que certains produits ont atteint leur date de péremption et ont donc perdu leur valeur, conformément à la méthode de valorisation. Ces stocks sont essentiellement constitués des produits pharmaceutiques (vaccins, seringues et autres), acquis en vue de lutter contre la pandémie « Covid -19 ainsi que ses variants ». La méthode « Prix moyen pondéré » a été employée pour valoriser ces stocks. Il convient de signaler que les produits dont la date de préemption est échue, ainsi que les produits cycliques ont été évalué à zéro euro.

Au SPF Intérieur, les stocks se composent, principalement, de biens qui sont stockés au SPF à titre temporaire et qui sont utilisés ensuite pour exécuter les activités, à l'exclusion des biens de consommation simples. La majorité des stocks sont des comprimés d'iode. En 2023, ce stock est passé de 2,1 millions d'euros à 0,3 millions d'euros. Conformément au protocole d'accord de coopération entre le SPF Intérieur et le SPF Santé publique concernant la mesure « distribution de comprimés d'iode », la propriété de ces comprimés d'iode a été transférée au SPF Santé publique et le SPF Intérieur a comptabilisé une réduction de valeur de 1,8 millions d'euros.

Tableau 5 – Présentation des comptes du passif (en millions d'euros)

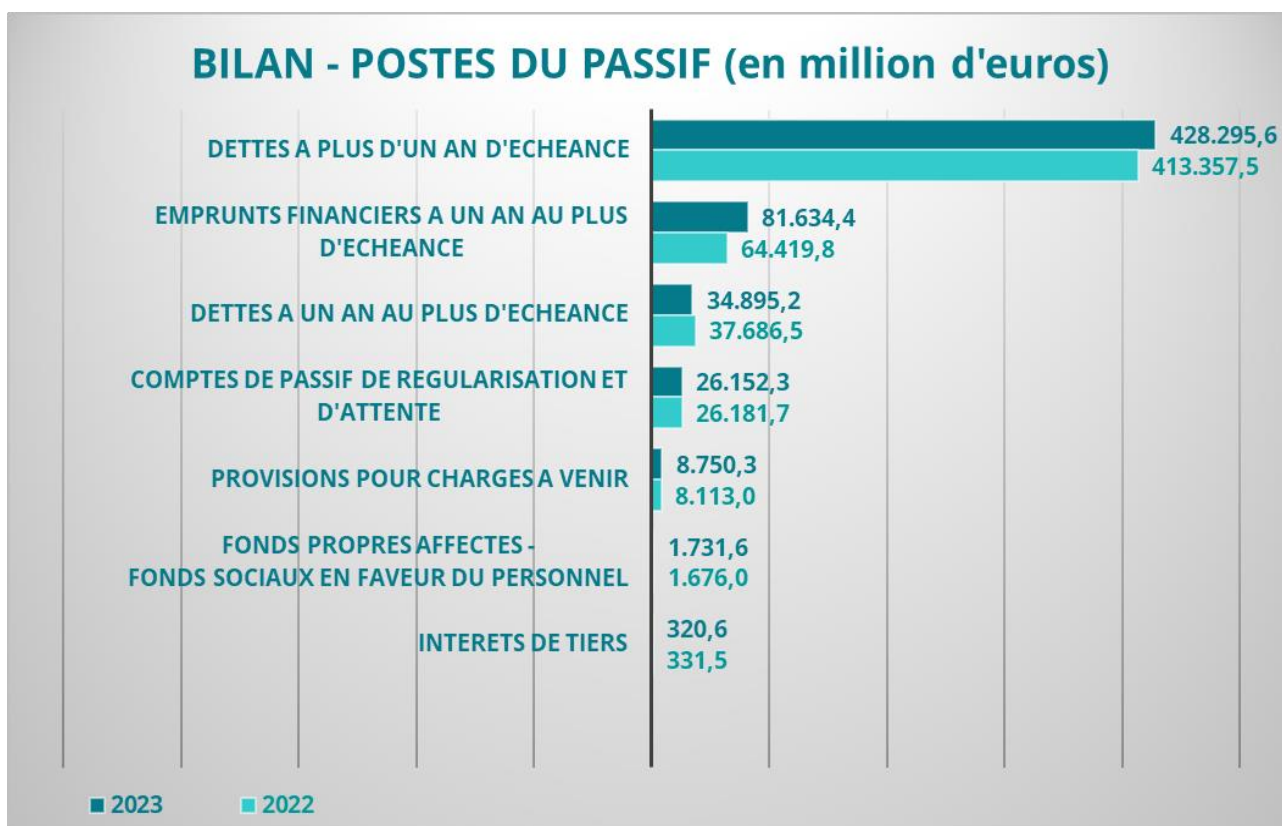
Passif		
	2023	2022
<b>ACTIF NET</b>	<b>-422.685,7</b>	<b>-384.975,6</b>
<b>FONDS PROPRES AFFECTES</b>	<b>1.731,6</b>	<b>1.676,0</b>
<b>INTERETS DE TIERS</b>	<b>320,6</b>	<b>331,5</b>
<b>PROVISIONS POUR CHARGES A VENIR</b>	<b>8.750,3</b>	<b>8.113,0</b>
<b>DETTES A PLUS D'UN AN D'ECHEANCE</b>	<b>428.295,6</b>	<b>413.357,5</b>
<b>DETTES A UN AN AU PLUS D'ECHEANCE</b>	<b>34.895,2</b>	<b>37.686,5</b>
<b>EMPRUNTS FINANCIERS A UN AN AU PLUS D'ECHEANCE</b>	<b>81.634,4</b>	<b>64.419,8</b>
<b>COMPTES DE PASSIF DE REGULARISATION ET D'ATTENTE</b>	<b>26.152,3</b>	<b>26.181,7</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>159.094,2</b>	<b>166.790,2</b>

Graphique 3 – Bilan : répartition des postes du passif – hors Actif net (en pourcentage)

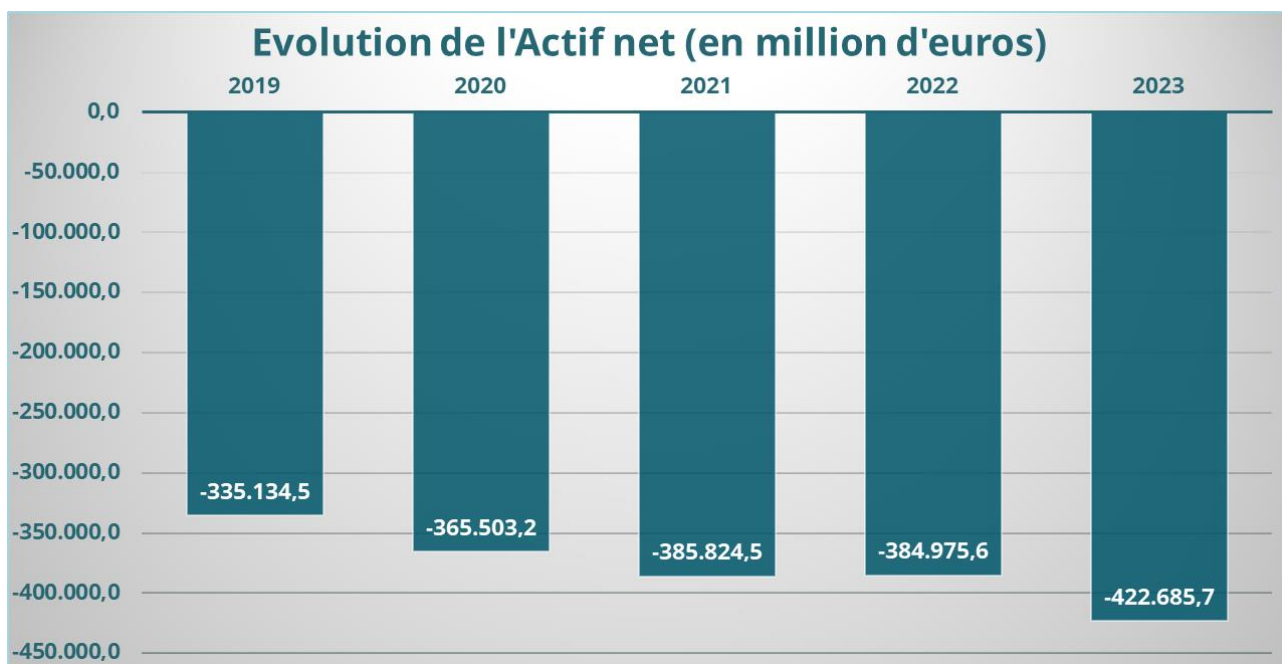


## 1.2 Analyse des postes du passif 2023

Graphique 4 – Bilan : évolution des postes du passif – hors Actif net (en millions d'euros)



Graphique 5 – Evolution de l'Actif net



## 1.2.1 Dettes à plus d'un an d'échéance

Les dettes à plus d'un an d'échéance s'élèvent à 428.295,6 millions d'euros, contre 413.357,5 millions d'euros en 2022, ce qui représente une augmentation de 3,6 %.

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez un aperçu des rubriques des dettes à plus d'un an d'échéance.

Dettes à plus d'un an d'échéance (en millions d'euros)	2023	2022	Ecart
Emprunts >1 an émis ou repris par l'entité	23.499,6	25.632,5	-2.132,9
OLOS >1 an d'échéance en EUROS	396.904,7	380.735,9	16.168,8
Autres dettes >1an tiers non PCG	1.552,4	1.924,4	-371,9
Cautionnements, consignations et autres dépôts >1 an versés par des tiers non P.C.G.	6.257,5	5.043,2	1.214,3
Autres dettes >1 an tiers PCG	81,4	21,6	59,8
<b>Total</b>	<b>428.295,6</b>	<b>413.357,5</b>	<b>14.938,1</b>

Au passif, les dettes à plus d'un an constituent le groupe le plus important. Les dettes à plus d'un an d'échéance de l'Administration générale s'élèvent à 426.045,3 millions d'euros.

La majorité des dettes à plus d'un an d'échéance concernent les « *OLOS à plus d'un an d'échéance en euros* » (396.904,7 millions d'euros) et les « *Emprunts privés à plus d'un an d'échéance contractés en EUROS auprès des tiers non soumis au P.C.G* » (11.684,4 millions d'euros) au sein du Service de la Dette. Cela représente 95,4 % du total des dettes à plus d'un an d'échéance.

Nous avons constaté, au niveau du SPF Finances, une augmentation de 1.214,4 millions d'euros au niveau des cautionnements, consignations et autres dépôts à échéance à plus d'un an versé en numéraires par des tiers non soumis au PCG. En 2023, un montant de 6.256,6 millions d'euros est repris dans leur balance générale sur la rubrique « *Cautionnements, consignations et autres dépôts à échéance à plus d'un an...* ». Ce montant comprend des garanties, des fonds de consignation et d'autres dépôts payables à plus d'un an, vis-à-vis d'entités non soumises au PCG. Il s'agit principalement de consignations de fonds de faillite, de soldes dormants en gestion individuelle et de consignations judiciaires et de services internes à durée indéterminée.

L'augmentation s'explique, en partie, par les éléments suivants :

- en raison d'une modification de la loi, les opérations du fonds de garantie ne sont plus enregistrées dans la classe des « Produits » mais dans la rubrique « *Cautionnements, consignations et autres dépôts à échéance à plus d'un an...* ». L'ajout des trois nouveaux comptes (protection des dépôts, protection des investisseurs et protection des assurances) augmente cette rubrique de 495,3 millions d'euros ;
- consignations à la Caisse des Dépôts et Consignations e-DEPO (+624.9 millions d'euros).

## 1.2.2 Emprunts financiers à un an au plus d'échéance

Les emprunts financiers à un an au plus d'échéance s'élevaient à 81.634,4 millions d'euros contre à 64.419,8 millions d'euros 2022, ce qui représente une augmentation de 26,7 %.

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez un aperçu des rubriques des emprunts financiers à un an au plus d'échéance.

Emprunts financiers à un an au plus d'échéance (en millions d'euros)	2023	2022	Ecart
OLOS >1 an échéant dans les 12 mois à venir en EUROS	28.750,0	23.154,0	5.596,0
Emprunts publiques >1 an échéance en EUROS autres qu'OLOS échéant dans les 12 mois à venir	22.684,2	105,3	22.578,9
Certificats de trésorerie et Bons du Trésor < 1 an émis par Fédéral en EUROS	21.838,5	37.483,0	-15.644,5
Emprunts bancaires < 1 an EN EUROS auprès d' Etablissements de crédit non résidents	4.000,0	0,0	4.000,0
Autres emprunts financiers à un an au plus d'échéance	4.361,7	3.677,6	684,2
<b>Total</b>	<b>81.634,4</b>	<b>64.419,8</b>	<b>17.214,6</b>

Ceux-ci sont, principalement, liés au Service de la Dette, dont le total des emprunts financiers à un an au plus d'échéance s'élève à 80.096,8 millions d'euros, enregistrant une augmentation de 17.202,9 millions d'euros. Ils représentent à eux seuls 98,1 % du total des emprunts financiers à un an au plus d'échéance.

Les emprunts d'une durée supérieure à 1 an arrivant à échéance dans un délai d'un an comprennent :

- le reclassement long terme (LT) vers court terme (CT) des OLOs pour 28.750,0 millions d'euros sont plus important car il y a eu plus d'OLOs à maturité en 2024 (échéance finale) qu'en 2023 pour une différence de 5.596,0 millions d'euros ;
- des souscriptions aux Bons d'État (SBE) à 1 an avec échéance le 4 septembre 2024 pour 21,9 milliards d'euros et les EMTN (Euro Medium Term Notes) et prêts privés pour des montants plus petits. La différence provient du succès du Bon d'État par rapport aux émissions de Bons d'État de 2022.

Nous avons constaté une diminution de 15.644,5 millions d'euros au niveau de la rubrique Certificats de trésorerie et Bons du Trésor (Euro Commercial Paper = ECP) à un an au plus d'échéance émis par le Pouvoir fédéral en euros. Il y a eu globalement moins d'émissions tout au long de 2023 par rapport à 2022 (sauf en juin) mais surtout suite au succès du SBE de septembre 2023, le plan de financement via les Certificats de trésorerie et ECP a été revu (fortement) à la baisse car les besoins de liquidités étaient couverts et il était (beaucoup) moins nécessaire de recourir à ces autres instruments de financement en 2023 par rapport à 2022.

### 1.2.3 Dettes à un an au plus d'échéance

Les dettes à un an au plus d'échéance s'élèvent à 34.895,2 millions d'euros par rapport à 37.686,5 millions d'euros en 2022, ce qui représente une diminution de 7,4 %.

Les « *Autres dettes à un an au plus d'échéance envers des tiers non soumis au P.C.G. (à l'exclusion des certificats et bons à un an au plus et des emprunts bancaires à un an au plus)* » constituent la rubrique la plus importante. En effet, elle représente 41,4 % des dettes à un an au plus d'échéance, totalisant 14.450,0 millions d'euros.

Ces autres dettes comprennent principalement la *provision Intraday* et le *solde fin journée La Poste* pour un total de 12.790,6 millions d'euros, et sont comptabilisées au sein du SPF Finances.

Jusqu'en 2022, seule la TVA à rembourser était enregistrée dans les « *Dettes fiscales envers des tiers non soumis au P.C.G. - Impôts et taxes à rembourser aux contribuables* ». À partir de 2023, les autres impôts à rembourser ont également été comptabilisés (dont l'impôt sur le revenu des personnes physiques, l'impôt sur les sociétés, etc.), ce qui a fait passer cette dette fiscale de 4,69 milliards d'euros à 7,42 milliards d'euros.

Un autre poste important dans cette rubrique, avec une augmentation de 40,2 %, est constitué des « *Dettes résultant des placements de disponibilités de tiers non soumis au P.C.G. auprès de la Trésorerie du Pouvoir fédéral (A.R. du 15 juillet 1997)* ». Ce poste évolue de 3.288,5 millions d'euros à 4.609,6 millions d'euros.

Depuis l'exercice 2022, les « *dépôts 48h* » effectués par les entités incluses dans le périmètre de consolidation auprès du Service de la Dette font l'objet d'une élimination. En 2023, le montant éliminé s'élève à 5.091,2 millions d'euros, contre 1.997,9 millions d'euros en 2022.

Dettes fiscales < 1 an - tiers P.C.G. même groupe institutionnel (en millions d'euros)	2023	2022	Ecart
<b>Total avant les éliminations</b>	<b>5.647,2</b>	<b>2.484,0</b>	<b>2.484,0</b>
Eliminations des "Dépôts 48H" effectués par les entités auprès du Service de la Dette	-5.091,2	-1.997,9	-3.093,2
Autres éliminations	-2,8	-3,7	1,0
<b>Total Dettes fiscales &lt; 1 an - tiers P.C.G. même groupe institutionnel après les éliminations</b>	<b>553,2</b>	<b>482,3</b>	<b>-608,3</b>

## 1.2.4 Provisions pour charges à venir

Les libellés n'étant pas standardisés au niveau de la rubrique 14, au niveau du compte consolidé, toutes les sous-rubriques (141 à 149) ont été regroupées au niveau de la rubrique 140.

Provisions pour risques et charges (en millions d'euros)	2023	2022	Ecart
<b>Administration générale</b>	<b>7.794,0</b>	<b>7.187,2</b>	<b>606,7</b>
Litige en cours	740,7	532,8	207,9
Cautionnements	525,8	252,4	273,4
Passif nucléaire	6.491,6	6.364,3	127,3
Billets de banque périmés	35,9	37,8	-1,9
<b>Entités</b>	<b>956,4</b>	<b>925,7</b>	<b>30,6</b>
<b>Total</b>	<b>8.750,3</b>	<b>8.113,0</b>	<b>637,4</b>

Les provisions pour charges à venir s'élèvent à 8.750,3 millions d'euros par rapport à 8.113,0 millions d'euros en 2022.

Une grande partie des provisions pour risque et charges sont comptabilisées par le SPF Finances :

- 789,50 millions d'euros : concerne les provisions pour cautionnements et litiges en cours (y compris les dommages-intérêts, l'opposition à des mesures exécutives et d'autres questions) ;
- 36,0 millions d'euros : il s'agit d'une provision pour les billets périmés. Il s'agit d'une projection du solde que l'État prévoit encore de payer pour l'échange des francs belges jusqu'en 2055.

La provision pour les charges nucléaires (6.491,6 millions d'euros) s'appuie sur un examen des dépenses liées aux charges nucléaires qui a été réalisé au sein d'un groupe de travail avec le SPF BOSA, le SPF Economie, le NIRAS, l'Inspection des Finances et des experts externes. Cette provision pour les charges nucléaires futures a été indexée de deux pour cent par le SPF Economie. Cette indexation correspond à l'objectif d'inflation à moyen terme de la Banque centrale européenne.

L'État s'est engagé dans l'assainissement et le démantèlement d'installations nucléaires. Ces travaux sont certains à la date de clôture de l'exercice, mais l'obligation de paiement n'existe pas encore, ce qui répond aux critères d'une provision.

Au niveau des provision comptabilisées par les entités, nous pouvons identifier 5 catégories :

- le démantèlement d'installations nucléaires pour 437,6 millions d'euros (Centre d'étude de l'Énergie nucléaire (SCK CEN), Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissibles enrichies (Ondraf) et Belgoproces) ;
- les pensions, autres charges de personnel pour 221,4 millions d'euros ;
- les autres risques et charges pour 160,9 millions d'euros
- les litiges en cours pour 105,6 millions d'euros ;
- les travaux de réparation et d'entretien importants pour 3,6 millions d'euros ;



### 1.2.5 Les fonds propres affectés et Fonds sociaux en faveur du personnel

An niveau du compte consolidé, toutes les sous-rubriques (121 à 129 et 131 à 139) ont été regroupées au niveau des rubriques 120 et 130.

Les fonds propres affectés s'élèvent à 1.717,5 millions d'euros en 2023 et se composent principalement des réserves liées aux certificats de développement auprès de la Société belge d'investissement pour les pays en développement, (1.037,8 millions d'euros).

Les autres fonds propres affectés sont constitués de 286,5 millions d'euros de réserves légales, de 87,2 millions d'euros de réserves d'investissement et, enfin, de 449.3 millions d'euros d'autres réserves (disponibles et indisponibles).

Un total de 152,5 millions d'euros (fonds propres affectés de Dexia) n'appartient pas au groupe et ont été repris sous la rubrique « *10xx Intérêts de tiers* ».

Les fonds sociaux en faveur du personnel s'élèvent à 14,0 millions d'euros et se composent principalement de réserves pour obligations sociales futures (7,3 millions d'euros) et de fonds affectés à des passifs sociaux (5,0 millions d'euros).

## 2. Intérêts des tiers dans les capitaux propres

L'État fédéral ne détient pas 100 % des participations de Dexia et SFPI International. Selon la méthode de la consolidation intégrale, la partie des fonds propres qui ne revient pas à l'État fédéral est comptabilisée dans une rubrique distincte « 10xx intérêts de tiers ».

Tableau 6 – Aperçu des intérêts des tiers dans les capitaux propres (en millions d'euros)

Dexia NV (EN_65067)		Rubrique 101 : Actif net ou Avoir social de l'entité comptable (autre qu'Entreprise d'Etat)	Rubrique 120 : Fonds propres affectés (à ventiler en fonction de leur nature)	Rubrique 121 : Fonds propres affectés (à ventiler en fonction de leur nature)	Total Fonds propres
Total	100%	324,6	50,0	272,9	647,5
Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI)	52,78%	171,3	26,4	144,0	341,7
<b>Intérêts des tiers</b>	<b>47,22%</b>	<b>153,3</b>	<b>23,6</b>	<b>128,9</b>	<b>305,7</b>

SFPI International (EN_65041)		Rubrique 101 : Actif net ou Avoir social de l'entité comptable (autre qu'Entreprise d'Etat)	Fonds propres
Total	100%	85,9	85,9
Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI)	26,25%	22,6	22,6
Certi-Fed	56,42%	48,5	40,0
<b>Intérêts des tiers</b>	<b>17,33%</b>	<b>14,9</b>	<b>14,9</b>

<b>Total intérêts des tiers</b>	<b>320,6</b>
---------------------------------	--------------

### 3. Tableau de synthèse des droits et engagements hors bilan consolidé (classe 0)

Le tableau de synthèse des droits et engagements hors bilan consolidés reprend, par rubrique, le total des droits en engagements hors bilan des SPF/SPP et des entités.

3 sources ont été utilisées comme base pour ce récapitulatif :

1. 15A- Droits et engagements hors bilan – encours des engagements budgétaires de l'administration générale (qui n'ont pas encore donné lieu à liquidation budgétaire). Il s'agit du document 38 du compte général 2023 de l'administration générale.
2. 15B – Autres droits et engagements hors bilan (encours juridique inclus). Il s'agit du document 39 du compte général 2023 de l'administration générale.
3. Les annexes B00 « Tableau de synthèse des droits et engagements hors bilan » chargées par les entités dans e-BMC. Ce document fait partie de leur reddition du compte général.

A partir de l'exercice 2023, les éliminations ont été effectuées au niveau du tableau de synthèse des droits et engagements hors bilan consolidé. Les montants des droits et engagements hors bilan au profit ou à charge des entités reprises dans le périmètre de consolidation ont été éliminés.

Les totaux dans les colonnes "exercice précédent" ne correspondent pas à l'addition des fichiers sources mentionné ci-dessus. Ceci est dû au fait que certaines entités, dans leur annexe B00 "Tableau de synthèse des droits et engagements hors bilan", ont modifié des montants dans la colonne "Exercice précédent" qui ne correspondent pas aux montants inscrits dans leur annexe B00 dans l'exercice 2022 dans la colonne "Exercice".

Dans le tableau de synthèse des droits et engagements hors bilan consolidé, les chiffres de la colonne « Exercice précédent » représentent bien les chiffres tels qu'ils ont été repris dans le document B00 de l'exercice 2022.

Il est également important de noter que les chiffres de la colonne « Exercice précédent » ne peuvent pas être directement comparés aux chiffres de l'exercice en cours, étant donné qu'aucune élimination n'a été effectuée au cours de l'exercice précédent.

Tableau 7 – Synthèse des droits et engagements hors bilan consolidé (en millions d'euros)

Droits et engagements au profit de l'entité comptable			
	Administration générale	SACA, OAP et assimilés	Total
Sûretés constituées par des tiers en garantie d'emprunts ou de dettes de l'entité	0,0	144,8	<b>144,8</b>
Sûretés constituées par des tiers en garantie d'engagements autres qu'emprunts ou dettes de l'entité	4.704,6	331,8	<b>5.036,4</b>
Tiers auxquels incombe la prise en charge de pertes effectives de l'entité	0,0	0,0	<b>0,0</b>
Tiers auxquels incombe la prise en charge d'engagements autres qu'emprunts ou dettes de l'entité	0,0	1.244,4	<b>1.244,4</b>
Débiteurs de subventions octroyées remboursables en cas de réalisation d'une condition résolutoire	0,0	0,0	<b>0,0</b>
Débiteurs de subventions octroyées remboursables sous condition suspensive	387,0	0,0	<b>387,0</b>
Droits conditionnels sur des tiers du chef de subventions octroyées à ces tiers sous condition suspensive	20,0	1,5	<b>21,5</b>
Débiteurs de subventions octroyées sous condition suspensive	1.513,0	13,8	<b>1.526,8</b>
Droits divers instruments financiers dérivés	6.224,0	0,0	<b>6.224,0</b>
Droits sous condition suspensive octroyés à l'entité, autres que ceux en matière de subventions	0,0	446,7	<b>446,7</b>
Encours d'engagements juridiques	0,0	1,2	<b>1,2</b>
Droits constatés à recouvrer par les administrations fiscales	0,0	0,0	<b>0,0</b>
Autres droits et engagements hors bilan au profit de l'entité comptable	0,0	4,9	<b>4,9</b>
<b>Total Général</b>	<b>12.848,6</b>	<b>2.188,8</b>	<b>15.037,4</b>

<b>Droits et engagements à charge de l'entité comptable</b>			
	<b>Administration générale</b>	<b>SACA, OAP et assimilés</b>	<b>Total</b>
Emprunts ou dettes contractés par des tiers garantis par des sûretés constituées par l'entité	416.727,2	41,4	<b>416.768,6</b>
Engagements de tiers, autres qu'emprunts ou dettes, garantis par des sûretés constituées par l'entité	27.834,5	0,7	<b>27.835,2</b>
Engagements de l'entité quant à la prise en charge de pertes encourues par des tiers	0,0	535,7	<b>535,7</b>
Engagements de tiers dont la charge éventuelle incombe à l'entité	0,0	468,4	<b>468,4</b>
Créditeurs de subventions reçues remboursables sous condition suspensive	0,0	0,0	<b>0,0</b>
Engagements divers instruments financiers dérivés	6.224,0	0,0	<b>6.224,0</b>
Autres risques et charges qui n'ont pas encore donné lieu à un droit constaté ou à la constitution d'une provision	0,0	96,8	<b>96,8</b>
Encours des engagements budgétaires (qui n'ont pas encore donné lieu à liquidation budgétaire)	12.737,2	460,1	<b>13.197,3</b>
Obligations sous condition suspensive de l'entité, autres que celles en matière de subventions	0,0	2.842,5	<b>2.842,5</b>
Encours d'engagements juridiques	3.664,6	307,6	<b>3.972,1</b>
Tiers envers lesquels d'autre obligation existe	42.142,3	2.068,8	<b>44.211,1</b>
Comptes Titres	222,3	4.064,5	<b>4.286,7</b>
<b>Total Général</b>	<b>509.552,0</b>	<b>10.886,4</b>	<b>520.438,4</b>

Tableau 8 – Aperçu des éliminations droits et engagements hors bilan consolidé (en millions d'euros)

Eliminations - Droits et engagements au profit de l'entité comptable				
	Consolidé avant éliminations	Eliminations Administration générale	Eliminations SACA, OAP et assimilés	Consolidé après éliminations
Sûretés constituées par des tiers en garantie d'emprunts ou de dettes de l'entité	144,8	0,0	0,0	<b>144,8</b>
Sûretés constituées par des tiers en garantie d'engagements autres qu'emprunts ou dettes de l'entité	5.086,8	0,0	-50,4	<b>5.036,4</b>
Tiers auxquels incombe la prise en charge de pertes effectives de l'entité	535,7	0,0	-535,7	<b>0,0</b>
Tiers auxquels incombe la prise en charge d'engagements autres qu'emprunts ou dettes de l'entité	1.244,4	0,0	0,0	<b>1.244,4</b>
Débiteurs de subventions octroyées remboursables en cas de réalisation d'une condition résolutoire	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>
Débiteurs de subventions octroyées remboursables sous condition suspensive	644,4	-257,4	0,0	<b>387,0</b>
Droits conditionnels sur des tiers du chef de subventions octroyées à ces tiers sous condition suspensive	21,5	0,0	0,0	<b>21,5</b>
Débiteurs de subventions octroyées sous condition suspensive	1.526,8	0,0	0,0	<b>1.526,8</b>
Droits divers instruments financiers dérivés	6.224,0	0,0	0,0	<b>6.224,0</b>
Droits sous condition suspensive octroyés à l'entité, autres que ceux en matière de subventions	463,3	0,0	-16,7	<b>446,7</b>
Encours d'engagements juridiques	1,2	0,0	0,0	<b>1,2</b>
Droits constatés à recouvrer par les administrations fiscales	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>
Autres droits et engagements hors bilan au profit de l'entité comptable	4,9	0,0	0,0	<b>4,9</b>
<b>Total Général</b>	<b>15.897,6</b>	<b>-257,4</b>	<b>-602,7</b>	<b>15.037,4</b>

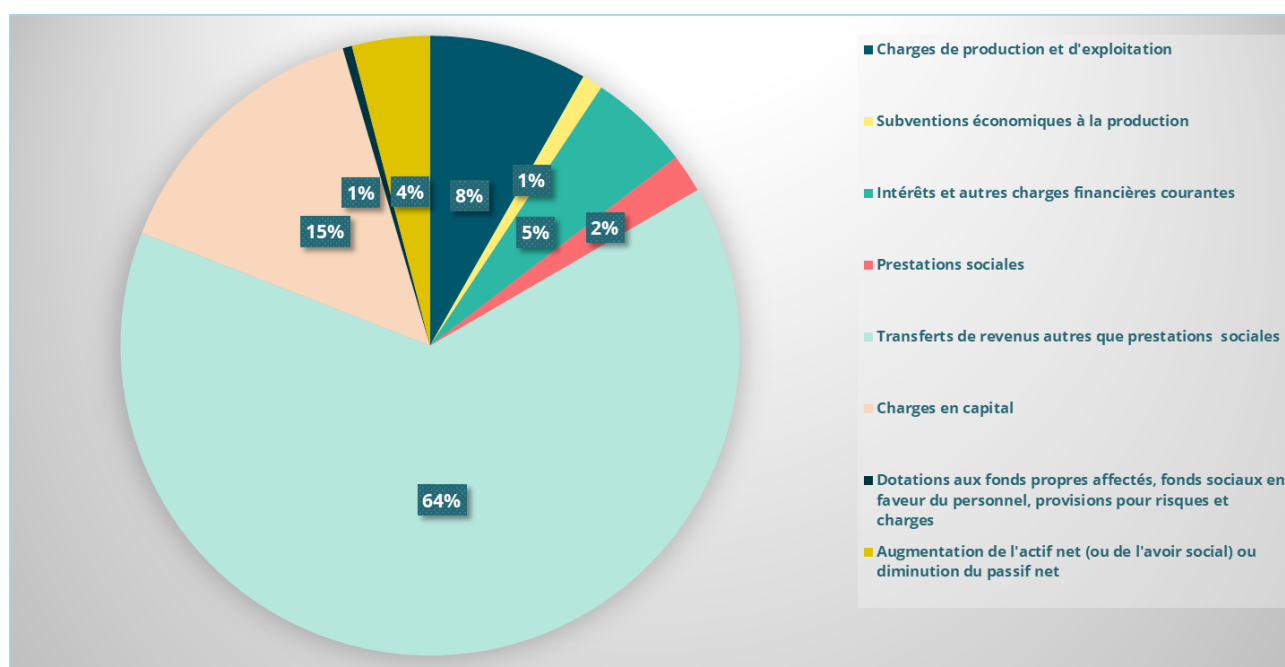
Eliminations - Droits et engagements à charge de l'entité comptable				
	Consolidé avant éliminations	Eliminations Administration générale	Eliminations SACA, OAP et assimilés	Consolidé après éliminations
Emprunts ou dettes contractés par des tiers garantis par des sûretés constituées par l'entité	436.898,2	-20.129,6	0,0	<b>416.768,6</b>
Engagements de tiers, autres qu'emprunts ou dettes, garantis par des sûretés constituées par l'entité	28.371,0	-535,7	0,0	<b>27.835,2</b>
Engagements de l'entité quant à la prise en charge de pertes encourues par des tiers	535,7	0,0	0,0	<b>535,7</b>
Engagements de tiers dont la charge éventuelle incombe à l'entité	1.712,8	0,0	-1.244,4	<b>468,4</b>
Créditeurs de subventions reçues remboursables sous condition suspensive	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>
Engagements divers instruments financiers dérivés	6.224,0	0,0	0,0	<b>6.224,0</b>
Autres risques et charges qui n'ont pas encore donné lieu à un droit constaté ou à la constitution d'une provision	96,8	0,0	0,0	<b>96,8</b>
Encours des engagements budgétaires (qui n'ont pas encore donné lieu à liquidation budgétaire)	13.753,3	-555,6	-0,5	<b>13.197,3</b>
Obligations sous condition suspensive de l'entité, autres que celles en matière de subventions	2.844,0	0,0	-1,5	<b>2.842,5</b>
Encours d'engagements juridiques	4.126,7	-153,5	-1,1	<b>3.972,1</b>
Tiers envers lesquels d'autre obligation existe	45.221,1	-1.000,0	-10,0	<b>44.211,1</b>
Comptes Titres	8.869,2	0,0	-4.582,5	<b>4.286,7</b>
<b>Total Général</b>	<b>548.652,7</b>	<b>-22.374,3</b>	<b>-5.840,0</b>	<b>520.438,4</b>

#### 4. Présentation du compte de résultat (classe 6 à 7)

Tableau 9 – Présentation des comptes de charges (en millions d'euros)

Charges		
	2023	2022
Charges de production et d'exploitation	16.984,3	15.600,3
Subventions économiques à la production	2.218,2	1.901,1
Impôts et taxes à charge de l'entité comptable	163,1	149,2
Intérêts et autres charges financières courantes	10.844,2	9.011,4
Prestations sociales	4.163,1	3.521,6
Transferts de revenus autres que prestations sociales	132.284,2	119.066,6
<b>Total des charges courantes (sauf internes car déjà consolidées)</b>	<b>166.657,0</b>	<b>149.250,2</b>
Charges en capital	29.891,7	6.656,1
<b>Total des charges à affecter</b>	<b>196.548,7</b>	<b>155.906,3</b>
Dotations aux fonds propres affectés, fonds sociaux en faveur du personnel, provisions pour risques et charges	1.000,2	6.755,1
<b>Total des charges</b>	<b>197.548,9</b>	<b>162.661,4</b>
Augmentation de l'actif net (ou de l'avoir social) ou diminution du passif net	8.366,0	24.403,1
<b>Total Général</b>	<b>205.914,9</b>	<b>187.064,5</b>

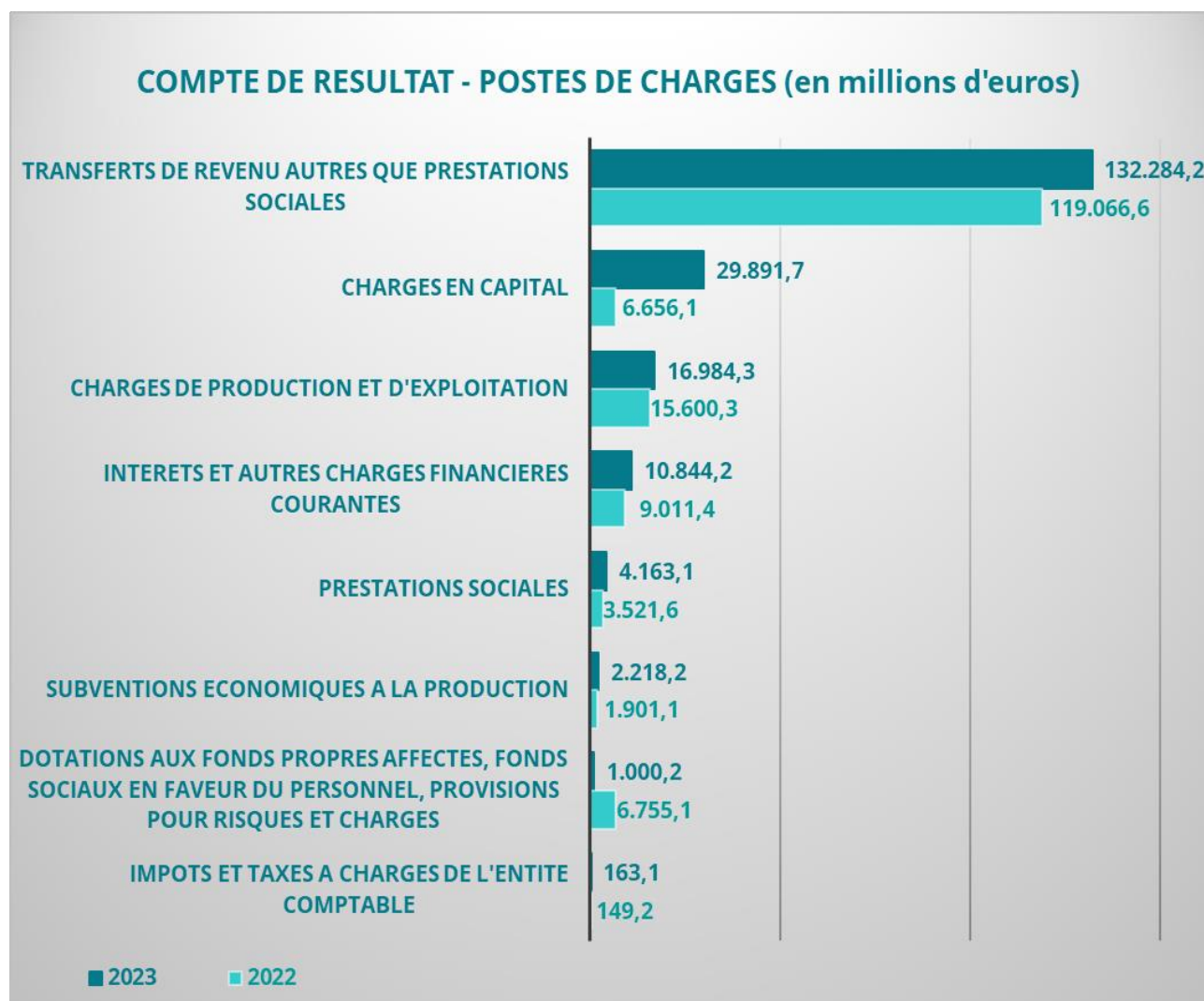
Graphique 6 – Compte de résultat : répartition des postes de charges (en pourcentage)





## 4.1 Analyse des comptes charges 2023

Graphique 7 – Compte de résultat : évolution des postes de charges (en millions d'euros)



Les charges de l'État fédéral s'élèvent à 197.548,9 millions d'euros pour l'exercice 2023, contre 162.661,4 millions d'euros pour l'exercice 2022. Il s'agit d'une augmentation de 34.887,5 millions d'euros, soit 21,5 %.

Ci-dessous l'analyse des postes les plus pertinents.

#### 4.1.1 Transferts de revenus autres que prestations sociales

Les transferts de revenus autres que les prestations sociales s'élevèrent à 132.284,2 millions d'euros, représentant 67,0 % du total des charges pour l'exercice 2023 et 79,8% du total des charges courantes. Ils ont augmenté de 13.217,6 millions d'euros par rapport à l'exercice 2022, soit une hausse de 11,1 %.

Ci-dessous se trouve un tableau détaillant la ventilation des transferts de revenus autres que prestations sociales.

Transferts de revenus autres que prestations sociales (en millions d'euros)	2023	2022	Ecart
Transferts aux Communautés et Régions	70.014,9	62.427,9	7.587,0
Transferts à des organismes belges de sécurité sociale	48.655,5	42.755,1	5.900,5
Transferts aux institutions internationales	5.027,0	5.487,4	-460,4
Transferts aux administrations publiques locales	4.146,7	3.516,9	629,8
Transferts de revenus à d'autres entités comptables du même groupe institutionnel	3.476,5	3.405,8	70,7
Autres transferts de revenus	963,5	1.473,5	-510,0
<b>Total</b>	<b>132.284,2</b>	<b>119.066,6</b>	<b>13.217,6</b>

Les transferts aux Communautés et Régions s'élevèrent à 70.014,9 millions d'euros en 2023, contre 62.427,9 millions d'euros en 2022. Il s'agit d'une augmentation de 7.587,0 millions d'euros due à une hausse des dotations et de la quote-part des impôts transférés de l'État vers les Communautés et Régions.

Nous constatons une augmentation de 5.900,5 millions d'euros concernant les transferts courants à la Sécurité sociale.

Les « *Transferts de revenus à d'autres entités comptables du même groupe institutionnel* » avant élimination est la plus importante de la sous-classe « *67. Autres transferts de revenus* ». Les montants éliminés les plus importants sont les « *Transferts de fonds Trésorerie* ».

Transferts de revenus à d'autres entités comptables du même groupe institutionnel (en millions d'euros)	2023	2022	Ecart
<b>Total avant les éliminations</b>	<b>671.127,5</b>	<b>775.616,6</b>	<b>-104.489,1</b>
<b>Éliminations interco entre SPF/SPP</b>	<b>-664.649,1</b>	<b>-769.469,1</b>	<b>104.820,0</b>
<i>Transferts de fonds Trésorerie</i>	-664.645,4	-769.469,0	104.823,6
<i>Transferts internes créances</i>	-3,7	-0,1	-3,6
<b>Éliminations interco entre SPF/SPP et Entités et inter SPF/SPP</b>	<b>-2.999,2</b>	<b>-2.738,5</b>	<b>-260,8</b>
<b>Éliminations interco entre Entités</b>	<b>-2,6</b>	<b>-3,2</b>	<b>0,6</b>
<b>Total Transferts de revenus à d'autres entités comptables du même groupe institutionnel après les éliminations</b>	<b>3.476,5</b>	<b>3.405,8</b>	<b>70,7</b>

#### 4.1.2 Charges en capital

Les charges en capital sont de 29.891,7 millions d'euros en 2023 contre 6.656,1 millions d'euros en 2022. Elles ont augmenté de 349,1%.

Cette forte augmentation est en grande partie due à l'enregistrement des réductions de valeur sur les créances fiscales.

Les charges en capital reprennent :

- Les transferts en capital qui s'élèvent à 1.938,5 millions d'euros : ils concernent principalement des contributions à l'investissement aux entreprises publiques SNCB et Infrabel.
- Les pertes en capital : 27.953,1 millions d'euros contre 4.880,2 millions d'euros en 2022. L'augmentation concerne :
  - Les « *Réductions de valeurs en matière d'actif* ». Il s'agit, principalement, de dépréciations sur des créances fiscales comptabilisées par le SPF Finances et, ce, pour un montant de 22.256,2 millions d'euros contre 697,8 millions d'euros en 2022.
  - Les « *Moins-value de réévaluation des actifs financiers* » pour 5.059,3 millions d'euros comptabilisée par la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI).
  - En revanche, les « *Pertes en capital sur transactions financières* » sont passées de 3.422,0 millions d'euros en 2022 à 38,2 millions d'euros en 2023. Cette forte diminution résulte de la comptabilisation d'une moins-value sur les opérations financières (3.375,3 millions d'euros) du fait de l'acquisition par la SFPI de la participation de BNP Paribas en 2022.

### 4.1.3 Charges de production et d'exploitation

Les charges de production et d'exploitation représentent 16.984,3 millions d'euros, soit 8,6 % du total des charges de l'exercice 2023. Ils ont augmenté de 1.384,0 millions d'euros par rapport à l'exercice 2022.

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez la ventilation des charges de production et d'exploitation.

Charges de production et d'exploitation (en millions d'euros)	2023	2022	Ecart
Utilisation de biens de consommation et de services de tiers pour fabrication ou revente	649,1	467,5	181,7
Autres utilisations de biens de consommation et de services de tiers	6.346,9	6.263,2	83,7
Rémunérations directes et indirectes du personnel et des personnes assimilées	8.698,5	7.852,3	846,2
Amortissements économiques sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et sur immobilisations corporelles	1.289,8	1.017,4	272,4
<b>Total</b>	<b>16.984,3</b>	<b>15.600,3</b>	<b>1.384,0</b>

Les rémunérations directes et indirectes du personnel et des personnes assimilées de l'État fédéral représentent la plus grande partie des charges de production et d'exploitations, soit 8.698.5 millions d'euros, équivalant à 51,2 %. Cela comprend principalement les salaires du personnel, les pécules de vacances et les primes de fin d'année. Les coûts les plus importants se trouvent successivement à la Défense, au SPF Justice, au SPF Finances et à la Police Fédérale.

L'augmentation des charges de production et d'exploitation par rapport à 2022 s'explique principalement par l'augmentation des « *salaires, traitements et autres rémunérations en espèces du personnel et de personnes assimilées* » qui s'élève à 659,4 millions d'euros au total. Cette hausse est notamment due à l'indexation des salaires.

#### 4.1.4 Intérêts et autres charges financières courantes – Loyers de terrains

Les « *Intérêts et autres charges financières courantes – Loyers de terrains* » s'élèvent à 10.844,2 millions d'euros, soit 5,5 % des coûts des charges de l'exercice de 2023. Ils ont augmenté de 1.832,8 millions d'euros, soit une augmentation 20,3 % par rapport à 2022.

Il s'agit ici majoritairement des intérêts et autres charges financières courantes présentes principalement au sein du Service de la Dette (97 %) comme on peut s'en rendre compte dans le tableau ci-dessous.

Intérêts et autres charges financières courantes – Loyers de terrains (en millions d'euros)	2023	2022	Ecart
Service de la Dette	10.519,1	8.748,4	1.770,7
Autres SPF - SPP	159,8	90,3	69,5
Entités consolidées	165,3	172,7	-7,4
<b>Total</b>	<b>10.844,2</b>	<b>9.011,4</b>	<b>1.832,8</b>

Ci-dessous, vous trouverez la ventilation des intérêts et autres charges financières courantes au sein du Service de la Dette.

Service de la Dette (en millions d'euros)	2023	2022	Ecart
Intérêts courus -emprunt publique émis & empr.privés tiers non PCG > 1 an	8.826,5	8.385,5	441,0
Intérêts courus-empr.publ.émis & empr.privés tiers non PCG < 1 an	891,4	-55,6	947,0
Intérêts courus - emprunts privés tiers soumis au PCG	116,9	0,4	116,5
Intérêts courus -cautionnement.& charges financières diverses -tiers non PCG	213,2	161,9	51,3
Intérêts courus -cautionnement.& charges financières diverses -tiers PCG	0,0	0,9	-0,9
Prorata sur diff.émission-Primes rembours.- Lots d'emprunts	471,1	255,3	215,8
<b>Total</b>	<b>10.519,1</b>	<b>8.748,4</b>	<b>1.770,7</b>

Le poste le plus important sont les « *Intérêts courus sur emprunt publics émis ou repris par l'entité comptable et sur emprunts privés auprès de tiers non soumis au P.C.G., à l'origine à plus d'un an d'échéance* ». Ce poste représente 81,4 % des « *intérêts et autres charges financières courantes* » pour un total de 8.826,5 millions d'euros. Il s'agit en majeure partie des intérêts échus sur les OLOs.

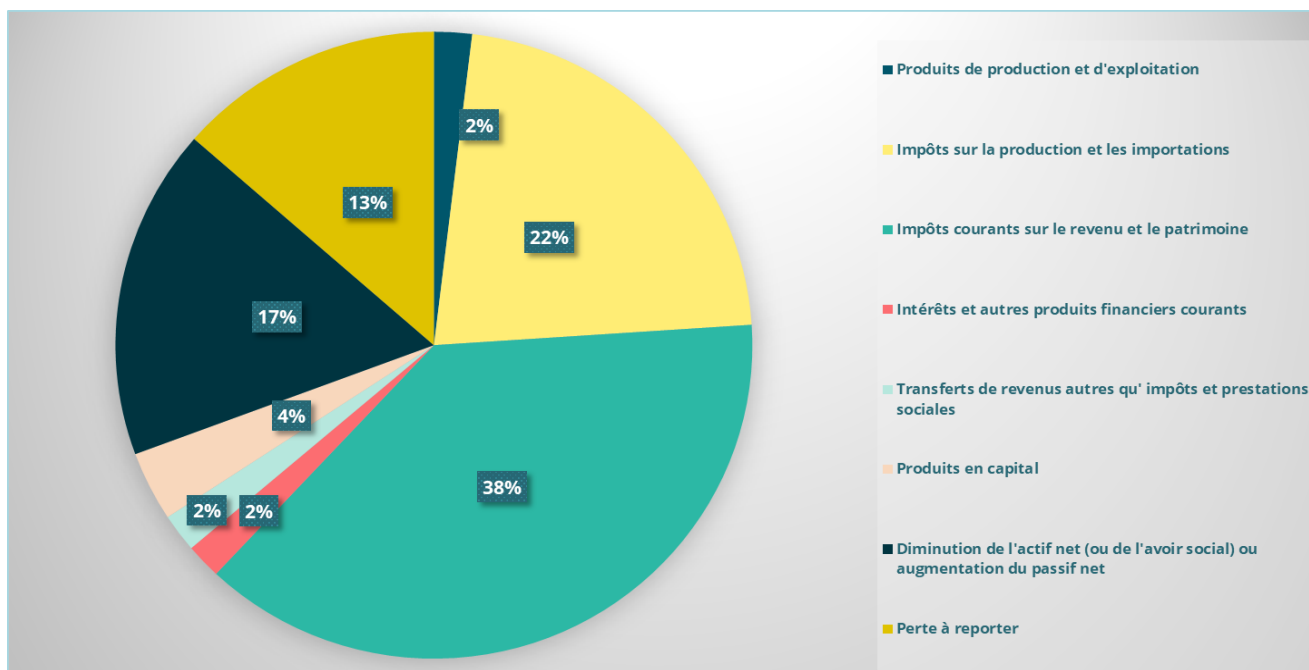
#### 4.1.5 Dotations aux fonds propres réservés, aux fonds sociaux en faveur du personnel, aux provisions pour risques et charges futures.

Les dotations s'élèvent à 1.000,2 millions d'euros pour l'exercice 2023 contre 6.755,1 millions d'euros pour l'exercice 2022. Cette différence est presque entièrement due à l'enregistrement d'une provision en 2022 pour les coûts nucléaires futurs, comptabilisée par le SPF Économie.

Tableau 10 – Présentation des comptes de produits (en millions d'euros)

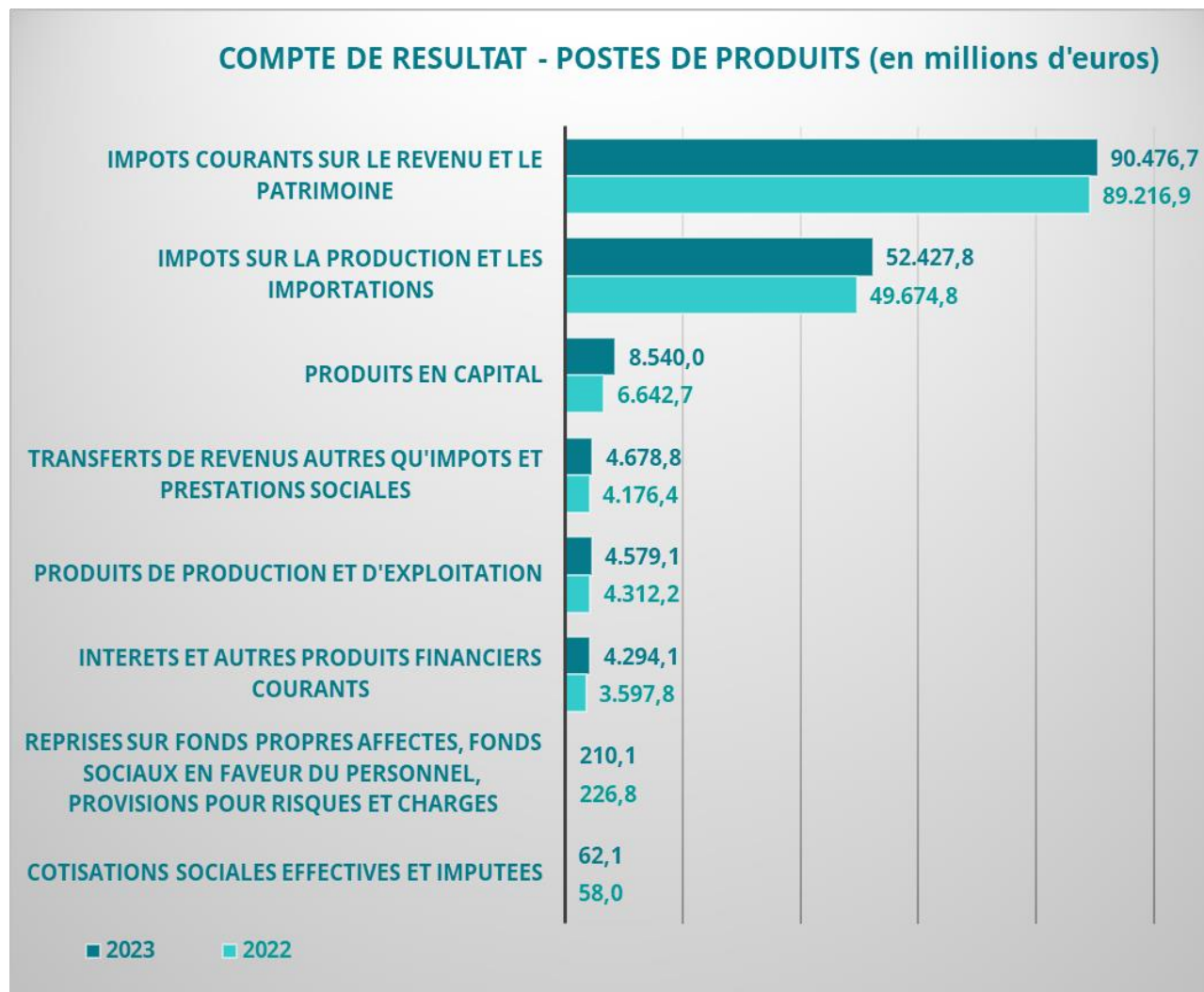
Produits		
	2023	2022
Produits de production et d'exploitation	4.579,1	4.312,2
Impôts sur la production et les importations	52.427,8	49.674,8
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	90.476,7	89.216,9
Intérêts et autres produits financiers courants	4.294,1	3.597,8
Cotisations sociales effectives et imputées	62,1	58,0
Transferts de revenus autres qu' impôts et prestations sociales	4.678,8	4.176,4
<b>Total des produits courants (sauf internes car déjà consolidées)</b>	<b>156.518,7</b>	<b>151.036,2</b>
Produits en capital	8.540,0	6.642,7
<b>Total des produits</b>	<b>165.058,7</b>	<b>157.678,9</b>
Reprises sur fonds propres affectés, fonds sociaux en faveur du personnel, provisions pour risques et charges	210,1	226,8
Diminution de l'actif net (ou de l'avoir social) ou augmentation du passif net	40.646,1	29.158,8
<b>Perte à reporter</b>	<b>32.280,1</b>	<b>4.755,7</b>
<b>Total Général</b>	<b>205.914,9</b>	<b>187.064,5</b>

Graphique 8 – Compte de résultat : répartition des postes de produits (en pourcentage)



## 4.2 Analyse des comptes produits 2023

Graphique 9 – Compte de résultat : évolution des postes de produits (en millions d'euros)



Les produits de l'État fédéral s'élèvent à 165.058,7 millions d'euros pour l'exercice 2023, contre 157.678,9 millions d'euros pour l'exercice 2022. Il s'agit d'une augmentation de 7.379,8 millions d'euros ou 4,7 %.

Ci-dessous l'analyse des postes les plus pertinents.

## 4.2.1 Impôts courants sur le revenu et le patrimoine

Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine s'élèvent à 90.476,7 millions d'euros contre 89.216,9 millions d'euros en 2022.

Le tableau reprend un aperçu des rubriques des impôts courants sur le revenu et le patrimoine :

Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (en millions d'euros)	2023	2022	Ecart
Impôt des personnes physiques (I.P.P.) (à l'exclusion des additionnels communaux et de la cotisation spéciale de Sécurité sociale)	57.016,8	50.270,5	6.746,4
Impôt de sociétés (I.Soc.)	24.612,0	31.271,3	-6.659,2
Précompte mobilier (Pr.M.)	5.353,4	5.306,3	47,1
Impôts courants divers sur le revenu et le patrimoine levés par des Administrations publiques (à l'exclusion des intérêts de retard)	2.227,4	892,9	1.334,5
Taxe annuelle sur les organismes de placement collectif, sur les établissements de crédit et sur les entreprises d'assurance	1.007,6	1.090,5	-82,9
Autres impôts courants sur le revenu et le patrimoine	259,5	385,5	-126,0
<b>Total</b>	<b>90.476,7</b>	<b>89.216,9</b>	<b>1.259,8</b>

L'impôt sur le revenu des personnes physiques, sur les sociétés et du précompte mobilier sont les recettes fiscales les plus importantes et représentent à eux seuls 52,7 % du total des produits.

L'impôt des personnes physiques augmente considérablement de 6.746,4 millions d'euros pour atteindre 57.016,8 millions d'euros en 2023. Il est constitué du précompte professionnel (60.043,7 millions d'euros) et de l'impôt des personnes physiques perçu (-3.038,1 millions d'euros). Cette augmentation est principalement due à une hausse du précompte professionnel. Celui-ci a augmenté de 7.646,6 millions d'euros en raison de l'intégration du précompte professionnel dans First, mais aussi en raison des augmentations salariales résultant des nombreuses indexations. En revanche, l'impôt des personnes physiques perçu diminue cette année de 900,8 millions d'euros.

L'impôt sur les sociétés diminue fortement de 6.659,2 millions d'euros pour atteindre un total de 24.612,0 millions d'euros. Ce montant comprend 21.574,1 millions d'euros de versements anticipés d'impôt des sociétés et 3.038,9 millions d'euros de droits constatés liés à l'impôt des sociétés.

Cette baisse est due à deux facteurs :

- L'impôt sur les sociétés diminue de 8.730,2 millions d'euros. Cela est dû au fait que le SPF Finances a réalisé la migration, dans First, de cet impôt en 2022 pour un montant de 9.532,4 millions d'euros. Par conséquent, les droits constatés en 2023 sont beaucoup plus faibles que l'année précédente. Il y a également une légère augmentation de l'impôt dû à l'inflation et à l'activité économique.
- Les versements anticipés ont augmenté de 2.071,6 millions d'euros, dont environ 900 millions d'euros résultent de la confiscation d'avoirs russes pendant la guerre en Ukraine et environ 1.000 millions d'euros résultent de l'inflation et de l'activité économique.



Le précompte mobilier reste dans le même ordre de grandeur qu'en 2022.

Les impôts courants divers sur le revenu et le patrimoine levés par des Administrations publiques est passé de 892,9 millions d'euros en 2022 à 2.227,4 millions d'euros en 2023, ce qui représente une augmentation de 149,5 %.

Cette augmentation s'explique, entre autres par :

- l'impôt sur les comptes titres, qui augmente de 70,2 millions d'euros ;
- des recettes liées à des mesures énergétiques temporaires pour 1.316,9 millions d'euros.

#### 4.2.2 Impôts sur la production et les importations

Les impôts sur la production et les importations s'élèvent à 52.427,8 millions d'euros en 2023 contre 49.674,8 millions d'euros en 2022. Cette rubrique peut être détaillée comme suit :

Impôts sur la production et les importations (en millions d'euros)	2023	2022	Ecart
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	37.412,5	37.366,6	45,9
Autres impôts sur la consommation	7.165,5	5.283,5	1.882,0
Droits d'accises	3.869,9	3.651,1	218,8
Droits d'enregistrement (autres que pour donations) - Droits de timbre et Taxes assimilées au timbre	2.194,8	2.195,8	-1,0
Impôts et droits divers sur la production et les importations	1.057,3	166,4	891,0
Autres impôts sur la production et les importations	727,8	1.011,5	-283,7
<b>Total</b>	<b>52.427,8</b>	<b>49.674,8</b>	<b>2.753,0</b>

Les recettes totales de la TVA s'élèvent à 37.412,5 millions d'euros, en hausse de 45,9 millions d'euros par rapport à l'année dernière.

La TVA demeure le poste le plus important, représentant 71,3 % des impôts sur la production et les importations.

Les autres impôts sur la consommation augmentent de 1.882,0 millions d'euros pour atteindre 7.165,5 millions d'euros. Le solde s'explique presque entièrement par les droits d'accise sur les produits énergétiques et l'électricité, qui augmentent de 1.143,6 millions d'euros en raison d'une hausse des droits d'accise qui a pris effet en avril 2023. L'augmentation de 731,7 millions d'euros de la "contribution sur l'énergie" est due à une explosion des prix de l'énergie. Les centrales électriques peuvent vendre leur électricité à un prix élevé et la taxe est calculée sur leurs bénéfices. Le montant à payer est fixé dans un AR.

Les droits d'accises se sont élevés à 3.869,9 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 218,8 millions d'euros par rapport à l'année précédente. La majeure partie de ces recettes provient des accises sur les tabacs manufacturés (2.915,0 millions d'euros).

Les droits d'enregistrement et de timbre s'élèvent à 2.194,8 millions d'euros, soit une diminution de 1 million d'euros par rapport à 2022. Ce poste se compose principalement de la taxe sur les contrats d'assurance qui s'élève à 1.631,2 millions d'euros. La taxe sur les opérations boursières (323,7 millions d'euros), les droits d'enregistrement (137,3 millions d'euros) et les droits hypothécaires (67,6 millions d'euros) constituent également une part importante de cette rubrique.

Nous avons constaté une forte augmentation de toutes sortes de taxes/droits sur la production et les importations, passant de 166,4 millions d'euros en 2022 à 1.057,3 millions d'euros en 2023. Ce montant de 1.057,3 millions d'euros se compose de :

- 300 millions d'euros : la contribution de Fluxys ;
- 615,4 millions d'euros : les contributions sur le pétrole brut, gasoil, essence, ....

### 4.2.3 Produits en capital

Les produits en capital s'élèvent à 8.540,0 millions d'euros contre 6.642,7 millions d'euros en 2022.

Les produits en capital sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Produits en capital (en millions d'euros)	2023	2022	Ecart
Gain en capital	6.128,8	6.081,1	47,6
Transferts en capital en provenance de Ménages et OSBL à leur service	2.097,9	199,7	1.898,2
Autres transferts en capital	80,3	152,1	-71,8
Impôts en capital	233,1	209,8	23,3
<b>Total</b>	<b>8.540,0</b>	<b>6.642,7</b>	<b>1.897,3</b>

Les gains en capital comprennent principalement des plus-values de réévaluation sur des participations comptabilisées (5.639,1 millions d'euros) :

- 4.869,9 millions d'euros par la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) ;
- 729,7 millions d'euros par l'Administration générale ;
- 39,5 millions d'euros par d'autres entités consolidées.

Un autre poste qui a également fortement augmenté est celui qui reprend les transferts en capital passant de 199,7 millions d'euros en 2022 à 2.097,9 millions d'euros en 2023. Cette augmentation s'explique par la comptabilisation basée sur les droits constatés de confiscation et de bien séquestré dans FIRST par le SPF Finances.

#### 4.2.4 Transferts de revenus autres qu'impôts et cotisations sociales

Les transferts de revenus autres qu'impôts et cotisations sociales ont augmenté de 502,4 millions d'euros par rapport à l'exercice 2022, soit de 12,0 % pour un montant de 4.678,8 millions d'euros en 2023.

Il s'agit principalement d'amendes non fiscales dues par les entreprises et les ménages, totalisant 3.251,4 millions d'euros.

Les « *Transferts de revenus en provenance d'autres entités comptables du même groupe institutionnel* » avant élimination est la plus importante des rubriques au niveau des produits. Les montants éliminés les plus importants sont les « *Transferts de fonds Trésorerie* ».

Transferts de revenus en provenance d'autres entités comptables du même groupe institutionnel (en millions d'euros)	2023	2022	Ecart
<b>Total avant les éliminations</b>	<b>668.026,7</b>	<b>772.402,1</b>	<b>-104.375,4</b>
<b>Eliminations interco entre SPF/SPP</b>	<b>-664.649,1</b>	<b>-769.469,1</b>	<b>104.820,0</b>
<i>Transferts de fonds Trésorerie</i>	-664.645,4	-769.469,0	104.823,6
<i>Transferts internes créances</i>	-3,7	-0,1	-3,6
<b>Eliminations interco entre SPF/SPP et Entités et inter SPF/SPP</b>	<b>-2.999,2</b>	<b>-2.738,5</b>	<b>-260,8</b>
<b>Eliminations interco entre Entités</b>	<b>-2,6</b>	<b>-3,2</b>	<b>0,6</b>
<b>Total Transferts de revenus en provenance d'autres entités comptables du même groupe institutionnel après les éliminations</b>	<b>375,8</b>	<b>191,3</b>	<b>184,5</b>

#### 4.2.5 Produits de production et d'exploitation

Les recettes de production et d'exploitation s'élèvent à 4.579,1 millions d'euros à l'exercice 2023 contre 4.312,2 millions euros en 2022. Il s'agit principalement de prestations de services non forfaitaire ou non tarifées et de droits et redevances forfaitaires et tarifés.

Les recettes provenant des « *Prestations de services non forfaitaires ou non tarifaires* » s'élèvent à 1.963,8 millions d'euros pour l'exercice 2023. Il s'agit principalement des frais de recouvrement, du SPF Finances, (883,1 millions d'euros en 2023 contre 939,5 millions d'euros 2022) remboursés par la Communauté européenne sur les recettes exécutées pour son compte.

Par ailleurs, les recettes de production et d'exploitation comprennent les revenus des redevances d'énergie et d'infrastructure chez Infrabel (794,8 millions d'euros en 2023 contre 682,9 millions d'euros en 2022) et les revenus des activités d'ingénierie et de consultance informatique chez TUC RAIL (190,3 millions d'euros en 2023, en ligne avec 2022).

#### 4.2.6 Intérêts et autres produits financiers courants

Les intérêts et autres produit financiers courants ont augmenté de 19,4% pour atteindre 4.294,1 millions d'euros en 2023.

Les postes principaux sont :

- les différences lors d'émissions au-dessus du pair d'emprunts (1.649,1 millions d'euros) ;
- les intérêts courus emprunts privés (1.427 millions d'euros) ;
- les dividendes et autres gains en capital provenant d'entreprises (1.201,2 millions d'euros).

L'augmentation de 19,4 % est lié aux intérêts courus sur emprunts privés pour une grande partie. Celle-ci s'explique, principalement, par la hausse générale des taux d'intérêt.

## 11. Synthèse des opérations intercos

Tableau 11 – Synthèse des opérations intercos (en millions d'euros)

Synthèse des éliminations et neutralisations	Rubriques GL	Impact Balance Sheet	Impact P&L
		23.611,5	668.762,5
<b>Neutralisation des participations dans entités S1311</b>		<b>16.674,8</b>	
<b>Eliminations "Dépôt à 48 h de préavis" entre le Service de la Dette Publique et Entités</b>	<b>462-5*</b>	<b>5.091,2</b>	
<b>Neutralisation rubrique 223</b>		<b>6,4</b>	
<b>Eliminations interco entre SPF/SPP via FE01</b>	<b>679-769</b>		<b>664.649,1</b>
<b>Eliminations interco entre SPF/SPP et Entités et inter SPF/SPP</b>		<b>1.835,6</b>	<b>4.108,8</b>
Emprunts a plus d'un an émis ou repris par l'entité comptable - Titres d'emprunt a plus d'un an d'échéance émis par le pouvoir fédéral ou ses OAP	171-280	9,4	
Emprunts et dettes à long terme - Créances à long terme	190-290	1.775,3	
Créances à court terme - Dettes à court terme hors livraison de biens et services	422-462 426-466	2,8	
Emprunts et dettes à long terme échéant dans l'année - Créances à long terme échéant dans les 12 mois à venir	470-430	48,1	
Intérêts	653-755		127,3
Transferts de revenus	679-769		2.999,2
Transferts en capital	689-789		982,2
<b>Eliminations interco entre Entités</b>		<b>3,5</b>	<b>4,6</b>
Emprunts et dettes à long terme - Créances à long terme	190-290	3,5	
Créances à court terme - Dettes à court terme hors livraison de biens et services	426-466	0,02	
Intérêts	653-755		2,0
Transferts de revenus	679-769		2,6
Transferts de revenus/capital	689-789		0,0

Les transferts de trésorerie et les transferts de créances au niveau de l'administration générale sont les montants éliminés les plus importants, 664.649,1 millions d'euros. Ceux-ci représentent 99,4 % des opérations intercos éliminés au niveau du P&L.

Les montants comptabilisés au niveau de la rubrique 'participations' (GL\_27\*) au niveau fédéral, de la SFPI, d'Infrabel, de l'Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissibles enrichies (Ondraf) et de Certi-fed pour des entités du périmètre ont été neutralisés car le processus de consolidation intègre déjà les informations concernant l'actif net des bilans 2023 des entités sous contrôle. La neutralisation des participations est de 16.674,8 millions d'euros et représente 70,6 % du total des éliminations/neutralisations au niveau du bilan.

Les éliminations interco entre SPF/SPP et Entités et inter SPF sont de 1.835,6 millions d'euros, ce qui représente 7,8 % du total des éliminations/neutralisations au niveau du bilan.

Les éliminations concernant « les dépôts 48h » effectués par les entités reprises dans le périmètre de consolidation auprès du Service de la Dette représentent 21,6% du total des éliminations/neutralisations au niveau du bilan pour un montant total de 5.091,2 millions d'euros. Le système d'élimination automatique dans e-BMC ne permettant pas de les éliminer, une écriture manuelle a été comptabilisée.

Tableau 12 – Aperçu des montants non éliminés (en millions d'euros)

Montants non éliminés	Rubriques GL	Impact Balance Sheet	Impact P&L
		12,3	3.793,2
<b>Impact sur les comptes de bilan</b>		<b>12,3</b>	<b>0,0</b>
Titres d'emprunts publics à plus d'un an d'échéance émis par le Pouvoir fédéral et les O.A.P. qui en relèvent	280	0,5	
Créances fiscales et autres que précitées à un an au plus d'échéance sur des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	422	24,3	
Dettes fiscales et autres que précitées à un an au plus d'échéance envers des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	462	-12,5	
<b>Impact sur les comptes de résultats</b>		<b>0,0</b>	<b>3.793,2</b>
Intérêts courus sur emprunts privés contractés auprès de tiers soumis au P.C.G.	653		7,3
Transferts de revenus de l'entité comptable à d'autres entités comptables du même Groupe institutionnel et transferts de revenus au sein de l'entité comptable	679		3.001,8
Transferts en capital de l'entité comptable à d'autres entités comptables du même Groupe institutionnel et transferts en capital au sein de l'entité comptable	689		471,4
Transferts de revenus/capital	755		1,6
Transferts de revenus à l'entité comptable en provenance d'autres entités comptables du même Groupe institutionnel et transferts de revenus au sein de l'entité comptable	769		310,4
Transferts en capital à l'entité comptable en provenance d'autres entités comptables du même Groupe institutionnel et transferts en capital au sein de l'entité comptable	789		0,6

Les différences de déclarations de transactions intercos s'expliquent en grande partie par les déclarations de transactions intercos vis-à-vis de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), pour un total de 3.180,9 millions d'euros sans être confirmées par la CREG. Dans son explication, la CREG a indiqué que cela est une conséquence du fait qu'à la demande de la Cour des comptes, elle n'enregistre au compte de résultat que les charges et produits qui concernent la CREG elle-même et non les fonds. Par conséquent, ces déclarations de transactions intercos ne sont pas reflétées dans le compte de résultat de la CREG et ne peuvent donc pas être éliminées.

Une différence de 89,9 millions d'euros n'a pas pu être éliminée car les montants ont été comptabilisés par les SPF/SPP et les entités sur deux années comptables différentes.

Par ailleurs, un montant de 534,6 millions d'euros n'a pas pu être éliminé car la déclaration de transactions intercos de l'un des partenaires n'a pas été comptabilisée sur des rubriques figurant dans la liste des couples de consolidation.

## 12. Etat récapitulatif des opérations budgétaires (classe 8-9)

Une troisième partie des comptes annuels est constituée par le compte récapitulatif des opérations budgétaires (CROB), conformément à la classification économique (comme indiqué à l'article 17, 3 ° de la loi du 22 mai 2003).

Il s'agit d'un tableau de synthèse des opérations budgétaires - dépenses et recettes - effectivement réalisées durant l'année. Les dépenses et les recettes sont classées par destination en suivant la classification économique.

2 sources ont été utilisées comme base pour ce récapitulatif :

1. Le récapitulatif des opérations budgétaires de l'administration générale. Il s'agit du document 51a du compte général 2023 de l'administration générale.
2. Les données de suivi de l'application e-BMC pour les institutions qui font partie du périmètre de consolidation et qui ont soumis leur compte à temps. Ici, nous prenons les totaux par code SEC pour les recettes budgétaires et les dépenses budgétaires. Ces chiffres sont totalisés pour toutes les institutions et sont convertis en codes classe 8 et classe 9.

Cette transformation se déroule selon le schéma suivant :

- a) Le deuxième chiffre du code SEC indique le groupe. Si le deuxième chiffre est inférieur à 6, l'opération budgétaire concerne une dépense et un 8 est ajouté au début. S'il est supérieur ou égal à 6, il s'agit d'une recette et un 9 est ajouté à l'avant.
- b) À la fin, un 5 est ajouté si les transactions de dépenses étaient initialement incluses dans le budget recettes ou si les transactions de recettes étaient incluses dans le budget des dépenses. Pour tous les autres codes, un 0 est ajouté à la fin (transactions de dépenses dans le budget de dépenses et transactions de recettes dans le budget de recettes).

Les chiffres des deux sources sont totalisés. En 2023, la totalisation a été automatisée afin de réduire le risque d'erreurs.

A partir de l'exercice 2023, des éliminations ont été effectuées au niveau du compte de récapitulation des opérations budgétaires.

Nous nous sommes limités aux types d'opérations suivants :

- Transferts de revenus : groupes 41 et 46 de la classification économique.
- Les intérêts sur les actifs et passifs financiers : groupe 21 et 26 de la classification économique.



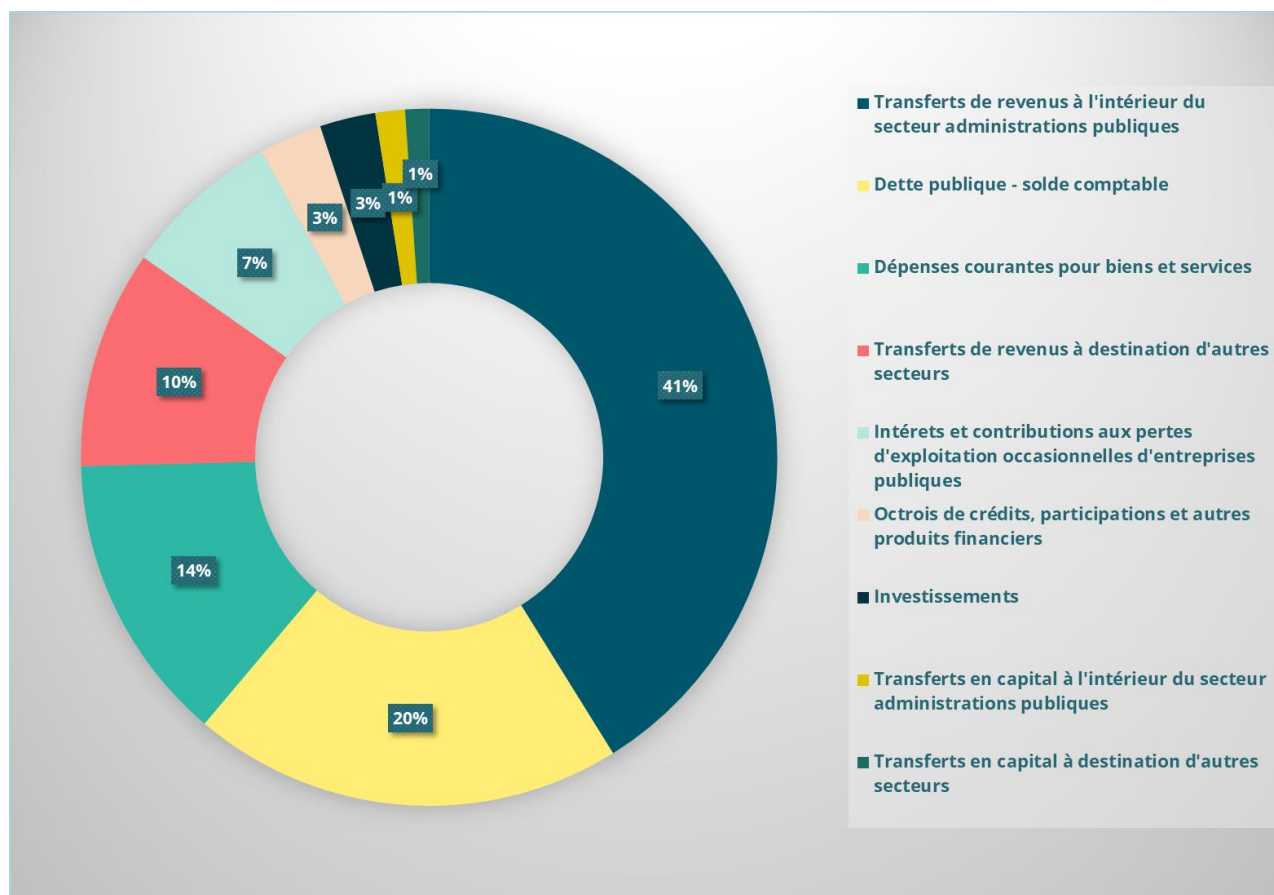
La méthodologie appliquée est pour les éliminations est la même que celle utilisée pour l'établissement du bilan et du compte de résultat. En cas de non-réciprocité des montants imputés entre les entités, seul le montant du consensus (le plus petit montant commun) est retenu pour élimination. Toutefois, il est possible qu'une opération soit imputée sur un code économique autres que ceux précités et soit néanmoins prise en compte pour les éliminations. Aucun retraitement des données n'est permis. Sur la base de la confirmation par l'entité, le plus petit montant commun peut être éliminé même s'il a été comptabilisé sur un code économique différent.

En chiffres, cela donne le résultat suivant :

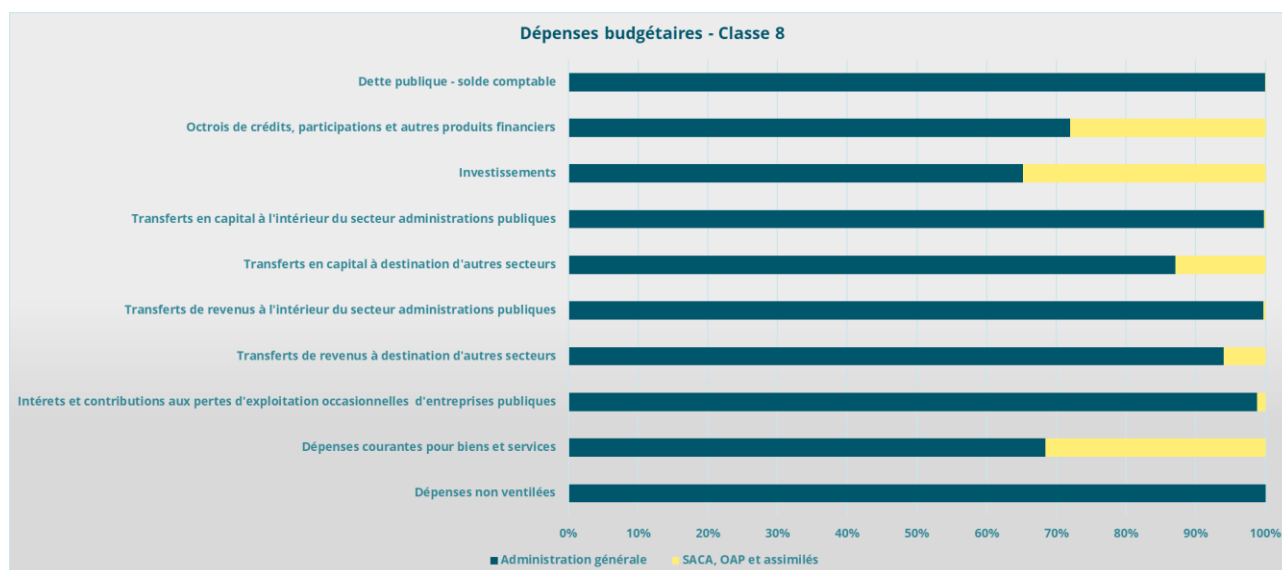
Tableau 13 – Synthèse du compte récapitulatif des opérations budgétaires (en millions d'euros)

Dépenses budgétaires - classe 8				Recettes budgétaires - classe 9			
	Administration générale	SACA, OAP et assimilés	Total		Administration générale	SACA, OAP et assimilés	Total
Dépenses non ventilées	0,6	0,0	<b>0,6</b>	Recettes non ventilées	23,0	0,0	<b>23,0</b>
Dépenses courantes pour biens et services	10.752,3	4.964,5	<b>15.716,8</b>	Recettes courantes pour biens et services	1.369,6	2.028,1	<b>3.397,7</b>
Intérêts et contributions aux pertes d'exploitation occasionnelles d'entreprises publiques	8.442,6	106,1	<b>8.548,7</b>	Revenus de la propriété	1.365,5	656,5	<b>2.022,1</b>
Transferts de revenus à destination d'autres secteurs	11.133,4	705,6	<b>11.839,0</b>	Transferts de revenus en provenance d'autres secteurs	67.871,9	518,7	<b>68.390,6</b>
Transferts de revenus à l'intérieur du secteur administrations publiques	47.986,9	154,0	<b>48.140,9</b>	Transferts de revenus à l'intérieur du secteur administrations publiques	106,1	298,3	<b>404,4</b>
Transferts en capital à destination d'autres secteurs	1.127,1	167,2	<b>1.294,3</b>	Transferts en capital en provenance d'autres secteurs	2.373,8	34,2	<b>2.408,0</b>
Transferts en capital à l'intérieur du secteur administrations publiques	1.599,5	2,8	<b>1.602,3</b>	Transferts en capital à l'intérieur du secteur des administrations publiques	0,3	1.474,0	<b>1.474,3</b>
Investissements	1.975,2	1.055,0	<b>3.030,2</b>	Désinvestissements	334,4	85,1	<b>419,5</b>
Octrois de crédits, participations et autres produits financiers	2.457,7	957,3	<b>3.415,0</b>	Remboursements de crédits, liquidation de participations et ventes d'autres produits financiers	3.889,0	2.580,9	<b>6.469,8</b>
<b>Sous-total des opérations</b>	<b>85.475,3</b>	<b>8.112,6</b>	<b>93.587,9</b>	<b>Sous-total des opérations</b>	<b>77.333,7</b>	<b>7.675,9</b>	<b>85.009,5</b>
Dette publique - solde comptable	23.407,7	15,8	<b>23.423,4</b>	Dette publique - solde comptable	67.171,0	0,0	<b>67.171,0</b>
<b>Total des dépenses budgétaires - classe 8</b>	<b>108.883,0</b>	<b>8.128,3</b>	<b>117.011,3</b>	<b>Total des recettes budgétaires - classe 9</b>	<b>144.504,7</b>	<b>7.675,9</b>	<b>152.180,5</b>
<b>Solde budgétaire</b>			<b>35.169,2</b>				

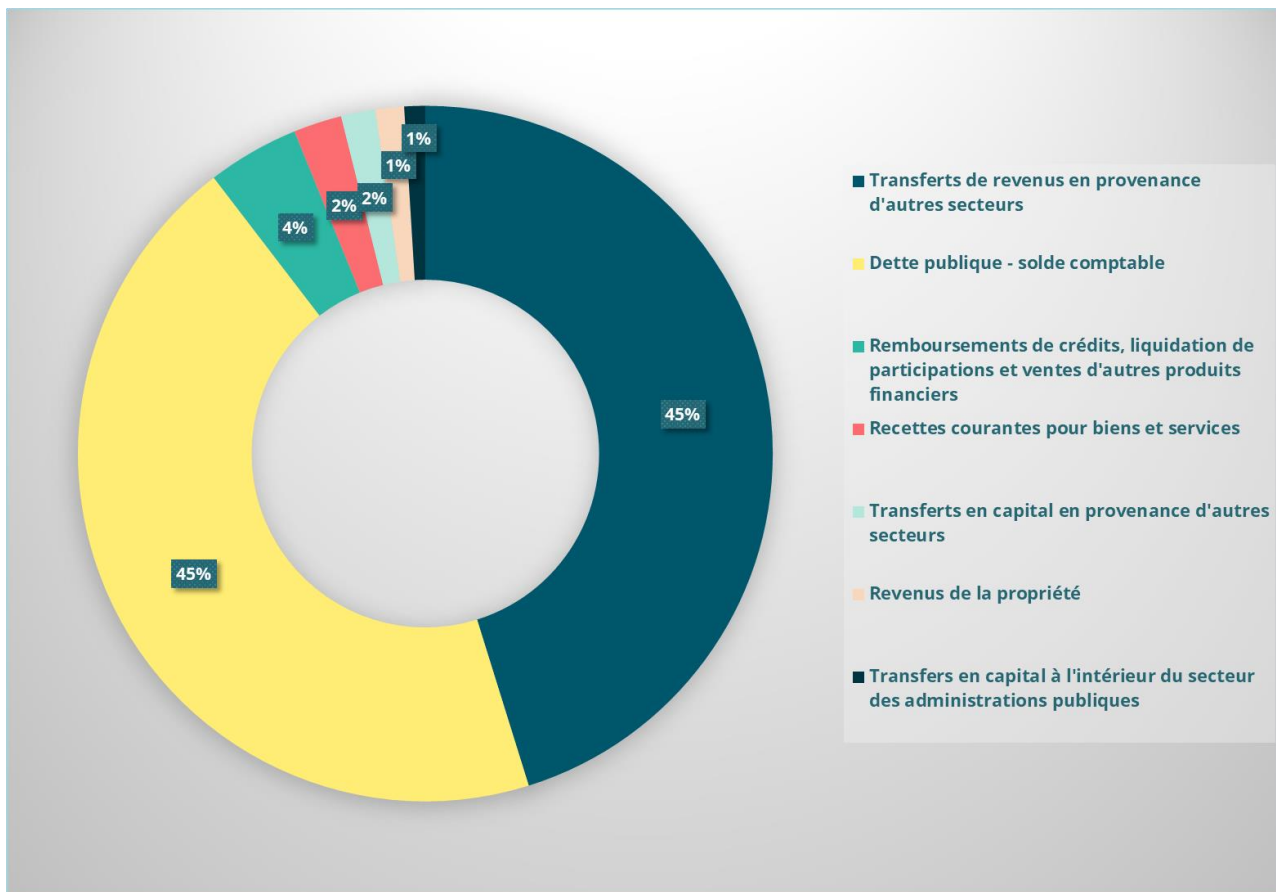
Graphique 10 – Compte récapitulatif des opérations budgétaires : Dépenses (en pourcentage)



Graphique 11 – Compte récapitulatif des opérations budgétaires : Dépenses – Répartition Administration générale – Entités consolidées (en pourcentage)



Graphique 12 – Compte récapitulatif des opérations budgétaires : Recettes (en pourcentage)



Graphique 13 – Compte récapitulatif des opérations budgétaires : Recettes – Répartition Administration générale – Entités consolidées (en pourcentage)

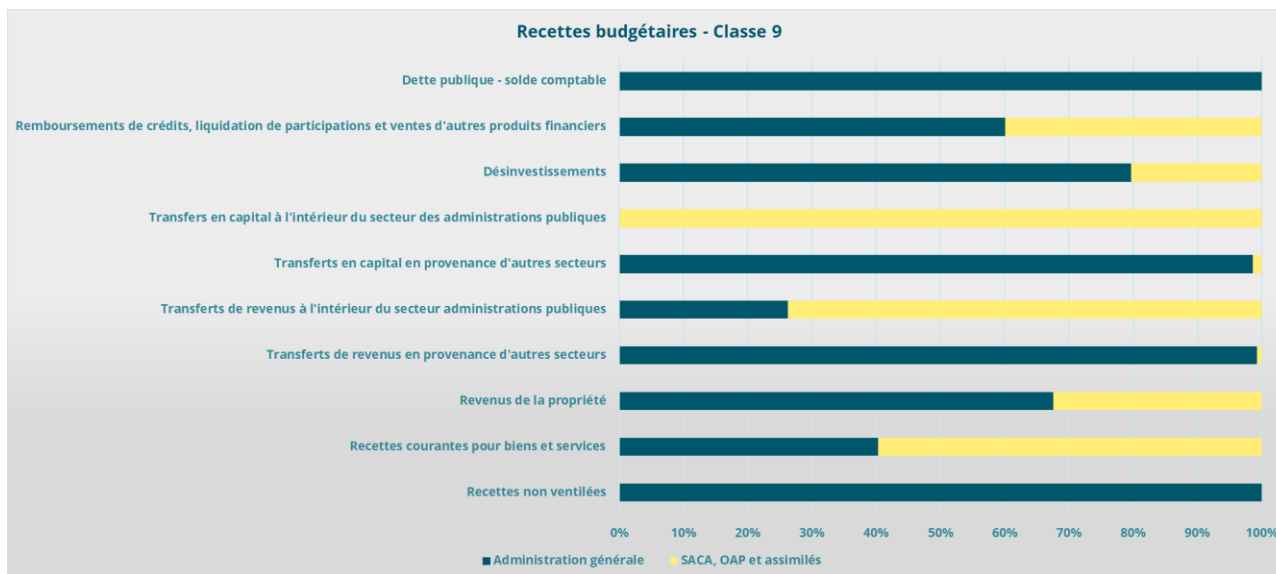


Tableau 14 – Aperçu des éliminations classe 8 et 9 (en millions d'euros)

Eliminations - Dépenses budgétaires - classe 8					
		Consolidé avant éliminations	Eliminations Administration générale	Eliminations SACA, OAP et assimilés	Consolidé après éliminations
80	Dépenses non ventilées	0,6	0,0	0,0	0,6
81	Dépenses courantes pour biens et services	15.716,9	0,0	-0,1	15.716,8
812110	<i>Frais généraux de fonctionnement payés à des secteurs autres que le secteur administrations publiques</i>		0,0	-0,1	
82	Intérêts et contributions aux pertes d'exploitation occasionnelles d'entreprises	8.676,6	-113,5	-14,4	8.548,7
821100	<i>Intérêts de la dette publique en euros</i>		-113,5	-14,3	
821300	<i>Intérêts de la dette à l'intérieur du secteur administrations publiques</i>		0,0	-0,1	
83	Transferts de revenus à destination d'autres secteurs	11.839,0	0,0	0,0	11.839,0
84	Transferts de revenus à l'intérieur du secteur administrations publiques	51.140,2	-2.957,0	-42,3	48.140,9
841100	<i>Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel - au pouvoir institutionnel Fédéral</i>		0,0	-39,7	
841300	<i>Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel - aux SACA</i>		-221,0	-2,2	
841400	<i>Transferts de revenus aux OAP</i>		-2.736,0	-0,4	
85	Transferts en capital à destination d'autres secteurs	1.294,3	0,0	0,0	1.294,3
86	Transferts en capital à l'intérieur du secteur administrations publiques	1.602,3	0,0	0,0	1.602,3
87	Investissements	3.032,2	0,0	-1,9	3.030,2
875000	<i>Constitution de stocks</i>		0,0	-1,9	
88	Octrois de crédits, participations et autres produits financiers	3.415,0	0,0	0,0	3.415,0
89	Dette publique - solde comptable	23.423,4	0,0	0,0	23.423,4
<b>Total</b>		<b>120.140,6</b>	<b>-3.070,5</b>	<b>-58,8</b>	<b>117.011,3</b>

Eliminations - Recettes budgétaires - classe 9					
		Consolidé avant éliminations	Eliminations Administration générale	Eliminations SACA, OAP et assimilés	Consolidé après éliminations
90	<b>Recettes non ventilées</b>	23,0	0,0	0,0	23,0
91	<b>Recettes courantes pour biens et services</b>	3.399,5	0,0	-1,8	3.397,7
916110	<i>Ventes de biens non durables et de services aux entreprises</i>		0,0	-0,2	
916130	<i>Ventes biens non-durables &amp; services à l'étranger</i>		0,0	-0,2	
916200	<i>Ventes biens non-durables &amp; services à l'intérieur du secteur administrations publiques</i>		0,0	-1,4	
92	<b>Revenus de la propriété</b>	2.149,7	-12,4	-115,2	2.022,1
926100	<i>Perception d'intérêts d'autres secteurs que le secteur administrations publiques</i>		0,0	-31,0	
926200	<i>Perception d'intérêts à l'intérieur du secteur administrations publiques</i>		-12,4	-84,2	
93	<b>Transferts de revenus en provenance d'autres secteurs</b>	68.391,4	0,0	-0,8	68.390,6
938600	<i>Subsides reçus</i>		0,0	-0,8	
94	<b>Transferts de revenus à l'intérieur du secteur administrations publiques</b>	3.403,0	-41,7	-2.956,9	404,4
946100	<i>Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel - du pouvoir institutionnel</i>		0,0	-2.919,5	
946200	<i>Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel - des fonds budgétaires non organiques</i>		0,0	-8,8	
946300	<i>Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel - SACA</i>		-1,0	-2,1	
946400	<i>Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel - OAP</i>		-40,7	-26,5	
95	<b>Transferts en capital en provenance d'autres secteurs</b>	2.408,0	0,0	0,0	2.408,0
96	<b>Transferts en capital à l'intérieur du secteur des administrations publiques</b>	1.474,8	0,0	-0,5	1.474,3
966420	<i>Autres transferts en capital des organismes administratifs publics (OAP)</i>		0,0	-0,5	
97	<b>Désinvestissements</b>	419,5	0,0	0,0	419,5
98	<b>Remboursements de crédits, liquidation de participations et ventes d'autres produits</b>	6.469,8	0,0	0,0	6.469,8
99	<b>Dettes publiques - solde comptable</b>	67.171,0	0,0	0,0	67.171,0
<b>Total</b>		<b>155.309,8</b>	<b>-54,1</b>	<b>-3.075,2</b>	<b>152.180,5</b>

### 13. Annexes

- COMPTES CONSOLIDES 2023 (BILAN)
- COMPTES CONSOLIDES 2023 (COMPTES DE RESULTATS)
- TABLEAU DE SYNTHESE DES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDES 2023
- CLASSE 8 ET 9 CONSOLIDE 2023

**I.A. - TABLEAU DE SYNTHESE DU BILAN DES ACTIFS ET PASSIFS  
(CLASSES 1 A 5)**

**A présenter annuellement par les entités soumises au plan comptable  
conformément à l'article 17 de l'A.R. fixant le plan comptable**

- NB**
- a) Les réductions de valeurs d'actif non actées individuellement et qui constituent des postes créditeurs (150 à 159) sont portées globalement en fin de période en négatif à la suite des rubriques d'actif concernées et ce conformément au P.C.G.
- b) Les créances et les dettes entre les services d'une même entité comptable (160 à 169) qui doivent au total se compenser ne sont pas reprises au bilan, étant consolidées en fin de période conformément au P.C.G.
- c) Les rubriques sont comptablement à développer par les Services de l'Etat fédéral en fonction des sous-rubriques et comptes prévus par le Plan comptable.

Rubrique	ACTIF	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PASSIF	Montant	Montant Exercice précédent
	<b>ACTIFS IMMOBILISES</b> (valeurs nettes et réévaluées, s'il y a lieu)				<b>FONDS PROPRES</b>		
	<b>Frais d'établissement - Immobilisations incorporelles</b>				<b>Actif net ou Avoir social - Passif net (-)</b> <b>(situation en fin de période)</b>		
201	Frais d'établissement	38.539.018,59	41.930.152,08	101	Actif net ou Avoir social de l'entité comptable (autre qu'Entreprise d'Etat)	0,00	0,00
202	Immobilisations incorporelles	1.561.881.367,19	1.558.374.877,94	101X	Ecart conso Actif net	0,00	0,00
		<b>1.600.420.385,78</b>	<b>1.600.305.030,02</b>	102	Actif net de l'entité comptable : Entreprise d'Etat	0,00	0,00
				108 (nég)	Passif net de l'entité comptable (à présenter en négatif au passif du Bilan)	-111.255.026.151,14	-72.877.395.538,97
				109	Actif net : démarrage de la comptabilité générale	-331.902.866.281,43	-331.910.088.904,13
				110	Plus-values de réévaluation	20.472.183.667,36	19.811.846.777,13
						<b>-422.685.708.765,21</b>	<b>-384.975.637.665,97</b>
					<b>Fonds propres affectés</b>		
				120	Fonds propres affectés (à ventiler en fonction de leur nature)	1.717.508.302,80	1.665.807.652,21
				121	Fonds propres affectés (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
210	<b>Terrains et Bâtiments</b> Bâtiments en construction	268.435.692,18	224.520.113,97	122	Fonds propres affectés (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
220	Terrains de bâtiments	5.943.977.285,87	5.976.270.863,42	123	Fonds propres affectés (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
221	Terrains d'infrastructures de génie civil	1.624.917.275,30	1.630.306.282,77	124	Fonds propres affectés (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
222	Terrains non bâtis	463.407.223,86	474.948.299,68	125	Fonds propres affectés (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
223	Bâtiments (non compris les terrains sur lesquels ils sont érigés)	6.075.533.694,60	5.892.929.509,99	126	Fonds propres affectés (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
224	Terrains et constructions juridiquement non dissociables	147.248.976,54	48.072.867,32	127	Fonds propres affectés (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
228	Plantations, cultures et autres aménagement de terrains non repris à la rubrique 222	0,00	0,00	128	Fonds propres affectés (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
229	Terrains et bâtiments désaffectés (à réaliser financièrement ou à détruire)	2.674.458,52	3.364.353,55	129	Fonds propres affectés (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
		<b>14.526.194.606,87</b>	<b>14.250.412.290,70</b>			<b>1.717.508.302,80</b>	<b>1.665.807.652,21</b>
				10xx	Intérêts de tiers	<b>320.630.938,24</b>	<b>331.496.064,92</b>
					<b>Fonds sociaux en faveur du personnel</b>		
				130	Fonds sociaux en faveur du personnel (à ventiler en fonction de leur nature)	14.047.449,26	10.211.219,13
				131	Fonds sociaux en faveur du personnel (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
				132	Fonds sociaux en faveur du personnel (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
				133	Fonds sociaux en faveur du personnel (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00

Rubrique	ACTIF	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PASSIF	Montant	Montant Exercice précédent
	<b>Installations, machines et outillage d'exploitation</b>			134	Fonds sociaux en faveur du personnel (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
230	Installations d'exploitation	629.664.173,74	604.517.656,83	135	Fonds sociaux en faveur du personnel (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
231	Machines d'exploitation	129.261.054,73	135.498.783,28	136	Fonds sociaux en faveur du personnel (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
232	Outillage d'exploitation	11.413.794,92	10.406.830,79	137	Fonds sociaux en faveur du personnel (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
239	Installations, machines et outillage d'exploitation désaffectés (à réaliser financièrement ou à détruire)	0,00	0,00	138	Fonds sociaux en faveur du personnel (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
		<b>770.339.023,39</b>	<b>750.423.270,90</b>	139	Fonds sociaux en faveur du personnel (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
						<b>14.047.449,26</b>	<b>10.211.219,13</b>
	<b>Mobilier et matériel - Animaux et végétaux</b> (à l'exclusion du matériel des Forces armées assimilé à des armes de destruction)				<b>PROVISIONS POUR CHARGES A VENIR</b>		
240	Matériel roulant	264.096.132,30	219.730.097,58	140	Provisions pour charges à venir (à ventiler en fonction de leur nature)	8.750.327.019,77	8.112.961.796,77
241	Matériel navigant	117.710.729,51	131.012.144,12	141	Provisions pour charges à venir (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
242	Matériel volant	920.976.176,73	989.005.459,55	142	Provisions pour charges à venir (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
243	Matériel informatique et télématique	207.032.291,04	201.392.708,53	143	Provisions pour charges à venir (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
244	Mobilier, matériel et machines de bureau	71.865.102,28	62.651.339,15	144	Provisions pour charges à venir (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
245	Autres mobiliers et matériels (y compris ceux de protection mis en service dans les Services autres que ceux des Forces armées)	597.659.897,16	550.438.062,61	145	Provisions pour charges à venir (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
246	Ouvrages de bibliothèque	908.741.994,95	907.695.806,41	146	Provisions pour charges à venir (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
247	Objets et oeuvres d'art, matériel et instruments rares	2.717.636.256,66	2.717.077.401,26	147	Provisions pour charges à venir (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
248	Animaux et végétaux	1.013.773,26	849.269,27	148	Provisions pour charges à venir (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
249	Actifs mobiliers corporels non encore mis en service	4.566.150.838,43	3.341.630.111,53	149	Provisions pour charges à venir (à ventiler en fonction de leur nature)	0,00	0,00
		<b>10.372.883.192,32</b>	<b>9.121.482.400,01</b>			<b>8.750.327.019,77</b>	<b>8.112.961.796,77</b>
	<b>Immobilisations corporelles détenues en Location-Financement et autres droits réels que de propriété</b>						
250	Terrains et bâtiments	53.459.103,56	55.397.225,60				
251	Installations d'exploitation	854.566,87	1.281.850,36				
252	Machines et outillage d'exploitation	0,00	0,00				
253	Mobilier et matériel	174.834.171,70	1.557.195,18				
		<b>229.147.842,13</b>	<b>58.236.271,14</b>				
	<b>Ouvrages de génie civil</b>						
260	Autoroutes, routes et pistes cyclables	5.216.652,83	3.911.858,10				
261	Champs d'aviation	0,00	0,00				
262	Canaux, fleuves et rivières navigables ou non	0,00	0,00				
263	Barrages	0,00	0,00				
264	Infrastructures portuaires	0,00	0,00				



Rubrique	ACTIF	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PASSIF	Montant	Montant Exercice précédent
265	Infrastructures de transports publics (infrastructures de métros, prémétros et tramways et autres transports dont l'entité comptable est propriétaire)	14.832.005.389,28	14.479.551.808,89				
266	Stations d'épuration des eaux usées (infrastructures dont l'entité comptable est propriétaire)	0,00	0,00				
267	Défenses côtières et chenaux de navigation - Réseaux de télétransmission, réseaux radio et réseaux de transmission de données informatiques	4.446.292,66	3.422.261,51				
268	Autres infrastructures (Oléoducs, etc.)	0,00	0,00				
269	Ouvrages de génie civil désaffectés (à réaliser financièrement ou à détruire)	0,00	0,00				
		<b>14.841.668.334,77</b>	<b>14.486.885.928,50</b>				
	<b>Immobilisations corporelles en cours</b>						
213	Installations d'exploitation en construction	210.088.430,86	158.475.287,71				
215	Frais d'agencement et d'aménagement de biens immeubles propres en cours	25.709.069,94	23.985.247,68				
216	Travaux en cours - Ouvrages de génie civil	2.109.880.406,85	2.073.917.488,20				
		<b>2.345.677.907,65</b>	<b>2.256.378.023,59</b>				
	<b>Immobilisations financières</b>						
270	Participations totales dans des entreprises résidentes	469.618.989,07	6.879.004.248,95				
271	Participations majoritaires (50% et +) dans des entreprises résidentes	23.384.958.658,54	23.024.719.094,72				
272	Participations minoritaires dans des entreprises résidentes	3.202.923.891,93	2.730.402.690,82				
273	Participations dans des entreprises non résidentes (non reprises au 274)	7.510.985.731,15	9.750.832.749,19				
274	Participations dans des Organismes internationaux dont l'entité est membre	10.605.232.673,83	10.788.922.462,94				
275	Créances pouvant être assimilées à des participations	677.802.551,43	623.262.195,78				
276	Immobilisé financier monétaire	0,00	0,00				
		<b>45.851.522.495,95</b>	<b>53.797.143.442,40</b>				
	<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>90.537.853.788,86</b>	<b>96.321.266.657,26</b>				
	<b>CREANCES AU SEIN DE L'ENTITE COMPTABLE</b>				<b>DETTES AU SEIN DE L'ENTITE COMPTABLE</b>		
161	Prêts et avances consentis des Départements, Services, etc. de l'entité comptable à d'autres Départements, Services, etc. de l'entité comptable (autres que soldes débiteurs en compte courant)	0,00	0,00	162	Emprunts et avances obtenus par des Départements, Services, etc. de l'entité comptable auprès d'autres Départements, Services, etc. de l'entité comptable (autres que soldes créditeurs en compte courant)	0,00	0,00
163	Comptes courants normalement débiteurs des Départements, Services, etc. pour des opérations avec d'autres Départements, Services, etc. de l'entité comptable	0,00	0,00	164	Comptes courants normalement créditeurs des Départements, Services, etc. pour des opérations avec d'autres Départements, Services, etc. de l'entité comptable	0,00	0,00
	<b>TOTAL CREANCES AU SEIN DE L'ENTITE COMPTABLE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>TOTAL DETTES AU SEIN DE L'ENTITE COMPTABLE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Rubrique	ACTIF	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PASSIF	Montant	Montant Exercice précédent
	<b>CREANCES A PLUS D'UN AN D'ECHEANCE</b>				<b>DETTES A PLUS D'UN AN D'ECHEANCE</b>		
	<b>Titres d'emprunts à plus d'un an d'échéance émis par des tiers ou par l'entité elle-même</b>				<b>Emprunts à plus d'un an d'échéance émis ou repris par l'entité comptable</b>		
280	Titres d'emprunts publics à plus d'un an d'échéance émis par le Pouvoir fédéral et les O.A.P. qui en relèvent (y compris ceux d'emprunts perpétuels)	647.318.263,11	1.520.466.737,43	170	Emprunts perpétuels	39.788.000,00	39.788.000,00
281	Titres d'emprunts publics à plus d'un an d'échéance émis par les Communautés et Régions et par les O.A.P. qui en relèvent	1.200.000.000,00	1.200.000.000,00	171	OLOS à plus d'un an d'échéance en EUROS	396.904.731.936,01	380.735.931.936,01
282	Titres d'emprunts à plus d'un an d'échéance émis par des tiers non soumis au P.C.G.	184.859.268,17	182.468.490,96	172	Emprunts publics à plus d'un an d'échéance autres qu'OLOS en EUROS	5.060.264.300,00	5.447.124.700,00
		<b>2.032.177.531,28</b>	<b>2.902.935.228,39</b>				
				173	Emprunts à plus d'un an d'échéance contractés en une devise étrangère et dont le risque de change n'est pas couvert par une opération sur dérivés (E.S.C.)	0,00	0,00
				174	Emprunts à plus d'un an d'échéance contractés en une devise étrangère mais dont le risque de change par rapport à l'EURO est couvert par un dérivé (E.C.E.)	647.558.605,70	634.447.190,03
				175	Emprunts à plus d'un an d'échéance contractés en une devise étrangère mais dont le risque de change par rapport à cette devise est couvert par un dérivé contracté dans une autre devise étrangère (E.C.D.)	0,00	0,00
				176	Emprunts privés à plus d'un an d'échéance contractés en EUROS auprès de tiers non soumis au P.C.G.	12.083.995.503,35	13.612.874.941,00
				177	Bons du trésor à échéance indéterminée émis en contrepartie de la participation de l'Etat belge dans le capital d'organismes internationaux dont il est membre (B.T.O.I.)	5.667.961.400,46	5.898.238.637,32
				178	Dettes émises par Organismes Publics distincts de l'État fédéral mais dont les charges incombent à l'État fédéral sous forme de subventions	0,00	0,00
						<b>420.404.299.745,52</b>	<b>406.368.405.404,36</b>
	<b>Autres créances à plus d'un an d'échéance sur des tiers non soumis au P.C.G.</b>				<b>Autres dettes à plus d'un an d'échéance envers des tiers non soumis au P.C.G.</b>		
283	Prêts hypothécaires à des tiers non soumis au P.C.G., à plus d'un an d'échéance	0,00	0,00	182	Dettes en principal en EUROS en matière de Location-Financement et Droits similaires à plus d'un an d'échéance	28.500.588,61	31.099.104,95
284	Avances budgétaires à plus d'un an d'échéance à des tiers non soumis au P.C.G.	113.288.735,56	113.288.735,56	184	Dettes à plus d'un an d'échéance en EUROS à la suite d'achats de biens et services à des tiers non soumis au P.C.G.	954.800.234,05	974.901.930,17
152	<b>moins</b> R.V. en matière d'avances budgétaires à plus d'un an d'échéance	-109.882.295,04	-109.882.295,04				
285	Créances à plus d'un an d'échéance à la suite de la livraison de biens et services des tiers non soumis au P.C.G.	946.839,06	1.497.896,09	185	Dettes à plus d'un an d'échéance en devises étrangères à la suite d'achats de biens et services à des tiers non soumis au P.C.G. (D.A.D.)	0,00	0,00

Rubrique	ACTIF	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PASSIF	Montant	Montant Exercice précédent
150	moins Réductions de valeurs (RV) en matière de créances à plus d'un an d'échéance à la suite de la livraison de biens et services	-141.114,21	-147.340,30				
286	Etablissements de crédit - Avoirs sur comptes bancaires à plus d'un an d'échéance (autres que ceux bloqués pour cautionnements - voor 288) en Belgique et à l'Etranger	277.824.532,90	269.460.257,18	186	Dettes à plus d'un an d'échéance autres que précitées en EUROS (A.D.E.) envers des tiers non soumis au P.C.G. (à l'exclusion des dettes résultant d'emprunts privés bilatéraux)	569.117.391,61	918.362.846,99
287	Autres prêts et créances que précitées à plus d'un an d'échéance dus par des tiers non soumis au P.C.G.	3.627.731.156,47	3.846.221.001,65	187	Dettes à plus d'un an d'échéance autres que précitées en une devise étrangère (A.D.D.) envers des tiers non soumis au P.C.G. (à l'exclusion des dettes résultant d'emprunts privés bilatéraux)	0,00	0,00
153	moins R.V. en matière de prêts et autres créances à plus d'un an d'échéance	-280.100.656,78	-279.894.015,92				
288	Cautionnements, consignations et autres dépôts à échéance à plus d'un an ou indéterminée versés en numéraire par l'entité comptable à des tiers non soumis au P.C.G. et Cautionnements à échéance à plus d'un an ou indéterminée constitués par des comptes bancaires bloqués de l'entité comptable	10.458.152,00	22.514.730,79	188	Cautionnements, consignations et autres dépôts à échéance à plus d'un an ou indéterminée versés en numéraire par des tiers non soumis au P.C.G.	6.257.480.452,30	5.043.158.727,85
289	Titres déposés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations	0,00	15.000.000,00				
		<b>3.640.125.349,96</b>	<b>3.878.058.970,01</b>			<b>7.809.898.666,57</b>	<b>6.967.522.609,96</b>
	<b>Autres créances à plus d'un an d'échéance sur des tiers soumis au P.C.G.</b>				<b>Autres dettes à plus d'un an d'échéance envers des tiers soumis au P.C.G.</b>		
290	Créances à la suite d'emprunts privés à plus d'un an d'échéance contractés auprès de l'entité comptable par des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	0,00	4.000.000,00	190	Emprunts privés à plus d'un an d'échéance contractés auprès de tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	0,00	4.000.000,00
291	Créances à la suite d'emprunts privés à plus d'un an d'échéance contractés auprès de l'entité comptable par des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	0,00	0,00	191	Emprunts privés à plus d'un an d'échéance contractés auprès de tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	0,00	0,00
292	Avances budgétaires à plus d'un an d'échéance octroyées par l'entité comptable à des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	4.000.000,00	4.000.000,00	192	Dettes à la suite d'avances budgétaires à plus d'un an d'échéance octroyées par des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	29.747,22	0,00
293	Avances budgétaires à plus d'un an d'échéance octroyées par l'entité comptable à des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	0,00	0,00	193	Dettes à la suite d'avances budgétaires à plus d'un an d'échéance octroyées par des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	0,00	29.747,22
294	Créances à plus d'un an d'échéance à la suite de la livraison de biens et services à des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	1.011.551.865,01	367.089.881,84	194	Dettes à plus d'un an d'échéance suite à l'achat de biens et services à des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	0,00	0,00
295	Créances à plus d'un an d'échéance à la suite de la livraison de biens et services à des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	0,00	34.900,00	195	Dettes à plus d'un an d'échéance suite à l'achat de biens et services envers des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	0,00	0,00

Rubrique	ACTIF	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PASSIF	Montant	Montant Exercice précédent
296	Autres prêts et créances que précités à plus d'un an d'échéance dus par des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	1.089.589.044,26	1.439.020.570,39	196	Autres dettes que précitées à plus d'un an d'échéance envers des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	81.321.734,33	17.506.613,21
297	Autres prêts et créances que précités à plus d'un an d'échéance dus par des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	156.784.548,40	235.224.342,79	197	Autres dettes que précitées à plus d'un an d'échéance envers des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	0,00	0,00
298	Cautionnements, consignations et autres dépôts à échéance à plus d'un an ou indéterminée versés en numéraire par l'entité comptable à des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	15.602.002,00	610.462,00	198	Cautionnements, consignations et autres dépôts à échéance à plus d'un an ou indéterminée de tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, versés en numéraire	9.462,00	9.462,00
299	Cautionnements, consignations et autres dépôts à échéance à plus d'un an ou indéterminée versés en numéraire par l'entité comptable à des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	4.327.486,08	40,00	199	Cautionnements, consignations et autres dépôts à échéance à plus d'un an ou indéterminée de tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, versés en numéraire	9.503,85	9.503,85
		<b>2.281.854.945,75</b>	<b>2.049.980.197,02</b>			<b>81.370.447,40</b>	<b>21.555.326,28</b>
	<b>TOTAL CREANCES A PLUS D'UN AN D'ECHANANCE</b>	<b>7.954.157.826,99</b>	<b>8.830.974.395,42</b>		<b>TOTAL DETTES A PLUS D'UN AN D'ECHANANCE</b>	<b>428.295.568.859,49</b>	<b>413.357.483.340,60</b>
	<b>STOCKS DE FABRICATION ET AUTRES STOCKS</b>						
	<b>Stocks de matières premières pour fabrication</b>						
300	Stocks de matières premières pour fabrication	9.137.406,78	9.278.832,72				
		<b>9.137.406,78</b>	<b>9.278.832,72</b>				
	<b>Stocks de fournitures pour fabrication</b>						
310	Stocks de fournitures pour fabrication	304.051.968,49	285.906.444,70				
		<b>304.051.968,49</b>	<b>285.906.444,70</b>				
	<b>En-cours de fabrication</b>						
320	En-cours de fabrication	98.353.478,95	96.921.081,64				
		<b>98.353.478,95</b>	<b>96.921.081,64</b>				
	<b>Stocks de produits finis fabriqués</b>						
330	Stocks de produits finis fabriqués	6.133.450,77	1.705.935,25				
		<b>6.133.450,77</b>	<b>1.705.935,25</b>				
	<b>Stocks de marchandises acquises en vue de leur revente</b>						
340	Stocks de marchandises acquises en vue de leur revente	2.211.290.417,22	2.246.665.919,72				
		<b>2.211.290.417,22</b>	<b>2.246.665.919,72</b>				
	<b>Stocks de produits énergétiques de consommation</b>						
350	Stocks de mazout de chauffage	0,00	0,00				
354	Stocks de charbon, coke, lignite et autres combustibles de chauffage	0,00	0,00				
355	Stocks d'essence pour moyens de transport	0,00	0,00				
356	Stocks de mazout pour moyens de transport	0,00	0,00				
357	Stocks de L.P.G. pour moyens de transport	0,00	0,00				
358	Stocks d'autres combustibles pour moyens de transport (Kérosène, etc.)	22.123,80	8.066,22				

Rubrique	ACTIF	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PASSIF	Montant	Montant Exercice précédent
359	Stocks de produits énergétiques de consommation, non ventilés	67.525.625,36	62.998.019,92				
		<b>67.547.749,16</b>	<b>63.006.086,14</b>				
	<b>Stocks de biens de consommation d'armement ou considérés comme tels</b>						
360	Stocks d'armes de destruction - Forces armées (y compris supports matériels de transport, de lancement et de largage)	127.519.830,34	154.607.322,59				
361	Stocks de munitions - Forces armées	866.562.334,25	461.350.950,93				
362	Stocks de pièces de rechange (pour armes de destruction) - Forces armées	339.375.998,15	378.022.688,76				
363	Stocks de petit outillage de nature militaire (prix de facture inférieur à 500 euros) - Forces armées	3.382.027,60	3.472.507,07				
364	Stocks de munitions - Police fédérale	4.287.081,45	3.339.293,69				
365	Stocks de pièces de rechange (pour armes de protection) - Police fédérale	12.962.402,02	12.754.526,28				
366	Stocks de petit outillage de nature militaire (prix de facture inférieur à 500 euros) - Police fédérale	0,00	0,00				
367	Stocks de munitions - Autres Services	0,00	0,00				
368	Stocks de pièces de rechange (pour armes de protection) - Autres Services	0,00	0,00				
369	Stocks de petit outillage de nature militaire (prix de facture inférieur à 500 euros) - Autres Services	0,00	0,00				
		<b>1.354.089.673,81</b>	<b>1.013.547.289,32</b>				
	<b>Stocks de biens de consommation destinés aux ménages au titre de prestations sociales en nature</b>						
370	Stocks de produits pharmaceutiques destinés directement aux victimes militaires et civiles de guerres et d'événements politiques	0,00	0,00				
371	Stocks de produits pharmaceutiques destinés directement aux handicapés	0,00	0,00				
373	Stocks de prothèses et autres appareillages destinés directement aux victimes militaires et civiles de guerres et d'événements politiques	0,00	0,00				
374	Stocks de prothèses et autres appareillages destinés directement aux handicapés	0,00	0,00				
376	Stocks de fournitures diverses destinés à la formation professionnelle des adultes	0,00	0,00				
378	Autres stocks de biens de consommation destinés à l'octroi de prestations sociales en nature	151.061.136,44	315.043.834,77				
379	Stocks de biens de consommation destinés à l'octroi de prestations sociales en nature, non ventilés	0,00	0,00				
		<b>151.061.136,44</b>	<b>315.043.834,77</b>				
	<b>Stocks fournitures de bureau</b>						
390	Stocks fournitures de bureau	86.108.116,26	34.463.684,41				
		<b>86.108.116,26</b>	<b>34.463.684,41</b>				
	<b>TOTAL STOCKS DE FABRICATION ET AUTRES STOCKS</b>	<b>4.287.773.397,88</b>	<b>4.066.539.108,67</b>				

Rubrique	ACTIF	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PASSIF	Montant	Montant Exercice précédent
	<b>CRÉANCES A UN AN AU PLUS D'ÉCHEANCE</b> (autres que placements financiers) <b>Créances à un an au plus d'échéance sur des tiers non soumis au P.C.G. (y compris toutefois les créances sur des tiers soumis au P.C.G., à la suite d'impositions fiscales propres)</b>				<b>DETTES A UN AN AU PLUS D'ÉCHEANCE</b> (autres qu'emprunts financiers) <b>Dettes à un an au plus d'échéance envers des tiers non soumis au P.C.G. (y compris toutefois les dettes fiscales propres de l'entité comptable)</b>		
400	Créances à un an au plus d'échéance à la suite de la livraison de biens et services à des tiers non soumis au P.C.G.	1.849.187.237,13	776.264.936,03	440	Dettes à un an au plus d'échéance suite à l'achat de biens et services à des tiers non soumis au P.C.G.	2.660.820.325,95	3.694.177.498,92
151	<b>moins</b> R.V. en matière de créances à un an au plus d'échéance à la suite de la livraison de biens et services	-170.372.505,56	-146.757.200,88				
401	Créances fiscales sur des tiers non soumis au P.C.G. (y compris toutefois celles sur des tiers soumis au P.C.G., à la suite d'impositions fiscales propres)	51.992.115.006,48	39.818.848.731,27	441	Dettes fiscales envers des tiers non soumis au P.C.G. - Impôts et taxes à rembourser aux contribuables	7.422.842.546,69	4.695.002.752,35
154	<b>moins</b> R.V. en matière de créances fiscales	-42.156.280.058,35	-20.104.167.528,27				
402	Créances en matière de rémunérations directes et indirectes du personnel et de personnes attachées à l'entité comptable	667.344,50	175.752,28	442	Autres dettes fiscales envers des tiers non soumis au P.C.G. - Impôts et taxes perçus pour le compte desdits tiers	2.360.762.889,38	1.566.859.870,08
403	Avances budgétaires à un an au plus d'échéance à des tiers non soumis au P.C.G.	955.270,71	1.213.303,04	443	Dettes fiscales propres - Précomptes immobilier et mobilier et autres dettes fiscales propres	32.451.304,12	32.531.368,71
155	<b>moins</b> R.V. en matière d'avances budgétaires à un an au plus d'échéance	0,00	0,00				
404	Avances de trésorerie à des tiers non soumis au P.C.G.	41.759.995,68	41.986.547,48	444	Dettes en matière de rémunérations directes et indirectes du personnel et de personnes attachées à l'entité comptable	629.211.504,09	550.777.500,77
156	<b>moins</b> R.V. en matière d'avances de trésorerie	0,00	0,00				
407	Créances résultants des déficits des comptes publics à recouvrer	193.528,38	193.518,82	445	Dettes découlant du service financier des emprunts émis par l'entité comptable ou repris par elle ainsi que de l'acquisition d'effets financiers par l'entité comptable	7.719.303,35	457.106,00
158	<b>moins</b> R.V. en matière de déficits des comptes publics	0,00	0,00	446	Dettes résultants des placements de disponibilités de tiers non soumis au P.C.G. auprès de la Trésorerie du Pouvoir fédéral (A.R. du 15 juillet 1997)	4.609.624.453,07	3.288.471.320,38
406	Créances domaniales	13.843.384,99	43.967.987,83				
157	<b>moins</b> R.V. en matière de créances domaniales	-47.541,77	-47.541,77				
405	Créances découlant de la souscription d'emprunts de l'entité comptable par des tiers ainsi que de la détention d'effets financiers par l'entité comptable	4.999.981.737,38	3.508.807.295,88	447	Autres dettes à un an au plus d'échéance envers des tiers non soumis au P.C.G. (à l'exclusion des certificats et bons à un an au plus et des emprunts bancaires à un an au plus)	14.450.009.731,49	19.621.081.431,50
153	<b>moins</b> R.V. en matière de prêts et autres créances à plus d'un an d'échéance échéant dans les 12 mois	-6.589.044,14	0,00				
408	Autres créances à un an au plus d'échéance sur des tiers non soumis au P.C.G. (à l'exclusion des comptes bancaires à vue et à un an au plus d'échéance)	9.478.237.553,71	2.476.959.022,02	448	Autres REPO	26.821.790,45	70.730.154,86
159	<b>moins</b> R.V. en matière d'autres créances à un an au plus d'échéance	-10.445.046,32	-9.324.182,47				

Rubrique	ACTIF	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PASSIF	Montant	Montant Exercice précédent
409	Cautionnements, consignations et autres dépôts à un an au plus d'échéance versés en numéraire par l'entité comptable à des tiers non soumis au P.C.G. et Cautionnements à un an au plus d'échéance constitués par des comptes bancaires bloqués de l'entité comptable	137.221.588,95	378.442,51	449	Cautionnements, consignations et autres dépôts à un an au plus d'échéance de tiers non soumis au P.C.G. versés en numéraire	418.333.509,61	638.096.615,16
		<b>26.170.428.451,77</b>	<b>26.408.499.083,77</b>			<b>32.618.597.358,20</b>	<b>34.158.185.618,73</b>
	<b>Créances à plus d'un an d'échéance sur des tiers non soumis au P.C.G. échéant dans les douze mois à venir</b>				<b>Dettes à plus d'un an d'échéance envers des tiers non soumis au P.C.G. échéant dans les douze mois à venir</b>		
413	Prêts hypothécaires à plus d'un an d'échéance à des tiers non soumis au P.C.G., échéant dans les douze mois à venir (montants en principal) (MPPH)	0,00	0,00	452	Dettes en principal en matière de Location-Financement et Droits similaires à plus d'un an d'échéance, échéant dans les douze mois à venir	2.628.998,62	2.977.829,78
414	Avances budgétaires à plus d'un an d'échéance à des tiers non soumis au P.C.G., échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00				
415	Créances à plus d'un an d'échéance à la suite de la livraison de biens et services à des tiers non soumis au P.C.G. échéant dans les douze mois à venir	403.466,42	0,00	455	Dettes à plus d'un an d'échéance suite à l'achat de biens et services à des tiers non soumis au P.C.G., échéant dans les douze mois à venir	20.492.848,80	19.260.350,43
416	Etablissements de crédit - Avoirs sur comptes bancaires à plus d'un an d'échéance (autres que ceux bloqués pour cautionnements), en Belgique et à l'Etranger, échéant dans les douze mois à venir	5.102.767,06	8.741.540,30				
417	Autres prêts et créances que précités à plus d'un an d'échéance dus par des tiers non soumis au P.C.G., échéant dans les douze mois à venir	246.091.436,70	132.879.827,59	457	Autres emprunts et dettes que précités à plus d'un an d'échéance envers des tiers non soumis au P.C.G., échéant dans les douze mois à venir	575.611.280,67	647.518.546,70
419	Cautionnements, consignations et autres dépôts à plus d'un an d'échéance versés en numéraire par l'entité comptable à des tiers non soumis au P.C.G. échéant dans les douze mois à venir et Cautionnements à plus d'un an d'échéance constitués par des comptes bancaires bloqués de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	2.007.498,28	44.000,00	458	Cautionnements, consignations et autres dépôts à plus d'un an d'échéance versés en numéraire par des tiers non soumis au p.c.g. (à la caisse des dépôts et consignations-SACA du service public fédéral finances-et auprès des services d'autres entités soumises au P.C.G.), échéant dans les douze mois à venir	0,00	-1.979.947,24
		<b>253.605.168,46</b>	<b>141.665.367,89</b>			<b>598.733.128,09</b>	<b>667.776.779,67</b>
	<b>Créances à un an au plus d'échéance sur des tiers soumis au P.C.G. (autres que les créances sur ces tiers, à la suite d'impositions fiscales propres)</b>				<b>Dettes à un an au plus d'échéance envers des tiers soumis au P.C.G. (à l'exclusion des dettes fiscales propres de l'entité comptable)</b>		
420	Créances à un an au plus d'échéance à la suite de la livraison de biens et services à des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	494.237.886,41	1.320.563.337,12	460	Dettes à un an au plus d'échéance suite à l'achat de biens et services à des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	335.069.935,53	1.137.443.668,19
421	Créances à un an au plus d'échéance à la suite de la livraison de biens et services à des tiers soumis au P.C.G. d'une autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	19.434.934,30	42.505.928,36	461	Dettes à un an au plus d'échéance suite à l'achat de biens et services à des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable à la suite de la vente de biens et services	216.457.545,11	786.067.909,95

Rubrique	ACTIF	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PASSIF	Montant	Montant Exercice précédent
422	Créances fiscales et autres que précitées à un an au plus d'échéance sur des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	299.067.411,86	296.288.264,83	462	Dettes fiscales et autres que précitées à un an au plus d'échéance envers des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	553.233.803,45	482.298.690,60
423	Créances fiscales et autres que précitées à un an au plus d'échéance sur des tiers soumis au P.C.G. d'une autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	814.922.316,20	973.071.004,97	463	Dettes fiscales et autres que précitées à un an au plus d'échéance envers des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	289.366.063,83	41.848.910,87
424	Avances budgétaires à un an au plus d'échéance à des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	-723,34	-723,34	464	Dettes à la suite d'avances budgétaires à un an au plus d'échéance octroyées par des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	29.573.186,22	27.895.452,14
425	Avances budgétaires à un an au plus d'échéance à des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	0,00	0,00	465	Dettes à la suite d'avances budgétaires à un an au plus d'échéance octroyées par des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	10.800.997,72	137.675.846,21
426	Prêts et avances de trésorerie à un an au plus d'échéance à des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	6.733.754,75	3.831.404,38	466	Dettes à la suite de prêts et d'avances de trésorerie à un an au plus d'échéance octroyées par des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	227.840.904,28	235.205.591,12
427	Prêts et avances de trésorerie à un an au plus d'échéance à des tiers soumis au P.C.G. d'une autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	14.644.444,85	213.785.139,16	467	Dettes à la suite de prêts et d'avances de trésorerie à un an au plus d'échéance octroyées par des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	2.449.987,99	2.524.281,31
428	Cautionnements, consignations et autres dépôts à un an au plus d'échéance versés en numéraire par l'entité comptable à des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	184.630,00	0,00	468	Cautionnements, consignations et autres dépôts à un an au plus d'échéance de tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, versés en numéraire	0,00	0,00
429	Cautionnements, consignations et autres dépôts à un an au plus d'échéance versés en numéraire par l'entité comptable à des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable	28.196,20	249.830,00	469	Cautionnements, consignations et autres dépôts à un an au plus d'échéance de tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, versés en numéraire	0,00	0,00
		<b>1.649.252.851,23</b>	<b>2.850.294.185,48</b>			<b>1.664.792.424,13</b>	<b>2.850.960.350,39</b>
	<b>Créances à plus d'un an d'échéance sur des tiers soumis au P.C.G. échéant dans les douze mois à venir</b>				<b>Dettes à plus d'un an d'échéance envers des tiers soumis au P.C.G. échéant dans les douze mois à venir</b>		
430	Créances à la suite d'emprunts privés à plus d'un an d'échéance contractés auprès de l'entité comptable par des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00	470	Dettes à la suite d'emprunts privés à plus d'un an d'échéance contractés par l'entité comptable auprès de tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00
431	Créances à la suite d'emprunts privés à plus d'un an d'échéance contractés auprès de l'entité comptable par des tiers soumis au P.C.G. d'une autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00	471	Dettes à la suite d'emprunts privés à plus d'un an d'échéance contractés par l'entité comptable auprès de tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00



Rubrique	ACTIF	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PASSIF	Montant	Montant Exercice précédent
432	Avances budgétaires à plus d'un an d'échéance octroyées par l'entité comptable à des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00	472	Dettes à la suite d'avances budgétaires à plus d'un an d'échéance octroyées par des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	995.480,00	0,00
433	Avances budgétaires à plus d'un an d'échéance octroyées par l'entité comptable à des tiers soumis au P.C.G. relevant d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00	473	Dettes à la suite d'avances budgétaires à plus d'un an d'échéance octroyées par des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00
434	Créances à plus d'un an d'échéance à la suite de la livraison de biens et services à des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00	474	Dettes à plus d'un an d'échéance suite à l'achat de biens et services à des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00
435	Créances à plus d'un an d'échéance à la suite de la livraison de biens et services à des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00	475	Dettes à plus d'un an d'échéance suite à l'achat de biens et services à des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00
436	Autres prêts et créances que précités à plus d'un an d'échéance dus par des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	21.994.743,70	22.028.247,09	476	Autres dettes que précitées à plus d'un an d'échéance de l'entité envers des tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	12.045.832,00	9.570.929,84
437	Autres prêts et créances que précités à plus d'un an d'échéance dus par des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	8.532,00	0,00	477	Autres dettes que précitées à plus d'un an d'échéance de l'entité envers des tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00
438	Cautionnements, consignations et autres dépôts à plus d'un an d'échéance versés en numéraire par l'entité comptable auprès de tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00	478	Cautionnements, consignations et autres dépôts à plus d'un an d'échéance de tiers soumis au P.C.G. du même Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable versés en numéraire et échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00
439	Cautionnements, consignations et autres dépôts à plus d'un an d'échéance versés en numéraire par l'entité comptable auprès de tiers soumis au P.C.G. d'un autre Groupe institutionnel que celui de l'entité comptable, échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00				
		<b>22.003.275,70</b>	<b>22.028.247,09</b>			<b>13.041.312,00</b>	<b>9.570.929,84</b>
	<b>TOTAUX CREANCES A UN AN AU PLUS D'ECHANCE</b>	<b>28.095.289.747,16</b>	<b>29.422.486.884,23</b>		<b>TOTAL DETTES A UN AN AU PLUS D'ECHANCE</b>	<b>34.895.164.222,42</b>	<b>37.686.493.678,63</b>

Rubrique	ACTIF	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PASSIF	Montant	Montant Exercice précédent
	<b>PLACEMENTS FINANCIERS A UN AN AU PLUS D'ECHEANCE - DISPONIBLE FINANCIER</b>				<b>EMPRUNTS FINANCIERS A UN AN AU PLUS D'ECHEANCE</b>		
	<b>ACTIONS ET PARTS ET LEURS INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES</b>						
	<b>Titres d'emprunts à plus d'un an d'échéance émis par des tiers ou par l'entité elle-même détenus par l'entité comptable et échéant dans les douze mois à venir</b>				<b>Emprunts à plus d'un an d'échéance émis ou repris par l'entité comptable échéant dans les douze mois à venir</b>		
500	Titres d'emprunts publics à plus d'un an d'échéance émis par le Pouvoir fédéral et les O.A.P. qui en relèvent, échéant dans les douze mois à venir	1.429.495.806,40	2.279.681.650,50	511	OLOS à plus d'un an d'échéance échéant dans les douze mois à venir (passifs) en EUROS	28.750.000.000,00	23.154.000.000,00
501	Titres d'emprunts publics à plus d'un an d'échéance émis par les Communautés et Régions et les O.A.P. qui en relèvent, échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00	512	Emprunts publics à plus d'un an d'échéance en EUROS autres qu'OLOS échéant dans les douze mois à venir	22.684.153.800,00	105.250.900,00
502	Titres d'emprunts à plus d'un an d'échéance émis par des tiers non soumis au P.C.G., échéant dans les douze mois à venir	0,00	0,00	513	Emprunts à plus d'un an d'échéance contractés en une devise étrangère et dont le risque de change n'est pas couvert par une opération sur dérivés et échéant dans les douze mois à venir (E.S.C.)	0,00	0,00
		<b>1.429.495.806,40</b>	<b>2.279.681.650,50</b>				
	<b>Certificats et bons de trésorerie et titres analogues à un an au plus d'échéance détenus par l'entité comptable</b>			514	Emprunts à plus d'un an d'échéance contractés en une devise étrangère mais dont le risque de change par rapport à l'EURO est couvert par un dérivés et échéant dans les douze mois à venir (E.C.E.)	-0,01	0,00
521	Certificats de trésorerie et Bons du Trésor à un an au plus d'échéance émis par le Pouvoir fédéral en EUROS	1.478.600.000,01	0,00	515	Emprunts à plus d'un an d'échéance contractés en une devise étrangère mais dont le risque de change par rapport à cette devise est couvert par un dérivé contracté dans une autre devise étrangère échéant dans les douze mois à venir (E.C.D.)	0,00	0,00
522	Bons du Trésor à un an au plus d'échéance émis par le Pouvoir fédéral en Devises étrangères	0,00	0,00	516	Emprunts privés à plus d'un an d'échéance contractés en EUROS auprès de tiers non soumis au P.C.G. échéant dans les douze mois à venir	992.812.909,10	12.606.593,39
523	Autres titres à un an au plus d'échéance émis par le Pouvoir fédéral et les O.A.P. (soumis au P.C.G.) qui en relèvent	0,00	0,00			<b>52.426.966.709,09</b>	<b>23.271.857.493,39</b>
524	Titres à un an au plus d'échéance émis par les Communautés et les Régions et les O.A.P. (soumis au P.C.G.) qui en relèvent	0,00	0,00				
525	Titres autres qu'actions à un an au plus d'échéance émis par des tiers non soumis au P.C.G.	1.430.000.000,00	0,00				
		<b>2.908.600.000,01</b>	<b>0,00</b>				
	<b>Comptes bancaires et postaux à vue - Caisses espèces et équivalents</b>				<b>Certificats et bons de trésorerie et titres analogues émis par l'entité comptable à un an au plus d'échéance - Monnaies émises par le Fonds monétaire (S.A.C.A.)</b>		
550	Comptes à vue à la B.N.B.	4.612.123,93	0,00				
551	Comptes postaux	10.530.936.836,24	13.091.438.082,71	531	Certificats de trésorerie et Bons du Trésor à un an au plus d'échéance émis par le Pouvoir fédéral en EUROS	21.838.500.000,00	37.482.965.354,43

Rubrique	ACTIF	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PASSIF	Montant	Montant Exercice précédent
552	Comptes à vue en EUROS auprès d'autres Etablissements de crédit résidents	53.741.526,57	77.070.894,08	532	Bons du Trésor à un an au plus d'échéance émis par le Pouvoir fédéral en Devises étrangères	0,00	0,00
553	Comptes à vue en EUROS auprès d'autres Etablissements de crédit non résidents	7.426.751,56	8.490.680,74	533	Autres titres analogues à un an au plus d'échéance émis par l'entité comptable	0,00	0,00
554	Comptes à vue en Devises étrangères auprès d'Etablissements de crédit résidents	209.009.720,35	208.253.687,35	534	Positions en euro de bons du trésor (BTB) et emprunts analogues émis à un an au plus en devises étrangères et couverts par un swap de devises ou par un achat à terme	0,00	0,00
555	Comptes à vue en Devises étrangères auprès d'Etablissements de crédit non résidents	41.453.260,51	33.677.345,75	538	Monnaies émises par le S.A.C.A. - Fonds monétaire (emprunt sous forme de monnaie métallique émise dans le public)	1.528.487.578,50	1.513.210.638,57
556	Caisses espèces et équivalents	4.527.111,96	4.078.139,27				
		<b>10.851.707.331,12</b>	<b>13.423.008.829,90</b>			<b>23.366.987.578,50</b>	<b>38.996.175.993,00</b>
	<b>Valeurs échues à l'encaissement - Virements financiers internes</b>						
557	Valeurs échues à l'encaissement (présentées ou à présenter)	463.586,80	758.592,02				
558	Virements financiers internes	708.960,23	2.417.393,15				
		<b>1.172.547,03</b>	<b>3.175.985,17</b>				
	<b>Comptes bancaires et placements bancaires autre qu'à vue à un an au plus d'échéance</b>				<b>Emprunts bancaires à un an au plus d'échéance</b>		
560	Comptes bancaires à un an au plus d'échéance à la B.N.B.	0,00	0,00	571	Emprunts bancaires à un an au plus d'échéance auprès de la B.N.B. (pour mémoire)	0,00	0,00
561	Comptes bancaires à un an au plus d'échéance en EUROS auprès d'autres Etablissements de crédit résidents	3.455.489,22	2.237.418,57	572	Emprunts bancaires à un an au plus d'échéance en EUROS auprès d'Etablissements de crédit résidents	0,00	0,00
562	Comptes bancaires à un an au plus d'échéance en EUROS auprès d'autres Etablissements de crédit non résidents	0,00	0,00	573	Emprunts bancaires à un an au plus d'échéance en EUROS auprès d'Etablissements de crédit non résidents	4.000.000.000,00	0,00
563	Comptes bancaires à un an au plus d'échéance en Devises étrangères auprès d'Etablissements de crédit résidents	13.152,86	13.645,98	574	Emprunts bancaires à un an au plus d'échéance en Devises étrangères (converties en EUROS) auprès d'Etablissements de crédit résidents et dont le risque de change n'est pas couvert par une opération sur dérivés	0,00	0,00
564	Comptes bancaires à un an au plus d'échéance en Devises étrangères auprès d' Etablissements de crédit non résidents	0,00	0,00	575	Emprunts bancaires à un an au plus d'échéance en Devises étrangères (converties en EUROS) auprès d'Etablissements de crédit non résidents et dont le risque de change n'est pas couvert par une opération sur dérivés	0,00	0,00
565	Placements bancaires à un an au plus d'échéance en EUROS auprès d'Etablissements de crédit résidents	722.520.264,32	3.587.700.680,33				
566	Placements bancaires à un an au plus d'échéance en EUROS auprès d'Etablissements de crédit non résidents	1.800.000.000,00	0,00				
567	Placements bancaires à un an au plus d'échéance en Devises étrangères auprès d'Etablissements de crédit résidents	21.567.798,02	20.017.614,54	576	Emprunts bancaires à un an au plus d'échéance en Devises étrangères auprès d'Etablissements de crédit résidents mais dont le risque de change est entièrement couvert par un dérivé	0,00	0,00
568	Placements bancaires à un an au plus d'échéance en Devises étrangères auprès d'Etablissements de crédit non résidents	0,00	0,00	577	Emprunts bancaires à un an au plus d'échéance en Devises étrangères auprès d'Etablissements de crédit non résidents mais dont le risque de change est entièrement couvert par un dérivé	0,00	0,00
		<b>2.547.556.704,42</b>	<b>3.609.969.359,42</b>			<b>4.000.000.000,00</b>	<b>0,00</b>

Rubrique	ACTIF	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PASSIF	Montant	Montant Exercice précédent
	<b>Actions et parts ne constituant pas une participation financière</b>						
540	Actions et parts d'entreprises résidentes cotées sur un marché (A.E.R.M.)	5.653.593,41	302.299,65				
541	Actions et parts d'entreprises non résidentes cotées sur un marché (A.E.N.R.M.)	1.055.138,21	379.109,66				
542	Actions et parts d'entreprises résidentes non cotées sur un marché (A.E.R.N.M.)	2.407.350,45	0,00				
543	Actions et parts d'entreprises non résidentes non cotées sur un marché (A.E.N.R.N.M.)	0,00	0,00				
545	Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00				
547	Parts de coopératives	8.602,90	8.602,90				
548	Certificats fonciers	0,00	0,00				
549	Autres titres de placement	0,00	2.128.187,85				
		<b>9.124.684,97</b>	<b>2.818.200,06</b>				
	<b>Instruments financiers dérivés autres que ceux à imputer aux classes 1, 2, 4, ou 0 et dans les sous-classes 50 à 57 (comptes d'actif)</b>				<b>Instruments financiers dérivés autres que ceux à imputer aux classes 1, 2, 4, ou 0 et dans les sous-classes 50 à 57 (comptes de passif)</b>		
580	Instruments financiers dérivés ayant comme sous-jacent des actions, des parts ou des indices boursiers relatifs à des actions et parts (comptes d'actif)	0,00	0,00	590	Instruments financiers dérivés ayant comme sous-jacent des actions, des parts ou des indices boursiers relatifs à des actions et parts (comptes de passif)	0,00	0,00
581	Instruments financiers dérivés optionnels portant sur des dettes en cours et/ou sur des dérivés liés à des dettes en cours	0,00	0,00	591	Instruments financiers dérivés optionnels portant sur des dettes en cours et/ou sur des dérivés liés à des dettes en cours	0,00	0,00
582	Instruments financiers dérivés optionnels portant sur des créances en cours et/ou sur des dérivés liés à des créances en cours	0,00	0,00	592	Instruments financiers dérivés optionnels portant sur des créances en cours et/ou sur des dérivés liés à des créances en cours	0,00	0,00
583	Instruments financiers dérivés optionnels portant sur des dettes futures et/ou sur des dérivés liés à des dettes futures	0,00	0,00	593	Instruments financiers dérivés optionnels portant sur des dettes futures et/ou sur des dérivés liés à des dettes futures	0,00	0,00
584	Instruments financiers dérivés optionnels portant sur des créances futures et/ou sur des dérivés liés à des créances futures	0,00	0,00	594	Instruments financiers dérivés optionnels portant sur des créances futures et/ou sur des dérivés liés à des créances futures	0,00	0,00
585	Montants à recevoir afférents à des dérivés financiers fermes non liés à des dettes ou à des créances	1.414.245.646,56	2.014.908.654,08	595	Montants à payer afférents à des dérivés financiers fermes non liés à des dettes ou à des créances	1.221.211.446,22	1.695.707.641,95
586	Instruments dérivés fermes afférents à des dettes en cours ou futures, non prévus ailleurs	823.990.453,45	957.806.945,48	596	Instruments dérivés fermes afférents à des dettes en cours ou futures, non prévus ailleurs	619.212.875,68	456.028.556,76
587	Instruments dérivés fermes afférents à des créances en cours ou futures, non prévus ailleurs	0,00	0,00	597	Instruments dérivés fermes afférents à des créances en cours ou futures, non prévus ailleurs	0,00	0,00
		<b>2.238.236.100,01</b>	<b>2.972.715.599,56</b>			<b>1.840.424.321,90</b>	<b>2.151.736.198,71</b>
	<b>TOTAL PLACEMENTS FINANCIERS A UN AN AU PLUS D'ECHEANCE</b>	<b>19.985.893.173,96</b>	<b>22.291.369.624,61</b>		<b>TOTAL EMPRUNTS FINANCIERS A UN AN AU PLUS D'ECHEANCE</b>	<b>81.634.378.609,49</b>	<b>64.419.769.685,10</b>

Rubrique	ACTIF	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PASSIF	Montant	Montant Exercice précédent
	<b>COMPTES D'ACTIF DE REGULARISATION ET D'ATTENTE</b>				<b>COMPTES DE PASSIF DE REGULARISATION ET D'ATTENTE</b>		
	<b>Comptes d'actif de régularisation et d'attente</b>				<b>Comptes de passif de régularisation et d'attente</b>		
481	Charges de nature financière à reporter	7.897.745.135,95	5.909.204.213,90	491	Charges de nature financière courues mais non échues	6.210.804.785,15	5.360.538.696,65
482	Produits de nature financière courus mais non échus	114.831.483,18	97.272.928,80	494	Comptes d'attente	405.305.670,75	302.109.506,67
485	Charges de nature autre que financière à reporter	201.432.032,51	194.029.176,83	492	Produits de nature financière à reporter	15.609.064.690,12	17.161.045.863,20
486	Produits de nature autre que financière courus mais non échus	19.264.288,34	42.017.422,65	493	Fonds de tiers	1.151.466.035,12	1.628.810.532,07
488	Comptes d'attente normalement débiteurs	0,00	-384.911.095,94	495	Charges de nature autre que financière courues mais non échues	122.579.765,04	117.029.934,58
		<b>8.233.272.939,98</b>	<b>5.857.612.646,24</b>	496	Produits de nature autre que financière à reporter	2.465.425.650,44	1.562.584.752,16
				498	Comptes d'attente normalement créditeurs	161.521.444,06	25.824.131,50
				499	Autres comptes d'attente	26.156.197,89	23.720.128,21
						<b>26.152.324.238,57</b>	<b>26.181.663.545,04</b>
	<b>TOTAL GENERAL DE L'ACTIF</b>	<b>159.094.240.874,83</b>	<b>166.790.249.316,43</b>		<b>TOTAL GENERAL DU PASSIF</b>	<b>159.094.240.874,83</b>	<b>166.790.249.316,43</b>

**II.A. COMPTE DE RESULTATS DES OPERATIONS COURANTES  
EN MATIERE DE CHARGES ET PRODUITS**

Rubrique	CHARGES COURANTES	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PRODUITS COURANTS	Montant	Montant Exercice précédent
	<b>CHARGES DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION</b>				<b>PRODUITS DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION</b>		
	<b>Utilisation de biens de consommation et de services de tiers pour fabrication ou revente</b>				<b>Ventes de biens fabriqués par l'entité et de marchandises acquises en vue de leur revente - Ventes en "seconde main" et ventes accessoires - Autoproduction immobilisée</b>		
600	Achats de matières premières pour fabrication	43.599.996,17	33.676.280,78	700	Ventes de biens fabriqués par l'entité comptable	100.264.830,01	100.437.021,12
604 (-)	Remises, ristournes et rabais obtenus sur achats de matières premières pour fabrication (donnant lieu à remboursement)	-13.300,83	0,00	701 (-)	Remises, ristournes et rabais accordés sur ventes de biens fabriqués (donnant lieu à remboursement)	0,00	0,00
607 (±)	Variations des stocks de matières premières pour fabrication	-955.417,05	-5.525.339,49	702 (±)	Variations des en-cours de fabrication de biens fabriqués	-3.760.814,64	4.197.419,05
601	Achats de fournitures pour fabrication	232.240.274,94	219.328.246,04	703 (±)	Variations des stocks de produits finis fabriqués (par l'entité)	282.070,75	-123.715,10
604 (-)	Remises, ristournes et rabais obtenus sur achats de fournitures pour fabrication (donnant lieu à remboursement)	0,00	0,00	704	Ventes de marchandises acquises en vue de leur revente	138.787.819,80	125.315.864,95
608 (±)	Variations des stocks de fournitures pour fabrication	-31.718.666,29	-23.453.556,96	705	Remises, ristournes et rabais accordés sur ventes de marchandises acquises en vue de leur revente (donnant lieu à remboursement imputé en déense budgétaire négative))	-2.276,75	-2.799,46
602	Achats de services, travaux et études de tiers pour fabrication	268.708.683,97	203.002.653,74	706	Ventes "en seconde main" de biens de consommation ayant été mis en service (nettes de remises, ristournes et rabais)	13.916.322,45	17.436.250,23
605 (-)	Remises, ristournes et rabais obtenus sur achats de services, travaux et études de tiers pour fabrication (donnant lieu à remboursement)	-0,48	0,00	707	Ventes accessoires de produits forestiers, agricoles, horticoles et piscicoles (nettes de remises, ristournes et rabais)	1.193.280,09	1.077.370,12
603	Achats de marchandises destinées à la revente	124.756.049,74	225.993.736,47	708	Autoproduction immobilisée	427.281.555,07	399.435.480,37
606 (-)	Remises, ristournes et rabais obtenus sur achats de marchandises destinées à la revente (donnant lieu à remboursement)	-17.800,34	-9.067,70	709	Vente autre matériel	28.754.429,87	27.732.948,17
609 (±)	Variations des stocks de marchandises destinées à la revente	12.538.770,92	-185.562.455,76				
		<b>649.138.590,75</b>	<b>467.450.497,12</b>			<b>706.717.216,65</b>	<b>675.505.839,45</b>
	<b>Autres utilisations de biens de consommation et de services de tiers</b>				<b>Prestations de services facturées</b>		
610	Indemnités de prestations, honoraires et remboursements des charges salariales (dus à de tiers autres que membres du personnel et personnes assimilées)	1.579.245.882,01	1.391.625.944,04	710	Droits et redevances forfaitaires ou tarifaires constituant la contrepartie de services rendus	1.057.946.123,53	984.913.119,85
611	Remboursements de frais individuels et collectifs, indemnités compensatoires de frais et frais divers de gestion (non mentionnés ailleurs) dus à tout tiers	682.845.885,03	642.384.574,04	711	Etudes, recherches et enquêtes effectuées par l'entité comptable pour le compte de tiers	206.455.318,45	174.814.666,13

Rubrique	CHARGES COURANTES	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PRODUITS COURANTS	Montant	Montant Exercice précédent
612	Frais courants de locaux (sauf frais énergétiques)	1.069.386.293,48	989.973.439,55	712	Interventions des étudiants ou de leurs familles dans les dépenses d'enseignement	0,00	0,00
613	Frais courants de bureau et frais administratifs financiers	301.132.984,65	240.335.987,46	713	Tickets, droits d'entrée, abonnements et autres interventions de tiers dans le domaine culturel et sportif (autres que 712)	29.773.670,54	24.051.380,10
614	Consommations énergétiques	566.232.486,26	512.067.377,11	714	Missions de protection, de surveillance et de sécurité exécutées par l'entité comptable pour le compte de tiers	19.260.198,90	17.903.210,37
615	Frais spécifiques courants de gestion informatique et télématique	901.280.014,65	757.389.264,21	715	Facturations à des tiers de travaux de génie civil et de travaux pour autres investissements exécutés par l'entité comptable	26.866.032,65	24.290.622,52
616	Frais spécifiques courants de fonctionnement du matériel autre que de bureau et autre qu'informatique et télématique	1.098.505.715,48	1.180.653.394,34	716	Autres récupérations de charges supportées par l'entité comptable mais dues par des tiers (autres que précitées)	536.892.868,46	417.979.098,02
617	Charges spécifiques courantes encourues pour les ouvrages de génie civil (y compris les infrastructures militaires)	147.017.749,14	131.543.695,74	717	Prestations de services non forfaitaires ou non tarifaires (autres que locations - 719)	1.963.817.710,24	1.957.246.438,99
618	Utilisations de biens de consommation - ou considérés comme tels - relatives aux armes	1.236.612,06	417.190.379,46	718	Cotisations dues à l'entité comptable pour l'obtention de sa garantie financière	3.714.511,65	8.540.216,60
				719	Locations de bâtiments, de mobilier et de matériel (locations de terrains exclues - 759)	27.672.221,96	26.967.224,82
		<b>6.346.883.622,76</b>	<b>6.263.164.055,95</b>			<b>3.872.398.656,38</b>	<b>3.636.705.977,40</b>
	<b>Rémunérations directes et indirectes du personnel et des personnes assimilées</b>						
621	Salaires, traitements et autres rémunérations en espèces du personnel et de personnes assimilées	7.792.902.703,43	7.133.468.092,63				
622	Rémunérations en nature du personnel	90.915.831,99	58.202.495,08				
623	Cotisations sociales d'employeur effectives à verser à des Organismes de sécurité sociale	597.683.422,98	540.862.528,61				
624	Cotisations sociales d'employeur effectives dues à des entités autres que des Organismes de sécurité sociale	212.993.466,36	117.379.879,24				
629	Cotisations sociales d'employeur imputées (pour prestations sociales allouées au personnel et ayants-droit, non financées par des cotisations sociales effectives)	3.976.766,56	2.400.483,69				
		<b>8.698.472.191,32</b>	<b>7.852.313.479,25</b>				
	<b>Amortissements économiques sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et sur immobilisations corporelles</b>						
630	Amortissements sur frais d'établissement	5.210.200,64	5.466.750,82				
631	Amortissements sur immobilisations incorporelles	128.860.322,49	107.996.794,02				
632	Amortissements sur constructions proprement dites	125.168.320,43	-79.877.599,38				
633	Amortissements sur terrains bâtis (terrains et constructions non dissociables)	3.593.679,00	1.052.593,74				
634	Amortissements sur installations, machines et outillage d'exploitation	33.688.243,44	29.763.157,72				

Rubrique	CHARGES COURANTES	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PRODUITS COURANTS	Montant	Montant Exercice précédent
635	Amortissements sur mobilier et matériel autres que d'exploitation et qu'en L.F.	335.191.124,32	321.840.242,18				
636	Amortissements sur immobilisations corporelles (terrains exclus) détenues en location-financement et autres droits réels que de propriété (emphytéose, droit de superficie, etc)	13.971.823,11	4.094.280,85				
637	Amortissements sur ouvrages de génie civil (y compris les infrastructures militaires)	644.081.803,51	627.014.665,80				
		<b>1.289.765.516,94</b>	<b>1.017.350.885,75</b>				
	<b>TOTAL CHARGES DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION</b>	<b>16.984.259.921,77</b>	<b>15.600.278.918,07</b>		<b>TOTAL PRODUITS DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION</b>	<b>4.579.115.873,03</b>	<b>4.312.211.816,85</b>
	<b>SUBVENTIONS ECONOMIQUES A LA PRODUCTION</b>				<b>IMPOTS SUR LA PRODUCTION ET LES IMPORTATIONS</b>		
640	Subventions aux producteurs en liaison avec le prix des produits (subventions par unité de bien ou de service produits)	98.886.448,74	69.355.967,81	720	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	37.412.526.534,94	37.366.597.700,71
641	Subventions d'exploitation allouées conditionnellement à des producteurs	1.459.613.909,95	1.272.613.446,95	721	Droits d'accises	3.869.902.441,58	3.651.057.573,89
642	Subventions correspondant à des bonifications d'intérêt accordées par les entreprises à leurs clients et à des réductions de loyer accordées à certains producteurs	0,00	0,00	722	Autres impôts sur la consommation	7.165.461.078,91	5.283.496.951,97
643	Subventions aux producteurs en vue de réduire la pollution et améliorer l'environnement	59.984.899,32	62.111.061,80	723	Taxes à l'immatriculation et à la circulation de véhicules et Eurovignette	242,89	70,00
644	Subventions directes aux producteurs pour la couverture de charges salariales	0,00	0,00	724	Taxes sur les nuisances et pour l'amélioration de l'environnement	547.724.904,87	385.939.955,16
645	Subventions indirectes aux producteurs allouées via les organismes percepteurs de Sécurité sociale	0,00	0,00	725	Droits d'enregistrement (autres que pour donations) - Droits de timbre et Taxes assimilées au timbre	2.194.789.014,53	2.195.819.402,45
646	Subventions aux producteurs correspondant à la couverture de charges courantes d'emprunts émis par eux	0,00	0,00	726	Taxes d'exploitation (débits de boissons, jeux et paris, spectacles, divertissements, appareils distributeurs, etc)	33.740.861,30	488.553.117,45
647	Subventions aux producteurs en vue de couvrir tout ou partie de leur perte propre à l'exercice	0,00	0,00	727	Taxes administratives (ne constituant pas le prix d'un service spécifique)	146.289.015,15	137.000.219,06
648	Autres subventions économiques à la production	599.718.902,04	497.064.347,57	728	Redevances Radio et Télévision (en totalité)	0,00	0,00
				729	Impôts et droits divers sur la production et les importations	1.057.349.158,42	166.368.196,02
	<b>TOTAL SUBVENTIONS ECONOMIQUES A LA PRODUCTION</b>	<b>2.218.204.160,05</b>	<b>1.901.144.824,13</b>		<b>TOTAL IMPOTS SUR LA PRODUCTION ET LES IMPORTATIONS</b>	<b>52.427.783.252,59</b>	<b>49.674.833.186,71</b>
	<b>IMPOTS ET TAXES A CHARGE DE L'ENTITE COMPTABLE</b>				<b>IMPOTS COURANTS SUR LE REVENU ET LE PATRIMOINE</b>		
619	Précomptes immobiliers et taxes diverses	131.758.839,55	142.296.709,86	730	Impôt des personnes physiques (I.P.P.) (à l'exclusion des additionnels communaux et de la cotisation spéciale de Sécurité sociale)	57.016.839.753,26	50.270.477.692,50
659	Impôts dus sur les revenus mobiliers de l'entité comptable	31.308.637,19	6.949.083,42	731	Impôt de sociétés (I.Soc.)	24.612.045.384,47	31.271.276.656,55
		<b>163.067.476,74</b>	<b>149.245.793,28</b>				



Rubrique	CHARGES COURANTES	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PRODUITS COURANTS	Montant	Montant Exercice précédent
				732	Impôt des personnes morales (I.P.M.) et Taxe (annuelle) compensatoire des droits de succession	23.496.373,75	39.194.008,23
				733	Impôt de non-résidents (I.N.R.) (à l'exclusion des intérêts de retard mais y compris, pour les seules personnes physiques, la taxe additionnelle levée, en lieu et place des taxes additionnelles communales et d'agglomération, au profit du Pouvoir Fédéral)	191.585.989,80	318.037.362,24
				734	Précompte immobilier (Pr.I.) (à l'exclusion des centimes additionnels communaux et provinciaux)	0,00	0,00
				735	Précompte mobilier (Pr.M.)	5.353.363.810,56	5.306.274.069,73
				736	Taxe annuelle sur les participations bénéficiaires	44.429.274,43	28.292.729,27
				737	Taxe annuelle sur les organismes de placement collectif, sur les établissements de crédit et sur les entreprises d'assurance	1.007.561.341,51	1.090.481.972,81
				738	Permis de tir, de chasse et de pêche	150,00	983,87
				739	Impôts courants divers sur le revenu et le patrimoine levés par des Administrations publiques (à l'exclusion des intérêts de retard)	2.227.410.976,55	892.881.829,45
						<b>90.476.733.054,33</b>	<b>89.216.917.304,65</b>
					<b>COTISATIONS SOCIALES EFFECTIVES ET IMPUTEES (autres que celles levées pour le compte des Organismes de S.S.)</b>		
				741	Cotisations sociales personnelles des fonctionnaires statutaires en activité levées pour les pensions de survie (conjoint survivant et orphelins)	0,00	0,00
				742	Autres cotisations sociales personnelles des fonctionnaires statutaires en activité (autres que celles revenant aux O.S.S.)	61.713.589,79	57.934.675,92
				743	Cotisations sociales personnelles des fonctionnaires retraités et de leurs ayants droit (autre que celles revenant au O.S.S.)	0,00	0,00
				745	Cotisations sociales d'employeur dues au Pouvoir fédéral par des Organismes de sécurité sociale pour des pensions de retraite de leurs fonctionnaires	1.839,35	1.497,59
				746	Cotisations sociales d'employeur dues au Pouvoir fédéral par d'autres Administrations	388.761,32	37.111,73
				747	Cotisations sociales d'employeur dues au Pouvoir fédéral par certaines entreprises publiques ou qui le furent pour des pensions de retraite d'Etat de leurs agents	0,00	0,00
				748	Cotisations sociales d'employeur dues par des entreprises (privées et publiques) pour certains risques sociaux gérés par des Administrations autres que de sécurité sociale	0,00	0,00
				749	Cotisations sociales d'employeur imputées (pouvant être éventuellement consolidées dans un compte de résultats nets avec le 629)	0,00	10.619,78
						<b>62.104.190,46</b>	<b>57.983.905,02</b>

Rubrique	CHARGES COURANTES	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PRODUITS COURANTS	Montant	Montant Exercice précédent
	<b><u>INTERETS ET AUTRES CHARGES FINANCIERES COURANTES - LOYERS DE TERRAINS</u></b>				<b><u>INTERETS ET AUTRES REVENUS FINANCIERS COURANTS - LOYERS DE TERRAINS ET DE GISEMENTS A RECEVOIR</u></b>		
650	Intérêts courus sur emprunts publics émis ou repris par l'entité comptable et sur emprunts privés auprès de tiers non soumis au P.C.G., à l'origine à plus d'un an d'échéance	8.922.556.055,76	8.491.161.120,85	750	Intérêts courus sur titres d'emprunts publics à l'origine à plus d'un an d'échéance émis ou repris par des tiers non soumis au P.C.G.	508.328,94	2.899.905,60
651	Intérêts courus sur emprunts publics émis ou repris par l'entité comptable et sur emprunts privés auprès de tiers non soumis au P.C.G., à l'origine à un an au plus d'échéance	891.362.719,49	-55.644.161,36	751	Intérêts courus sur titres d'emprunts publics à l'origine à plus d'un an d'échéance émis ou repris par des tiers soumis au P.C.G.	11.089.212,71	12.841.174,69
652	Intérêts courus sur dettes en principal en matière de Location-financement et Droits similaires	841.410,85	865.412,57	752	Intérêts courus sur titres autres qu'actions à l'origine à un an au plus d'échéance émis ou repris par des tiers non soumis au P.C.G. (Certificats de trésorerie, bons de caisse, etc.) (à l'exclusion des revenus sur "zero bonds" - cf. différences à l'émission)	0,00	0,00
653	Intérêts courus sur emprunts privés contractés auprès de tiers soumis au P.C.G.	116.206.893,34	1.485.684,94	753	Intérêts courus sur titres autres qu'actions à l'origine à un an au plus d'échéance émis ou repris par des tiers soumis au P.C.G. (Certificats de trésorerie, bons du Trésor, bons de caisse, etc.) (à l'exclusion des revenus sur "zero bonds" - cf. différences à l'émission)	0,00	0,00
654	Intérêts courus sur cautionnements, consignations et autres dépôts de tiers non soumis au P.C.G. et charges financières courantes diverses courues ou dues à des tiers non soumis au P.C.G.	439.121.836,97	315.176.432,84	754	Intérêts courus sur prêts privées, sur comptes bancaires, sur prêts hypothécaires, sur avances budgétaires, sur cautionnements, consignations et autres dépôts consentis ou confiés à des tiers non soumis au P.C.G. et autres intérêts et revenus assimilables, courus ou dus par des tiers non soumis au P.C.G.	1.255.618.301,35	470.899.865,40
655	Intérêts courus sur cautionnements, consignations et autres dépôts de tiers soumis au P.C.G. et charges financières courantes diverses courues ou dues à des tiers soumis au P.C.G.	286.147,62	941.802,92	755	Intérêts courus sur prêts privées, sur cautionnements, consignations et autres dépôts confiés à des tiers soumis au P.C.G. et autres intérêts et revenus assimilables courus ou dus par des tiers soumis au P.C.G.	171.364.288,81	25.543.444,95
656	Prorata à imputer à la période sur les différences d'émission, d'acquisition et d'échange - Primes de remboursement - Lots d'emprunts à charge de l'entité comptable	471.697.508,64	255.849.848,90	756	Prorata à imputer à la période sur les différences d'émission, d'acquisition et d'échange - Primes de remboursement - Lots d'emprunts à lots revenant à l'entité comptable	1.649.055.926,93	1.734.136.175,25
657	Intérêts internes imputés en débit aux branches ou services de l'entité comptable (pendant du 757) (à n'utiliser qu'en cas de comptabilité analytique)	310.403,73	169.687,91	757	Intérêts internes imputés en crédit aux branches ou services de l'entité comptable (pendant du 657) (à n'utiliser qu'en cas de comptabilité analytique)	0,01	0,00

Rubrique	CHARGES COURANTES	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PRODUITS COURANTS	Montant	Montant Exercice précédent
658	Loyers de terrains et redevances emphytéotiques pour terrains à charge de l'entité comptable	1.787.088,67	1.379.105,23	758	Loyers de terrains et redevances emphytéotiques pour terrains - Loyers de gisements revenant à l'entité comptable	5.308.410,49	5.372.032,44
				759	Dividendes d'actions et autres rémunérations de capital en provenance d'entreprises - Revenus nets de propriétés sises à l'Etranger	1.201.188.416,85	1.346.154.621,20
	<b>PRESTATIONS SOCIALES</b>	<b>10.844.170.065,07</b>	<b>9.011.384.934,80</b>			<b>4.294.132.886,09</b>	<b>3.597.847.219,53</b>
660	Pensions de retraite allouées au personnel statutaire des Administrations publiques autres que locales et de certaines Entreprises publiques	8.544.938,33	7.744.744,31				
661	Pensions de survie allouées aux conjoint survivant et orphelins du personnel statutaire des Administrations publiques et de certaines Entreprises publiques	0,00	0,00				
662	Traitements maintenus à des fonctionnaires en non-activité	40.655.708,96	30.627.279,05				
663	Allocations sociales diverses en espèces servies directement aux fonctionnaires et leurs ayants droit	2.468.302,06	2.505.333,37				
664	Pensions, allocations et rentes allouées à des victimes de guerres et d'événements politiques	0,00	16.754.905,70				
665	Interventions directes en espèces dans les charges hospitalières de la population (non liquidées via des organismes de sécurité sociale)	0,00	0,00				
666	Allocations sociales en espèces allouées aux handicapés	2.728.372.161,24	2.447.194.937,83				
667	Prestations sociales en espèces allouées dans le cadre de la formation professionnelle des adultes	0,00	0,00				
668	Autres prestations sociales allouées en espèces	964.488.500,97	844.090.464,76				
669	Prestations sociales en nature allouées ou remboursées	418.576.821,63	172.657.393,25				
		<b>4.163.106.433,19</b>	<b>3.521.575.058,27</b>				
	<b>TRANSFERTS DE REVENUS AUTRES QUE PRESTATIONS SOCIALES</b>				<b>TRANSFERTS DE REVENUS AUTRES QU'IMPOTS ET COTISATIONS SOCIALES</b>		
	<b>Transferts de revenus à des tiers non soumis au P.C.G.</b>				<b>Transferts de revenus en provenance de tiers non soumis au P.C.G.</b>		
649	Transferts de revenus à des entreprises et O.S.B.L. à leur service	276.879.604,21	672.318.541,29				
670	Transferts de revenus à des Ménages (autres que prestations sociales)	360.586.618,74	448.405.739,87	760	Transferts de revenus (autres qu'impôts et cotisations sociales) en provenance d'Entreprises et O.S.B.L. à leur service	1.195.645.202,17	847.732.144,27
671	Transferts de revenus à des O.S.B.L. au service des Ménages	194.391.136,81	233.007.849,39	761	Transferts de revenus (autres qu'impôts et cotisations sociales) en provenance de Ménages et O.S.B.L. à leur service	2.055.758.338,79	2.280.212.944,44
672	Transferts de revenus au Reste du Monde	5.027.009.802,55	5.487.434.478,37	762	Transferts de revenus (autres qu'impôts) en provenance du Reste du Monde	201.431.245,62	126.543.321,16
673	Transferts de revenus à des Organismes belges de sécurité sociale	48.655.538.389,15	42.755.081.507,04	763	Transferts de revenus en provenance d'Organismes belges de Sécurité sociale	755.115.532,33	703.713.755,51

Rubrique	CHARGES COURANTES	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PRODUITS COURANTS	Montant	Montant Exercice précédent
674	Transferts de revenus à des Administrations publiques locales (y compris à leurs établissements d'enseignement)	4.146.722.051,73	3.516.940.879,03	764	Transferts de revenus en provenance d'Administrations publiques locales (y compris de leurs établissements d'enseignement)	72.449.353,33	8.033.065,87
675	Transferts de revenus à des Etablissements de l'enseignement autonome subsidié non soumis au P.C.G. et Dotations courantes à diverses Institutions de l'Etat fédéral non soumises au P.C.G.	5.000,00	-6.005,94	765	Transferts de revenus en provenance d'Etablissements de l'Enseignement autonome subsidié non soumis au P.C.G.	146.553,80	141.729,39
		<b>58.661.132.603,19</b>	<b>53.113.182.989,05</b>			<b>4.280.546.226,04</b>	<b>3.966.376.960,64</b>
	<b>Transferts de revenus à des tiers soumis au P.C.G.</b>				<b>Transferts de revenus en provenance de tiers soumis au P.C.G.</b>		
676 partim	Transferts de revenus à des Etablissements d'enseignement communautaires et fédéraux et Transferts de revenus au sein de l'entité comptable : établissement d'enseignement (Dépenses) (consolidés dans le compte de résultats de l'entité comptable)  NB: Les transferts de revenus au sein de l'entité comptable : Etablissements d'enseignement ne sont pas à reprendre, étant consolidés en fin de période.	123.300.343,36	115.504.921,26	766 partim	Transferts de revenus à l'entité comptable : établissement d'enseignement en provenance de tiers soumis au P.C.G. et Transferts de revenus au sein de l'entité comptable : établissements d'enseignement (Recettes) (consolidés dans le compte de résultats de l'entité comptable)  NB: Les transferts en capital au sein de l'entité comptable : Etablissements d'enseignement ne sont pas à reprendre, étant consolidés en fin de période.	0,00	0,00
677	Transferts de revenus à des Pouvoirs institutionnels autres que celui dont l'entité comptable relève (Dotations globales courantes, quotes-parts dans les impôts et perceptions, autres transferts de revenus)	70.014.931.353,69	62.427.883.256,80	767	Transferts de revenus à l'entité comptable : Pouvoir institutionnel, en provenance d'entités comptables d'un autre Groupe institutionnel (Dotations globales courantes, quotes-parts dans les impôts) (à l'exclusion de celles prévues pour comptes de tiers, autres transferts de revenus)	10.256.152,57	8.421.292,47
678	Transferts de revenus à des S.A.C.A. et des O.A.P. (autres qu'établissements d'enseignement) d'un Groupe institutionnel autre que celui dont l'entité comptable relève	8.337.733,02	4.224.771,04	768	Transferts de revenus à l'entité comptable : S.A.C.A. ou O.A.P. (autre qu'établissements d'enseignement), en provenance d'entités comptables d'un autre Groupe institutionnel	12.250.443,74	10.412.090,46
679 partim	Transferts de revenus de l'entité comptable à d'autres entités comptables du même Groupe institutionnel (autres qu'établissements d'enseignement) et Transferts de revenus au sein de l'entité comptable autres qu'établissements d'enseignement (Dépenses) (consolidés dans le compte de résultats de l'entité comptable)  NB: Les transferts de revenus au sein de l'entité comptable autres qu'établissements d'enseignement ne sont pas à reprendre, étant consolidés en fin de période.	3.476.521.589,20	3.405.810.536,79	769 partim	Transferts de revenus à l'entité comptable en provenance d'autres entités comptables du même Groupe institutionnel (autres qu'établissements d'enseignement) et Transferts de revenus au sein de l'entité comptable (autre qu'établissements d'enseignement) (Recettes) (consolidés dans le compte de résultats de l'entité comptable)  NB: Les transferts en capital au sein de l'entité comptable autres qu'établissements d'enseignement ne sont pas à reprendre, étant consolidés en fin de période.	375.762.844,12	191.209.733,97
		<b>73.623.091.019,27</b>	<b>65.953.423.485,89</b>			<b>398.269.440,43</b>	<b>210.043.116,90</b>
	<b>TOTAL TRANSFERTS DE REVENUS AUTRES QUE PRESTATIONS SOCIALES</b>	<b>132.284.223.622,46</b>	<b>119.066.606.474,94</b>		<b>TOTAL TRANSFERTS DE REVENUS AUTRES QU'IMPOTS ET COTISATIONS SOCIALES</b>	<b>4.678.815.666,47</b>	<b>4.176.420.077,54</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES COURANTES (sauf internes car déjà consolidées)</b>  <b>à reporter au II.C.</b>	<b>166.657.031.679,28</b>	<b>149.250.236.003,49</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS COURANTS (sauf internes car déjà consolidés)</b>  <b>à reporter au II.C.</b>	<b>156.518.684.922,97</b>	<b>151.036.213.510,30</b>

**II.B. COMPTE DE RESULTATS DES OPERATIONS EN CAPITAL  
EN MATIERE DE CHARGES ET PRODUITS**

Rubrique	CHARGES EN CAPITAL	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PRODUITS EN CAPITAL	Montant	Montant Exercice précédent
	<b><u>IMPOTS EN CAPITAL</u></b>				<b><u>IMPOTS EN CAPITAL</u></b>		
687 partim	Impôts en capital dus par l'entité comptable	0,00	0,00	771	Droits de succession (à imputer en produits par les régions)	0,00	0,00
				772	Droits de mutation par décès (non-résidents) (à imputer en produits par les régions)	0,00	0,00
				773	Droits sur les donations (droits d'enregistrement sur les donations entre vifs)	0,00	0,00
				775	Taxe sur l'épargne à long terme	233.073.566,44	209.785.705,27
				776	Impôts sur le capital (levés après la guerre 1940-1945) (régularisations)	0,00	0,00
		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>233.073.566,44</b>	<b>209.785.705,27</b>
	<b><u>AUTRES TRANSFERTS EN CAPITAL</u></b>				<b><u>AUTRES TRANSFERTS EN CAPITAL</u></b>		
	<b>Transferts en capital à des tiers non soumis au P.C.G.</b>				<b>Transferts en capital en provenance de tiers non soumis au P.C.G.</b>		
680	Transferts en capital à des Entreprises et O.S.B.L. à leur service	824.728.800,02	663.169.608,52	780	Transferts en capital en provenance d'Entreprises et O.S.B.L. à leur service	15.808.819,67	23.232.533,13
681	Transferts en capital à des Ménages et O.S.B.L. à leur service	37.601.126,59	8.826.081,21	781	Transferts en capital en provenance de Ménages et O.S.B.L. à leur service	2.097.868.212,79	199.690.680,49
682	Transferts en capital au Reste du Monde	323.439.002,54	435.001.301,58	782	Transferts en capital en provenance du Reste du Monde (montants dus)	52.950.621,94	119.974.617,01
683	Transferts en capital à des Organismes belges de sécurité sociale	36.873.000,00	36.491.000,00	783	Transferts en capital en provenance d'Organismes belges de sécurité sociale	0,00	0,00
684	Transferts en capital à des Administrations publiques locales (y compris à leurs Etablissements d'enseignement)	16.014.256,91	15.119.460,68	784	Transferts en capital en provenance d'Administrations publiques locales (y compris de leurs établissements d'enseignement)	0,00	3.000,00
685	Transferts en capital à des Etablissements de l'enseignement autonome subsidié et Dotations en capital à diverses Institutions de l'Etat fédéral non soumises au P.C.G.	50.000,00	130.000,00	785	Transferts en capital en provenance d'Etablissements de l'enseignement autonome subsidié non soumis au P.C.G.	0,00	0,00
		<b>1.238.706.186,06</b>	<b>1.158.737.451,99</b>			<b>2.166.627.654,40</b>	<b>342.900.830,63</b>
	<b>Transferts en capital à des tiers soumis au P.C.G.</b>				<b>Transferts en capital en provenance de tiers soumis au P.C.G.</b>		
686 partim	Transferts en capital à des Etablissements d'enseignement communautaires et du Pouvoir fédéral et Transferts en capital au sein de l'entité comptable : Etablissements d'enseignement (Dépenses) (consolidés dans le compte de résultats de l'entité comptable)	0,00	0,00	786 partim	Transferts en capital à l'entité comptable : Etablissements d'enseignement en provenance de tiers soumis au P.C.G. et Transferts en capital au sein de l'entité comptable : Etablissements d'enseignement (Recettes) (consolidés dans le compte de résultats de l'entité comptable)	0,00	0,00
	NB: Les transferts en capital au sein de l'entité comptable : Etablissements d'enseignement ne sont pas à reprendre, étant consolidés en fin de période.				NB: Les transferts en capital au sein de l'entité comptable : Etablissements d'enseignement ne sont pas à reprendre, étant consolidés en fin de période.		
687	Transferts en capital à des Pouvoirs institutionnels autres que celui dont l'entité comptable relève et Impôts en capital dus auxdits Pouvoirs	74.933.468,79	67.871.871,95	787	Transferts en capital (autres qu'impôts) en faveur de l'entité comptable : Pouvoir institutionnel en provenance d'entités comptables d'un autre Groupe institutionnel	0,00	0,00

Rubrique	CHARGES EN CAPITAL	Montant	Montant Exercice précédent	Rubrique	PRODUITS EN CAPITAL	Montant	Montant Exercice précédent
688	Transferts en capital à des S.A.C.A. et des O.A.P (autres qu'Établissements d'enseignement) d'un Groupe institutionnel autre que celui dont l'entité comptable relève	0,00	0,00	788	Transferts en capital en faveur de l'entité comptable : S.A.C.A. ou O.A.P. (autres qu'Établissements d'enseignement) d'un Groupe institutionnel en provenance d'entités comptables d'un autre Groupe institutionnel	0,00	0,00
689 partim	Transferts en capital de l'entité comptable à d'autres entités comptables du même Groupe institutionnel (autres qu'Établissements d'enseignement) et Transferts en capital au sein de l'entité comptable autres qu'Établissements d'enseignement (Dépenses) (consolidés dans le compte de résultats de l'entité comptable)	624.886.445,53	549.237.616,35	789 partim	Transferts en capital à l'entité comptable en provenance d'autres entités comptables du même Groupe institutionnel (autres qu'Établissements d'enseignement) et Transferts en capital au sein de l'entité comptable (autres qu'Établissements d'enseignement) (Recettes) (consolidés dans le compte de résultats de l'entité comptable)	11.558.220,07	8.895.738,78
	NB: Les transferts en capital au sein de l'entité comptable autres qu'établissements d'enseignement ne sont pas à reprendre, étant consolidés en fin de période.				NB: Les transferts en capital au sein de l'entité comptable autres qu'établissements d'enseignement ne sont pas à reprendre, étant consolidés en fin de période.		
		<b>699.819.914,32</b>	<b>617.109.488,30</b>			<b>11.558.220,07</b>	<b>8.895.738,78</b>
	<b>TOTAL AUTRES TRANSFERTS EN CAPITAL</b>	<b>1.938.526.100,38</b>	<b>1.775.846.940,29</b>		<b>TOTAL AUTRES TRANSFERTS EN CAPITAL</b>	<b>2.178.185.874,47</b>	<b>351.796.569,41</b>
	<b>PERTES EN CAPITAL</b>				<b>GAINS EN CAPITAL</b>		
690	Pertes en capital encourues lors de ventes et cessions onéreuses d'immobilisations incorporelles et corporelles	585.592,57	738.633,13	790	Gains en capital réalisés sur ventes et cessions onéreuses d'immobilisations incorporelles et corporelles	7.705.330,70	5.512.236,10
691	Destructions, détournements et vols	99.051.322,86	57.619.489,64				
692	Pertes en capital sur transactions financières	38.239.411,84	3.421.994.167,47	792	Gains et capital sur transactions financières (G.C.F.)	258.666.057,85	129.741.567,82
693	Pertes en capital actées à la suite de créances irrécouvrables ou prescrites	33.375.798,45	7.535.168,47	793	Gains en capital actés à la suite de dettes prescrites	875.188,61	254.329,72
694	Moins-values de réévaluation des immobilisations incorporelles et corporelles autres qu'ouvrages de génie civil, détenues en fin d'année	7.331.953,33	66.866.123,99	794	Plus-values de réévaluation des immobilisations incorporelles et corporelles autres qu'ouvrages de génie civil, détenues en fin d'année	-3.685.932,43	176.499.863,48
695	Moins-values de réévaluation des ouvrages de génie civil détenus en fin d'année	0,00	0,00	795	Plus-values de réévaluation des ouvrages de génie civil détenus en fin d'année	0,00	620.000,00
696	Moins-values de réévaluation des actifs financiers détenus en fin d'année	5.450.836.361,26	578.962.449,31	796	Plus-values de réévaluation des actifs financiers détenus en fin d'année	5.639.147.410,34	5.743.499.838,75
697	Réductions de valeurs en matière d'actif (variations positives)	22.315.780.013,98	738.246.341,71	797	Réductions de valeurs d'actifs (variations négatives)	207.822.373,71	12.894.139,73
698	Pertes en capital résultant de la réestimation d'éléments du bilan	7.935.663,31	8.270.919,24	798	Gains en capital résultant de la réestimation d'éléments du bilan	18.227.660,26	12.090.791,90
	<b>TOTAL PERTES EN CAPITAL</b>	<b>27.953.136.117,60</b>	<b>4.880.233.292,96</b>		<b>TOTAL GAINS EN CAPITAL</b>	<b>6.128.758.089,04</b>	<b>6.081.112.767,50</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES EN CAPITAL (sauf internes car déjà consolidées)</b>	<b>29.891.662.217,98</b>	<b>6.656.080.233,25</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS EN CAPITAL (sauf internes car déjà consolidés)</b>	<b>8.540.017.529,95</b>	<b>6.642.695.042,18</b>
	à reporter au II.C.				à reporter au II.C.		

**II.C. COMPTE DE RESULTATS ECONOMIQUES RECAPITULATIF  
ET AFFECTATION DU SOLDE GLOBAL**

Totaux et Rubrique		Montant	Montant Exercice précédent	Totaux et Rubrique		Montant	Montant Exercice précédent
	TOTAL DES CHARGES COURANTES (II.A.)	166.657.031.679,28	149.250.236.003,49		TOTAL DES PRODUITS COURANTS (II.A.)	156.518.684.922,97	151.036.213.510,30
	TOTAL DES OPERATIONS EN CAPITAL EN MATIERE DE CHARGES (II.B.)	29.891.662.217,98	6.656.080.233,25		TOTAL DES OPERATIONS EN CAPITAL EN MATIERE DE PRODUITS (II.B.)	8.540.017.529,95	6.642.695.042,18
	<b>TOTAL des CHARGES</b>	<b>196.548.693.897,26</b>	<b>155.906.316.236,74</b>		<b>TOTAL des PRODUITS</b>	<b>165.058.702.452,92</b>	<b>157.678.908.552,48</b>
699 partim	DOTATIONS AUX FONDS PROPRES AFFECTES	176.278.686,16	86.908.101,49	799 partim	REPRISES SUR FONDS PROPRES AFFECTES	26.287.393,44	15.372.021,70
699 partim	DOTATIONS AUX FONDS SOCIAUX EN FAVEUR DU PERSONNEL	3.686.049,00	-713.201,82	799 partim	REPRISES SUR FONDS SOCIAUX EN FAVEUR DU PERSONNEL	24.346,90	6.604,97
699 partim	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES A VENIR	820.222.278,07	6.668.884.499,89	799 partim	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES À VENIR	183.788.298,66	211.420.540,16
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1.000.187.013,23</b>	<b>6.755.079.399,56</b>		<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>210.100.039,00</b>	<b>226.799.166,83</b>
699 partim	AUGMENTATION DE L'ACTIF NET (ou de l'Avoir social) OU DIMINUTION DU PASSIF NET	8.365.996.680,00	24.403.149.363,34	799 partim	DIMINUTION DE L'ACTIF NET (ou de l'Avoir social) OU AUGMENTATION DU PASSIF NET	40.646.075.098,57	29.158.837.280,33
699X	Solde final - Ecart de consolidation	0,00	0,00	799X	Solde final - Ecart de consolidation	0,00	0,00
					<b>RESULTAT À REPORTER</b>	<b>32.280.078.418,57</b>	<b>4.755.687.916,99</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>205.914.877.590,49</b>	<b>187.064.544.999,64</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>205.914.877.590,49</b>	<b>187.064.544.999,64</b>

**I.B. - TABLEAU DE SYNTHESE DES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
 par les entités soumises au Plan comptable  
 (CLASSE 0 - RUBRIQUES 010 A 099) A PRESENTER EN FIN D'ANNEE

**I.B. – SYNTHESITABEL VAN DE RECHTEN EN VERPLICHTINGEN BUITEN BALANS**  
 (KLASSE 0 – RUBRIEKEN 010 TOT 099) OP TE STELLEN OP HET EINDE VAN HET JAAR  
 door de entiteiten onderworpen aan het ARS

NB

Il s'agit de l'occurrence de droits et engagements, qui, tout en étant susceptibles d'être évalués, ne sont pas encore concrétisés en charges et produits et n'ont pas influencé les comptes de résultats et le bilan de l'entité comptable. Leur suivi annuel est néanmoins important pour la gestion financière prévisionnelle de l'entité. L'absence de charges non encore constatées n'empêche pas l'entité de constituer des provisions pour charges à venir (rubriques 140 à 149) si ces charges apparaissent devoir se réaliser inéluctablement dans le futur.

Het gaat hier om rechten en verplichtingen die, hoewel zij wellicht zouden kunnen geschied worden, nog niet de concrete vorm van kosten of opbrengsten hebben aangenomen en nog geen invloed hebben op de resultaatrekening en de balans van de boekhoudkundige entiteit. De jaarlijkse opvolging hiervan is rechtstreeks belangrijk voor een vooruitziend, financieel beheer door de entiteit. Het feit dat deze kosten nog niet zijn vastgesteld, vormt geen beletsel voor de entiteit om voorzieningen voor toekomstige kosten aan te leggen (rubrieken 140 tot 149), indien deze kosten zich onvermijdelijk zouden aandienen in de toekomst.

Rubrique Rubriek	DROITS ET ENGAGEMENT AU PROFIT DE L'ENTITE COMPTABLE RECHTEN EN VERPLICHTINGEN TEN GUNSTE VAN DE BOEKHOUDKUNDIGE ENTITEIT	Exercice Boekjaar	Exercice précédent Vorig boekjaar	Rubrique Rubriek	DROITS ET ENGAGEMENTS A CHARGE DE L'ENTITE COMPTABLE RECHTEN EN VERPLICHTINGEN TEN LASTE VAN DE BOEKHOUDKUNDIGE ENTITEIT	Exercice Boekjaar	Exercice précédent Vorig boekjaar
030	Sûretés constituées par des tiers en garantie d'emprunts ou de dettes de l'entité Door derden gestelde zekerheden tot waarborg van aangegane leningen of schulden van de boekhoudkundige entiteit	144.760.102,67	120.974.730,77	010	Emprunts ou dettes contractés par des tiers garantis par des sûretés constituées par l'entité Leningen of schulden aangegaan door derden, gewaarborgd door zekerheden gesteld door de boekhoudkundige entiteit	416.768.573.657,50	449.127.938.971,64
031	Sûretés constituées par des tiers en garantie d'engagements autres qu'emprunts ou dettes de l'entité Door derden gestelde zekerheden tot waarborg van verbintenissen van de boekhoudkundige entiteit, andere dan aangegane leningen of schulden	5.036.361.981,38	5.469.400.255,44	011	Engagements de tiers, autres qu'emprunts ou dettes, garantis par des sûretés constituées par l'entité Verbintenissen van derden, andere dan aangegane leningen of schulden, gewaarborgd door zekerheden gesteld door de boekhoudkundige entiteit	27.835.247.773,61	27.429.505.527,61
040	Tiers auxquels incombe la charge de intérêts sur emprunts ou dettes de l'entité Derden die de interestlast dienen te dragen van door de boekhoudkundige entiteit aangegane leningen of schulden	0,00	0,00	020	Intérêts non courus sur emprunts ou dettes de tiers dont la charge incombe à l'entité Niet-gelopen interesten op aangegane leningen of schulden van derden waarvan de last dient te worden gedragen door de boekhoudkundige entiteit	0,00	0,00
041	Tiers auxquels incombe la prise en charge de pertes effectives de l'entité Derden die de effectieve verliezen van de boekhoudkundige entiteit dienen te dragen	0,00	0,00	021	Engagements de l'entité quant à la prise en charge de pertes encourues par des tiers Verbintenissen van de boekhoudkundige entiteit om door derden opgelopen verliezen te dragen	535.686.316,80	2.149.190.570,77
042	Tiers auxquels incombe la prise en charge d'engagements autres qu'emprunts ou dettes de l'entité Derden die door de boekhoudkundige entiteit aangegane verplichtingen, andere dan leningen en schulden, dienen te dragen	1.244.388.942,87	1.096.584.954,76	022	Engagements de tiers dont la charge éventuelle incombe à l'entité Verplichtingen van derden waarvan de eventuele last dient te worden gedragen door de boekhoudkundige entiteit	468.406.807,58	1.761.253.716,53
050	Débiteurs de subventions octroyées remboursables en cas de réalisation d'une condition résolutoire Debiteuren van toegekende subsidies terugbetaalbaar bij vervulling van een ontbindende voorwaarde	412,46	121,00	051	Créditeurs de subventions reçues remboursables en cas de réalisation d'une condition résolutoire Crediteuren van ontvangen subsidies terugbetaalbaar bij vervulling van een ontbindende voorwaarde	412,46	121,00
052	Débiteurs de subventions octroyées remboursables sous condition suspensive Debiteuren van toegekende subsidies terugbetaalbaar onder opschortende voorwaarde	386.972.389,79	593.371.142,42	053	Créditeurs de subventions reçues remboursables sous condition suspensive Crediteuren van ontvangen subsidies terugbetaalbaar onder opschortende voorwaarde	0,00	0,00
054	Droits conditionnels sur des tiers du chef de subventions octroyées à ces tiers sous condition suspensive Voorwaardelijke rechten op derden uit hoofde van aan deze derden toegekende subsidies onder opschortende voorwaarde	21.474.482,90	21.319.233,68	055	Obligations conditionnelles envers des tiers du chef de subventions reçues de ces tiers sous condition suspensive Voorwaardelijke verplichtingen tegenover derden uit hoofde van subsidies ontvangen van deze derden onder opschortende voorwaarde	0,00	0,00
056	Débiteurs de subventions octroyées sous condition suspensive Debiteuren van onder opschortende voorwaarde toegekende subsidies	1.526.791.762,69	1.558.508.598,01	057	Créditeurs de subventions octroyées sous condition suspensive Crediteuren van onder opschortende voorwaarde toegekende subsidies	0,00	0,00
060	Opérations d'échange d'intérêts - Intérêts à recevoir Ruiloperaties van interesten - Te ontvangen interesten	0,00	0,00	061	Opérations d'échange d'intérêt - Intérêts à payer Ruiloperaties van interesten - Te betalen interesten	0,00	0,00
069	Droits divers instruments financiers dérivés Diverse rechten afgeleide financiële instrumenten	6.223.979.996,35	6.342.344.328,91	068	Engagements divers instruments financiers dérivés Diverse verplichtingen afgeleide financiële instrumenten	6.223.979.996,35	6.342.344.328,91
				070	Pensions de retraite en cours Openstaande rustpensioenen	0,00	0,00
				071	Pensions de survie en cours Openstaande overlevingspensioenen	0,00	0,00
				072	Pensions d'invalidité en cours Openstaande invaliditeitspensioenen	0,00	0,00
				073	Autres pensions en cours Andere openstaande pensioenen	0,00	0,00
				074	Pensions de retraite non encore en cours Nog niet openstaande rustpensioenen	0,00	0,00
				075	Pensions de survie non encore en cours Nog niet openstaande overlevingspensioenen	0,00	0,00
				076	Autres pensions non encore en cours Andere nog niet openstaande pensioenen	0,00	0,00
				077	Autres risques et charges qui n'ont pas encore donné lieu à un droit constaté ou à la constitution d'une provision Andere risico's en kosten die nog geen aanleiding hebben gegeven tot een vastgesteld recht of tot het aanleggen van een voorziening	96.800.000,00	0,00
				à 079	Encours des engagements budgétaires (qui n'ont pas encore donné lieu à liquidation budgétaire) Uitstaande budgettaire vastleggingen (die nog geen aanleiding hebben gegeven tot een budgettaire vereffening)	0,00	0,00
				080	.sur dépenses non ventilées .op niet-verdeelde uitgaven	567.477,51	666.320,78
				081	.sur dépenses de consommation finale .op consumptieve bestedingen	1.461.903.611,74	1.657.755.545,38
				082	.sur intérêts et éléments semblables .op interesten en aanverwanten	92.590,64	120.218,96



**LB. - TABLEAU DE SYNTHESE DES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
 par les entités soumises au Plan comptable  
 (CLASSE 0 - RUBRIQUES 010 A 099) A PRESENTER EN FIN D'ANNEE

**LB. – SYNTHESATABEL VAN DE RECHTEN EN VERPLICHTINGEN BUITEN BALANS**  
 (KLASSE 0 – RUBRIEKEN 010 TOT 099) OP TE STELLEN OP HET EINDE VAN HET JAAR  
 door de entiteiten onderworpen aan het ARS

NB

Il s'agit en l'occurrence de droits et engagements, qui, tout en étant susceptibles d'être évalués, ne sont pas encore concrétisés en charges et produits et n'ont pas influencé les comptes de résultats et le bilan de l'entité comptable. Leur suivi annuel est néanmoins important pour la gestion financière prévisionnelle de l'entité. L'absence de charges non encore constatées n'empêche pas l'entité de constituer des provisions pour charges à venir (rubriques 140 à 149) si ces charges apparaissent devoir se réaliser inéluctablement dans le futur.

Het gaat hier om rechten en verplichtingen die, hoewel zij wellicht zouden kunnen geschied worden, nog niet de concrete vorm van kosten of opbrengsten hebben aangenomen en nog geen invloed hebben op de resultaatrekening en de balans van de boekhoudkundige entiteit. De jaarlijkse opvolging hiervan is nochtans belangrijk voor een vooruitziend, financieel beheer door de entiteit. Het feit dat deze kosten nog niet zijn vastgesteld, vormt geen beletsel voor de entiteit om voorzieningen voor toekomstige kosten aan te leggen (rubrieken 140 tot 149), indien deze kosten zich onvermijdelijk zouden aandienen in de toekomst.

Rubrique Rubriek	DROITS ET ENGAGEMENT AU PROFIT DE L'ENTITE COMPTABLE RECHTEN EN VERPLICHTINGEN TEN GUNSTE VAN DE BOEKHOUDKUNDIGE ENTITEIT	Exercice Boekjaar	Exercice précédent Vorig boekjaar	Rubrique Rubriek	DROITS ET ENGAGEMENTS A CHARGE DE L'ENTITE COMPTABLE RECHTEN EN VERPLICHTINGEN TEN LASTE VAN DE BOEKHOUDKUNDIGE ENTITEIT	Exercice Boekjaar	Exercice précédent Vorig boekjaar
				083	. sur subventions d'exploitation et transferts de revenus aux Entreprises, Ménages et Reste de Monde . op exploitatieolagen en inkomensoverdrachten aan Bedrijven, Gezinnen en de Rest van de Wereld	1.347.251.321,43	1.409.446.803,73
				084	. sur transferts de revenus à l'intérieur du Secteur Administrations publiques . op inkomensoverdrachten binnen de sector Overheid	522.095.560,50	995.650.632,23
				085	. sur transferts en capital aux Entreprises, Ménages et Reste de Monde . op kapitaaloverdrachten aan Bedrijven, Gezinnen en de Rest van de Wereld	804.478.791,45	756.439.839,50
				086	. sur transferts en capital à l'intérieur du Secteur Administrations publiques . op kapitaaloverdrachten binnen de sector Overheid	195.900.502,71	303.902.032,70
				087	. sur investissements . op investeringen	8.309.315.223,21	8.035.470.397,38
				088	. sur octrois de crédits et participations . op kredietverleningen en participaties	547.172.950,32	452.982.373,81
				089	. en matière d'amortissements financiers de dettes . inzake aflossingen van de schulden	8.502.905,81	3.602.924,50
091	Droits sous condition suspensive octroyés à l'entité, autres que ceux en matière de subventions Rechten toegekend onder opschortende voorwaarde aan de boekhoudkundige entiteit, andere dan in verband met subsidies	446.680.471,53	21.335.743,91	092	Obligations sous condition suspensive de l'entité, autres que celles en matière de subventions Verplichtingen onder opschortende voorwaarde van de boekhoudkundige entiteit, andere dan in verband met subsidies	2.842.496.031,12	184.732.580,79
093	Encours d'engagements juridiques Juridisch encours	1.159.323,85	1.163.550,10	094	Encours d'engagements juridiques Juridisch encours	3.972.120.368,49	2.079.540.605,84
095	Droits constatés à recouvrer par les administrations fiscales Te innen vastgestelde rechten fiscale administraties	0,00	5.183.832.099,47	097	Tiers envers lesquels d'autre obligation existe Derden ten opzichte van dewelke andere verplichting bestaat	44.211.105.530,10	41.472.103.316,12
099	Autres droits et engagements hors bilan au profit de l'entité comptable Andere rechten en verplichtingen buiten balans ten gunste van de boekhoudkundige entiteit	4.854.392,53	0,00	098	Comptes Titres Effectenrekeningen	4.286.745.037,65	8.800.651.955,67
		<b>15.037.424.259,02</b>	<b>20.408.834.758,47</b>			<b>520.438.442.867,00</b>	<b>552.963.298.783,85</b>

**2023**

**Geconsolideerde jaarrekening van de federale Staat : Samenvattende rekening van de begrotingsverrichtingen overeenkomstig de economische classificatie (Klasse 8 en 9)**

**Les comptes annuels consolidés de l'Etat fédéral : Compte de récapitulation des opérations budgétaires conformément à la classification économique (Classe 8 et 9)**

Versie / Version : 1

<i>CLASSE 8</i>		<b>117.011.311.338,86</b>	<i>KLASSE 8</i>	
<b>80</b>	<b><i>DEPENSES NON VENTILEES</i></b>	593.748,24	<b><i>NIET-UITGESPLITSTE UITGAVEN</i></b>	<b>80</b>
<b>803</b>	<b><i>Opérations internes</i></b>	593.748,24	<b><i>Interne verrichtingen</i></b>	<b>803</b>
803100	Opérations internes diverses	593.748,24	Diverse interne verrichtingen	803100
803200	Opérations internes - régularisation avec d'autres exercices	0,00	Interne verrichtingen - verrekeningen met andere boekjaren	803200
<b>81</b>	<b><i>DEPENSES COURANTES POUR BIENS ET SERVICES</i></b>	15.716.805.741,25	<b><i>LOPENDE UITGAVEN VOOR GOEDEREN EN DIENSTEN</i></b>	<b>81</b>
<b>811</b>	<b><i>Salaires et charges sociales</i></b>	9.375.911.722,30	<b><i>Lonen en sociale lasten</i></b>	<b>811</b>
811000	Salaires et charges sociales: budget non ventilé	279.397.696,76	Lonen en sociale lasten: onverdeeld budget	811000
811005	Salaires et charges sociales: budget non ventilé (-)	0,00	Lonen en sociale lasten: onverdeeld budget (-)	811005
811110	Rémunération suivant les barèmes	6.450.115.747,08	Bezoldiging volgens salarisschalen	811110
811115	Rémunération suivant les barèmes (-)	-8.583.052,64	Bezoldiging volgens salarisschalen (-)	811115
811120	Autres éléments de la rémunération	1.730.173.521,41	Overige bezoldigingselementen	811120
811125	Autres éléments de la rémunération (-)	-8.507.849,16	Overige bezoldigingselementen (-)	811125
811200	Cotisations sociales à charge des employeurs, versées à des institutions ou fonds	779.028.326,74	Sociale bijdragen ten laste van de werkgevers, afgedragen aan instellingen of fondsen	811200
811205	Cotisations sociales à charge des employeurs, versées à des institutions ou fonds (-)	-1.150.436,96	Sociale bijdragen ten laste van de werkgevers, afgedragen aan instellingen of fondsen (-)	811205
811310	Allocations directes	34.067.151,56	Directe toelagen	811310
811315	Allocations directes (-)	-41.372,90	Directe toelagen (-)	811315
811320	Paiement maintenu du salaire	41.673.216,25	Doorbetaling van loon	811320
811325	Paiement maintenu du salaire (-)	-159.871,02	Doorbetaling van loon (-)	811325
811330	Pensions du personnel des administrations publiques	229.761,98	Pensioenen van overheidspersoneel	811330
811335	Pensions du personnel des administrations publiques (-)	0,00	Pensioenen van overheidspersoneel (-)	811335
811400	Rémunération en nature	79.792.063,93	Lonen in natura	811400
811405	Rémunération en nature (-)	-123.180,73	Lonen in natura (-)	811405
<b>812</b>	<b><i>Achats de biens non durables et de services</i></b>	6.340.894.018,95	<b><i>Aankopen van niet-duurzame goederen en diensten</i></b>	<b>812</b>
812110	Frais généraux de fonctionnement payés à des secteurs autres que le secteur administrations publiques	5.391.162.500,14	Algemene werkingskosten vergoed aan andere sectoren dan de overheid	812110
812115	Frais généraux de fonctionnement payés à des secteurs autres que le secteur administrations publiques (-)	-115.176.018,46	Algemene werkingskosten vergoed aan andere sectoren dan de overheid (-)	812115

812120	Locations de bâtiments	585.816.593,64	Huurgelden van gebouwen	812120
812125	Locations de bâtiments (-)	-2.277.431,00	Huurgelden van gebouwen (-)	812125
812210	Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur du secteur administrations publiques	338.213.750,76	Algemene werkingskosten vergoed binnen de sector overheid	812210
812215	Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur du secteur administrations publiques (-)	-105.464,06	Algemene werkingskosten vergoed binnen de sector overheid (-)	812215
812220	Location de bâtiments à l'intérieur du secteur des administrations publiques	13.523.141,48	Huurgelden van gebouwen binnen de overheid sector	812220
812225	Location de bâtiments à l'intérieur du secteur des administrations publiques (-)	0,00	Huurgelden van gebouwen binnen de overheid sector (-)	812225
812500	Impôts indirects payés à des sous-secteurs du secteur administrations publiques	139.522.757,76	Indirecte belastingen betaald aan sub-sectoren van de overheid	812500
812505	Impôts indirects payés à des sous-secteurs du secteur administrations publiques (-)	-9.785.811,31	Indirecte belastingen betaald aan sub-sectoren van de overheid (-)	812505
<b>816</b>	<b><i>Ventes de biens durables et de services</i></b>	<b>0,00</b>	<b><i>Verkopen duurzame goederen en diensten</i></b>	<b>816</b>
816120	Ventes de biens non durables et services aux ASBL et ménages (-)	0,00	Verkoop van niet-duurzame goederen en diensten aan vzw's ten behoeve van de gezinnen en aan gezinnen (-)	816120
<b>82</b>	<b><i>INTERETS ET CONTRIBUTIONS AUX PERTES D'EXPLOITATION OCCASIONNELLES D'ENTREPRISES PUBLIQUES</i></b>	<b>8.548.671.687,74</b>	<b><i>RENTEN EN BIJDAGEN IN TOEVALLIGE EXPLOITATIEVERLIEZEN VAN OVERHEIDSBEDRIJVEN</i></b>	<b>82</b>
<b>821</b>	<b><i>Intérêts de la dette publique</i></b>	<b>8.515.504.445,85</b>	<b><i>Renten op overheidsschuld</i></b>	<b>821</b>
821100	Intérêts de la dette publique en euros	8.305.055.894,89	Rente op overheidsschuld in euro	821100
821200	Intérêts de la dette publique en monnaies étrangères	162.828.104,50	Rente op overheidsschuld in vreemde valuta	821200
821300	Intérêts de la dette à l'intérieur du secteur administrations publiques	9.528,12	Rente op schuld binnen de sector overheid	821300
821400	Intérêts de la dette commerciale	3.600.266,95	Rente op commerciële schuld	821400
821500	Intérêts sur leasings financiers	869.656,85	Rente op financiële leasings	821500
821600	Autres intérêts	43.140.994,54	Andere rente	821600
<b>824</b>	<b><i>Locations de terres</i></b>	<b>1.198.531,89</b>	<b><i>Huurgelden van gronden</i></b>	<b>824</b>
824100	Locations de terres à secteurs autres que admin publiques	1.168.937,89	Huurgelden gronden, betaald aan andere sectoren dan overheid	824100
824200	Locations de terres à l'intérieur des admin publiques	29.594,00	Huurgelden van gronden, betaald binnen de overheidssector	824200
<b>825</b>	<b><i>Dividendes distribués</i></b>	<b>31.968.710,00</b>	<b><i>Uitbetaalde dividenden</i></b>	<b>825</b>
825000	Dividendes distribués	31.968.710,00	Toegekende dividenden	825000
<b>83</b>	<b><i>TRANSFERTS DE REVENUS A DESTINATION D'AUTRES</i></b>	<b>11.838.973.838,53</b>	<b><i>INKOMENSOVERDRACHTEN AAN ANDERE SECTOREN</i></b>	<b>83</b>

**SECTEURS**

<b>831</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>1.805.828.593,71</b>	<b>Exploitatiesubsidies</b>	<b>831</b>
831120	Subventions réduisant les intérêts aux autres entreprises	13.920.527,62	Rentesubsidies aan andere bedrijven	831120
831125	Subventions réduisant les intérêts autres entreprises (-)	0,00	Rentesubsidies aan andere bedrijven (-)	831125
831210	Subventions en matière de prix aux entreprises publiques	81.621.000,34	Prijssubsidies aan overheidsbedrijven	831210
831220	Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques	1.606.686.096,99	Overige exploitatiesubsidies aan overheidsbedrijven	831220
831225	Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques (-)	-1.984.719,59	Overige exploitatiesubsidies aan overheidsbedrijven (-)	831225
831310	Subventions, en matière de prix, à des producteurs autres que les entreprises publiques	0,00	Prijssubsidies aan andere producenten dan overheidsbedrijven	831310
831320	Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques	107.361.506,10	Overige exploitatiesubsidies aan andere producenten dan overheidsbedrijven	831320
831325	Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques (-)	-1.775.817,75	Overige exploitatiesubsidies aan andere producenten dan overheidsbedrijven (-)	831325
<b>832</b>	<b>Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation, aux entreprises et institutions financières</b>	<b>53.955.800,88</b>	<b>Inkomensoverdrachten, die geen exploitatiesubsidies zijn, aan bedrijven en financiële instellingen</b>	<b>832</b>
832000	Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation, aux entreprises et institutions financières	54.637.565,70	Inkomensoverdrachten, die geen exploitatiesubsidies zijn, aan bedrijven en financiële instellingen	832000
832005	Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation, aux entreprises et institutions financières (-)	-681.764,82	Inkomensoverdrachten, die geen exploitatiesubsidies zijn, aan bedrijven et financières instellingen (-)	832005
<b>833</b>	<b>Transferts de revenus aux organismes privés sans but lucratif, au service des ménages</b>	<b>529.539.947,35</b>	<b>Inkomensoverdrachten aan privaatrechtelijke instellingen zonder winstoogmerk ten behoeve van de gezinnen</b>	<b>833</b>
833000	Transferts de revenus aux ASBL au service des ménages	529.704.915,98	Inkomensoverdrachten aan vzw's ten behoeve van de gezinnen	833000
833005	Transferts de revenus aux ASBL au service des ménages (-)	-164.968,63	Inkomensoverdrachten aan vzw's ten behoeve van de gezinnen (-)	833005
<b>834</b>	<b>Transferts de revenus aux ménages</b>	<b>4.310.043.576,35</b>	<b>Inkomensoverdrachten aan de gezinnen</b>	<b>834</b>
834200	Pensions de guerre	0,00	Oorlogspensioenen	834200
834205	Pensions de guerre (-)	0,00	Oorlogspensioenen (-)	834205
834310	Transferts de revenus aux ménages - autres prestations sociales - prestations en espèces	3.693.771.970,21	Inkomensoverdrachten aan gezinnen - overige sociale uitkeringen - geldelijke uitkeringen	834310
834315	Transferts de revenus aux ménages - autres prestations sociales - prestations en espèces (-)	-289.627,24	Inkomensoverdrachten aan gezinnen - overige sociale uitkeringen - geldelijke uitkeringen (-)	834315
834320	Prestations en nature comme prestations sociales	255.751.090,95	Uitkeringen in natura als sociale uitkeringen	834320
834325	Prestations en nature comme prestations sociales (-)	0,00	Uitkeringen in natura als sociale uitkeringen (-)	834325
834410	Autres prestations en espèces aux ménages en tant que consommateurs	360.810.142,43	Overige uitkeringen in geld aan gezinnen als verbruikers	834410
834415	Autres prestations en espèces aux ménages en tant que consommateurs (-)	0,00	Overige uitkeringen in geld aan gezinnen als verbruikers (-)	834415

834500	Autres prestations aux ménages en tant que producteurs	0,00	Overige uitkeringen aan gezinnen als producenten	834500
<b>835</b>	<b><i>Transferts de revenus à l'étranger</i></b>	<b>5.139.605.920,24</b>	<b><i>Inkomensoverdrachten aan het buitenland</i></b>	<b>835</b>
835100	Transferts de revenus à l'étranger aux institutions de l'UE	3.705.192.750,35	Inkomensoverdrachten aan het buitenland aan EU-instellingen	835100
835200	Transferts de revenus à l'étranger aux pays membres de l'UE (administrations publiques)	18.646.952,78	Inkomensoverdrachten aan het buitenland aan de lidstaten van de EU (overheden)	835200
835300	Transferts de revenus à l'étranger aux pays membres de l'UE (non-administrations publiques)	2.816.730,56	Inkomensoverdrachten aan het buitenland aan de lidstaten van de EU (niet-overheden)	835300
835400	Transferts de revenus à l'étranger à des institutions internationales autres que l'UE	863.892.151,46	Inkomensoverdrachten aan het buitenland aan andere internationale instellingen dan de EU	835400
835405	Transferts de revenus aux instituts internationales non-UE (-)	-698.931,20	Inkomensoverdrachten aan het buitenland aan internationale instellingen andere dan de EU-instellingen (-)	835405
835500	Transferts de revenus à l'étranger à des pays autres que les pays membres de l'UE (administrations publiques)	130.760.112,13	Inkomensoverdrachten aan het buitenland aan andere landen dan de lidstaten van de EU (overheden)	835500
835600	Transferts de revenus à l'étranger à des pays autres que les pays membres de l'UE (non-administrations publiques)	419.030.057,46	Inkomensoverdrachten aan het buitenland aan andere landen dan de lidstaten van de EU (niet-overheden)	835600
835605	Transferts de revenus à l'étranger aux pays autres que les pays membres de l'UE (non-administrations publiques) (-)	-33.903,30	Inkomensoverdrachten aan het buitenland aan landen andere dan de lidstaten van de EU (niet-overheden) (-)	835605
<b>84</b>	<b><i>TRANSFERTS DE REVENUS A L'INTERIEUR DU SECTEUR ADMINISTRATIONS PUBLIQUES</i></b>	<b>48.140.910.895,98</b>	<b><i>INKOMENSOVERDRACHTEN BINNEN DE SECTOR OVERHEID</i></b>	<b>84</b>
<b>841</b>	<b><i>Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel</i></b>	<b>2.260.528.177,11</b>	<b><i>Inkomensoverdrachten binnen eenzelfde institutionele groep</i></b>	<b>841</b>
841100	Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel - au pouvoir institutionnel Fédéral	22.192.124,46	Inkomensoverdrachten binnen eenzelfde institutionele groep aan de institutionele overheid - Federaal	841100
841300	Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel - aux SACA (Services administratifs à comptabilité autonome)	3.995.132,85	Inkomensoverdrachten binnen eenzelfde institutionele groep - aan een administratieve dienst met boekhoudkundige autonomie (ADBA)	841300
841400	Transferts de revenus aux OAP (Organismes administratifs publics)	1.881.210.618,78	Inkomensoverdrachten- aan AOI (Administratieve openbare instelling )	841400
841405	Transferts de revenus aux OAP (Organismes administratifs publics) (-)	-45.040.588,39	Inkomensoverdrachten- aan AOI (Administratieve openbare instelling ) (-)	841405
841500	Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel : Aux établissements d'enseignement du Pouvoir institutionnel	0,00	Inkomensoverdrachten binnen eenzelfde institutionele groep : Aan onderwijsinstellingen van de institutionele overheid	841500
841600	Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel - aux ASBL de Service Social	209.525,00	Inkomensoverdrachten binnen eenzelfde institutionele groep - VZW Sociale Diensten	841600
841700	Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel - aux autres unités publiques	397.961.364,41	Inkomensoverdrachten binnen eenzelfde institutionele groep - aan andere eenheden van de overheid	841700
<b>842</b>	<b><i>Transferts de revenus aux administrations de sécurité sociale</i></b>	<b>24.846.932.991,38</b>	<b><i>Inkomensoverdrachten aan de sociale zekerheidsinstellingen</i></b>	<b>842</b>
842100	Transferts de revenus aux administrations de sécurité sociale - Vieillesse, décès, survie	15.178.922.886,84	Inkomensoverdrachten aan de socialezekerheidsinstellingen - Ouderdom, overlijden, nabestaanden	842100
842200	Transferts de revenus aux administrations de sécurité sociale - Maladie	897.368.917,30	Inkomensoverdrachten aan de socialezekerheidsinstellingen - Ziekte	842200
842205	Transferts de revenus aux administrations de Sécurité Sociale - Maladie (-)	-158.559,00	Inkomensoverdrachten aan de socialezekerheidsinstellingen - Ziekte (-)	842205

842300	Transferts de revenus aux administrations de sécurité sociale - Invalidité et handicap physique ou mental	0,00	Inkomensoverdrachten aan de socialezekerheidsinstellingen - Invaliditeit en lichamelijk of geestelijk gebrek	842300
842400	Transferts de revenus aux administrations de sécurité sociale - Chômage	157.107.000,00	Inkomensoverdrachten aan de socialezekerheidsinstellingen - Werkloosheid	842400
842600	Transferts de revenus aux administrations de sécurité sociale - Accidents de travail et maladies professionnelles	14.641.539,51	Inkomensoverdrachten aan de socialezekerheidsinstellingen - arbeidsongevallen en beroepsziekten	842600
842800	Subvention globale à la sécurité sociale	9.281.198.569,59	Globale rijkstoelage aan de sociale zekerheid	842800
842805	Subvention globale à la sécurité sociale (-)	-693.970.228,68	Globale rijkstoelage aan de sociale zekerheid (-)	842805
842900	Transferts de revenus aux administrations de sécurité sociale - autres	11.822.865,82	Inkomensoverdrachten aan de socialezekerheidsinstellingen - Andere	842900
<b>843</b>	<b><i>Transferts de revenus aux administrations publiques locales</i></b>	<b>3.856.264.545,95</b>	<b><i>Inkomensoverdrachten aan de lokale overheden</i></b>	<b>843</b>
843110	Transferts de revenus aux provinces Contributions générales	0,00	Inkomensoverdrachten aan provincies Algemene bijdragen	843110
843120	Transferts de revenus aux provinces Contributions spécifiques	36.115.997,10	Inkomensoverdrachten aan provincies Specifieke bijdragen	843120
843125	Transferts de revenus aux provinces Contributions spécifiques (-)	-442,59	Inkomensoverdrachten aan provincies Specifieke bijdragen (-)	843125
843210	Transferts de revenus aux communes Contributions générales	158.782.800,00	Inkomensoverdrachten aan gemeenten Algemene uitkeringen	843210
843220	Transferts de revenus aux communes Contributions spécifiques	89.150.707,78	Inkomensoverdrachten aan gemeenten Specifieke bijdragen	843220
843225	Transferts de revenus aux communes Contributions spécifiques (-)	-638.798,32	Inkomensoverdrachten aan gemeenten Specifieke bijdragen (-)	843225
843510	Transferts de revenus aux autres administrations publiques locales - Contributions générales	1.238.895.693,20	Inkomensoverdrachten aan de overige lokale overheden - Algemene bijdragen	843510
843515	Transferts de revenus aux autres administrations publiques locales - Contributions générales (-)	-65.952,47	Inkomensoverdrachten aan de overige lokale overheden - Algemene bijdragen (-)	843515
843520	Transferts de revenus aux autres administrations publiques locales - Contributions spécifiques	2.196.783.227,21	Inkomensoverdrachten aan de overige lokale overheden - Specifieke uitkeringen	843520
843525	Transferts de revenus aux autres administrations publiques locales - Contributions spécifiques (-)	-68.057.812,08	Inkomensoverdrachten aan de overige lokale overheden - Specifieke uitkeringen (-)	843525
843540	Transferts de revenus aux autres administrations publiques locales : Zones de secours	205.299.126,12	Inkomensoverdrachten aan andere lokale overheden : hulpverleningszones	843540
843590	Transfert de revenus aux autres administrations publiques locales	0,00	Inkomensoverdrachten aan de overige lokale overheden	843590
<b>844</b>	<b><i>Transferts de revenus à l'enseignement autonome subsidié</i></b>	<b>5.000,00</b>	<b><i>Inkomensoverdrachten aan het autonoom gesubsidieerd onderwijs</i></b>	<b>844</b>
844300	Transferts de revenus à l'enseignement autonome subsidié: Contributions aux autres frais de fonctionnement de l'enseignement	5.000,00	Bijdragen voor overige werkingskosten van het gesubsidieerd autonoom onderwijs	844300
844305	Transferts de revenus de l'enseignement autonome subsidié - Contributions aux autres frais de fonctionnement de l'enseignement (-)	0,00	Inkomensoverdrachten van het autonoom gesubsidieerd onderwijs - Bijdragen voor overige werkingskosten van het onderwijs (-)	844305
<b>845</b>	<b><i>Transferts de revenus à d'autres groupes institutionnels : (pouvoir fédéral, communautés, régions, commissions communautaires)</i></b>	<b>17.177.180.181,54</b>	<b><i>Inkomensoverdrachten aan andere institutionele groepen : (federale overheid, gemeenschappen, gewesten, gemeenschapscommissies)</i></b>	<b>845</b>
845110	Transfert de revenus d'autres groupes institutionnels : Commission communautaire	0,00	Inkomensoverdrachten aan andere institutionele groepen: Franse gemeenschapscommissie	845110

	Française				
845130	Transfert de revenus d'autres groupes institutionnels : Commission communautaire commune	1.618.264.108,15	Inkomensoverdrachten aan andere institutionele groepen: Gemeenschappelijke gemeenschapscommissie	845130	
845230	Transferts de revenus aux Communautés : autres	0,00	Inkomensoverdrachten aan de gemeenschappen - Andere	845230	
845240	Transferts de revenus aux communautés - Communauté Française	5.091.701.380,17	Inkomensoverdrachten aan de gemeenschappen Franse Gemeenschap	845240	
845245	Transferts de revenus aux communautés - Communauté Française (-)	-83,06	Inkomensoverdrachten aan de gemeenschappen Franse Gemeenschap (-)	845245	
845250	Transferts de revenus aux communautés - Communauté Flamande	9.937.345.017,71	Inkomensoverdrachten aan de gemeenschappen Vlaamse Gemeenschap	845250	
845260	Transferts de revenus aux communautés - Communauté Germanophone	119.024.992,12	Inkomensoverdrachten aan de gemeenschappen Duitstalige Gemeenschap	845260	
845310	Transferts de revenus aux Régions - Dotations	0,00	Inkomensoverdrachten aan de gewesten - Dotaties	845310	
845330	Transferts de revenus aux Régions - autres	0,00	Inkomensoverdrachten aan de gewesten - Andere	845330	
845340	Transferts de revenus aux régions - Région Wallonne	18.961.000,61	Inkomensoverdrachten aan de gewesten Waals Gewest	845340	
845350	Transferts de revenus aux régions - Région Bruxelles Capitale	387.467.898,16	Inkomensoverdrachten aan de gewesten Brussels Hoofdstedelijk Gewest	845350	
845355	Transferts de revenus aux régions - Région Bruxelles Capitale (-)	0,00	Inkomensoverdrachten aan de gewesten Brussels Hoofdstedelijk Gewest (-)	845355	
845400	Transferts de revenus au pouvoir fédéral	343.367,68	Inkomensoverdrachten aan de federale overheid	845400	
845500	Transferts de revenus vers des unités interrégionaux	4.072.500,00	Inkomensoverdrachten aan interregionale eenheden	845500	
<b>85</b>	<b>TRANSFERTS EN CAPITAL A DESTINATION D'AUTRES SECTEURS</b>	<b>1.294.340.790,76</b>	<b>KAPITAALOVERDRACHTEN AAN ANDERE SECTOREN</b>	<b>85</b>	
<b>851</b>	<b>Transferts en capital aux entreprises et institutions financières</b>	<b>825.787.927,37</b>	<b>Kapitaaloverdrachten aan bedrijven en financiële instellingen</b>	<b>851</b>	
851110	Transferts de revenus : Aides à l'investissement aux entreprises publiques	770.290.000,00	Kapitaaloverdrachten : Investeringsbijdragen aan overheidsbedrijven	851110	
851115	Transferts de revenus : Aides à l'investissement aux entreprises publiques (-)	0,00	Kapitaaloverdrachten : Investeringsbijdragen aan overheidsbedrijven (-)	851115	
851120	Aides à l'investissement aux entreprises	13.612.537,34	Investeringsbijdragen aan privé-bedrijven	851120	
851125	Transferts de revenus : Aides à l'investissement aux entreprises privées (-)	0,00	Investeringsbijdragen aan privébedrijven (-)	851125	
851210	Autres transferts en capital aux entreprises publiques	10.523.230,19	Overige kapitaaloverdrachten aan overheidsbedrijven	851210	
851220	Autres transferts en capital aux entreprises privées	31.362.159,84	Overige kapitaaloverdrachten aan privébedrijven	851220	
851300	Autres transferts en capital aux institutions de crédit	0,00	Overige kapitaaloverdrachten aan kredietinstellingen	851300	
851400	Autres transferts en capital aux sociétés d'assura	0,00	Overige kapitaaloverdrachten aan verzekeringsmaatschappijen	851400	
<b>852</b>	<b>Transferts en capital aux organismes sans but lucratif au service des ménages</b>	<b>1.011.807,52</b>	<b>Kapitaaloverdrachten aan privaatrechtelijke instellingen</b>	<b>852</b>	
852100	Transferts de revenus : Aides à l'investissement aux ASBL au service des ménages	169.381,97	Investeringsbijdragen aan vzw's ten behoeve van de gezinnen	852100	
852200	Autres transferts en capital aux ASBL au service des ménages	842.425,55	Overige kapitaaloverdrachten aan vzw's ten behoeve van de gezinnen	852200	



<b>853</b>	<b><i>Transferts en capital aux ménages</i></b>	<b>37.039.936,36</b>	<b><i>Kapitaaloverdrachten aan de gezinnen</i></b>	<b>853</b>
853200	Autres transferts en capital aux ménages	37.611.955,17	Overige kapitaaloverdrachten aan gezinnen	853200
853205	Autres transferts en capital aux ménages (-)	-572.018,81	Overige kapitaaloverdrachten aan gezinnen (-)	853205
<b>854</b>	<b><i>Transferts en capital à l'étranger</i></b>	<b>430.501.119,51</b>	<b><i>Kapitaaloverdrachten aan het buitenland</i></b>	<b>854</b>
854110	Transferts en capital aux institutions de l'UE : aides à l'investissement	778.394,73	Kapitaaloverdrachten aan EU-instellingen: investeringsbijdragen	854110
854120	Institutions de l'UE: autres transferts en capital	16.820.160,83	EU-instellingen: overige kapitaaloverdrachten	854120
854210	Transfert en capital aux aux pays membres de l'UE (administrations publiques) - Aide à l'investissement	0,00	Kapitaaloverdrachten aan EU-instellingen investeringsbijdrage	854210
854320	Autres transf en capital aux pays de l'UE (non-admin publ)	0,00	Overige kapoverdrachten aan EU-lidstaten (niet-overheden)	854320
854410	Transferts en capital aux institutions internationales autres que les institutions de l'UE : aides à l'investissement	32.238.331,85	Kapitaaloverdrachten aan internationale instellingen andere dan de EU-instellingen: investeringsbijdragen	854410
854420	Autres transferts en capital aux institutions internationales autres que les institutions de l'UE	208.997.927,26	Overige kapitaaloverdrachten aan internationale instellingen andere dan de EU-instellingen	854420
854425	Autres transferts en capital aux institutions internationales autres que les institutions de l'UE (-)	-257.485,62	Overige kapitaaloverdrachten aan internationale instellingen andere dan de EU-instellingen (-)	854425
854510	Aux pays autres que les pays membres de l'UE (administrations publiques) : aides à l'investissement	142.664.628,01	Aan landen andere dan de lidstaten van de EU (overheden): investeringsbijdragen	854510
854520	Aux pays autres que les pays membres de l'UE (administrations publiques) : autres transferts en capital	7.618.766,00	Aan landen andere dan de lidstaten van de EU (overheden): overige kapitaaloverdrachten	854520
854620	Autres transferts en capital aux pays non-UE (non-admin publ)	21.640.396,45	Overige kapoverdrachten aan niet-EU landen (niet-overheden)	854620
<b>86</b>	<b><i>TRANSFERTS EN CAPITAL A L'INTERIEUR DU SECTEUR ADMINISTRATIONS PUBLIQUES</i></b>	<b>1.602.304.265,54</b>	<b><i>KAPITAALOVERDRACHTEN BINNEN DE SECTOR OVERHEID</i></b>	<b>86</b>
<b>861</b>	<b><i>Transferts en capital à l'intérieur d'un groupe institutionnel</i></b>	<b>1.474.667.304,11</b>	<b><i>Kapitaaloverdrachten binnen eenzelfde institutionele groep</i></b>	<b>861</b>
861110	Aides à l'investissement au pouvoir institutionnel	304.247,00	Investeringsbijdragen aan de institutionele overheid	861110
861310	Aides à l'investissement aux Services administratifs à comptabilité autonome (SACA)	30.419,12	Investeringsbijdragen aan administratieve diensten met boekhoudkundige autonomie (ADBA)	861310
861410	Aides à l'investissement aux Organismes administratifs publics (OAP)	1.256.289.501,01	Investeringsbijdragen aan administratieve openbare instellingen (AOI)	861410
861420	Autres transferts en capital aux Organismes administratifs publics (OAP)	215.543.136,98	Overige kapitaaloverdrachten aan administratieve openbare instellingen (AOI)	861420
861710	Aides à l'investissement aux autres unités publiques	0,00	Investeringsbijdragen aan andere eenheden van de overheid	861710
861720	Autres transferts en capital aux autres unités publiques	2.500.000,00	Overige kapitaaloverdrachten andere eenheden van de overheid	861720
<b>862</b>	<b><i>Transferts en capital aux administrations de sécurité sociale</i></b>	<b>36.873.000,00</b>	<b><i>Kapitaaloverdrachten aan de socialezekerheidsinstellingen</i></b>	<b>862</b>
862100	Aides à l'investissement	24.360.000,00	Investeringsbijdragen	862100
862200	Autres transferts en capital	12.513.000,00	Overige kapitaaloverdrachten	862200

<b>863</b>	<b><i>Transferts en capital aux administrations publiques locales</i></b>	<b>16.014.256,91</b>	<b><i>Kapitaaloverdrachten aan lokale overheden</i></b>	<b>863</b>
863210	Transferts en capital aux administrations publique locales : Aides à l'investissement aux communes	14.611.325,77	Investeringsbijdragen aan gemeenten	863210
863215	Transferts en capital aux administrations publique locales : Aides à l'investissement aux communes (-)	0,00	Investeringsbijdragen aan gemeenten (-)	863215
863310	Transferts en capital aux administrations publique locales : Aides à l'investissement aux "Polders et Wateringues"	0,00	Investeringsbijdragen aan provincies - gemeenten	863310
863510	Transferts en capital aux administrations publique locales : Aides à l'investissement aux autres administrations publiques locales	363.844,80	Investeringsbijdragen aan overige lokale overheden	863510
863540	Transferts en capital aux admininstrations publiques locales : Zones de secours	1.039.086,34	Kapitaaloverdrachten aan lokale overheden : Hulpverleningszones	863540
863545	Transfert en capital aux zones de secours (-)	0,00	Kapitaaloverdrachten aan hulpverleningszones (-)	863545
<b>864</b>	<b><i>Transferts en capital à l'enseignement autonome subsidié</i></b>	<b>-183.764,27</b>	<b><i>Kapitaaloverdrachten aan het autonoom gesubsidieerd onderwijs</i></b>	<b>864</b>
864200	Transferts en capital à l'enseignement autonome subsidié - exécution de garanties	50.000,00	Kapitaaloverdrachten aan het autonoom gesubsidieerd onderwijs - uitvoering waarborgen	864200
864205	Transferts en capital à l'enseignement autonome subsidié - exécution de garanties (-)	-233.764,27	Kapitaaloverdrachten aan het autonoom gesubsidieerd onderwijs - uitvoering waarborgen (-)	864205
<b>865</b>	<b><i>Transferts en capital à d'autres groupes institutionnels : (Pouvoir fédéral, Communautés, Régions, Commissions communautaires)</i></b>	<b>74.933.468,79</b>	<b><i>Kapitaaloverdrachten aan andere institutionele groepen : (federale overheid, gemeenschappen, gewesten, gemeenschapscommissies)</i></b>	<b>865</b>
865350	Transferts en capital aux régions - Région Bruxelles Capitale	74.933.590,47	Kapitaaloverdrachten aan de gewesten - Brussels Hoofdstedelijk Gewest	865350
865355	Transferts en capital aux régions - Région Bruxelles Capitale (-)	-121,68	Kapitaaloverdrachten aan de gewesten - Brussels Hoofdstedelijk Gewest (-)	865355
865500	Transferts en capital vers des unités interrégionales	0,00	Kapitaaloverdrachten aan interregionale eenheden	865500
<b>87</b>	<b><i>INVESTISSEMENTS</i></b>	<b>3.030.232.805,95</b>	<b><i>INVESTERINGEN</i></b>	<b>87</b>
<b>871</b>	<b><i>Achats de terrains et de bâtiments dans le pays</i></b>	<b>37.069.482,94</b>	<b><i>Aankopen van gronden en gebouwen in het binnenland</i></b>	<b>871</b>
871110	Achats de terrains dans le secteur des admin publiques	164.100,00	Aankoop van gronden binnen de overheidssector	871110
871120	Achats de terrains dans d'autres secteurs que le secteur des administration publiques	10.147.824,10	Aankoop van gronden en gebouwen in het binnenland in andere sectoren dan de overheidssector	871120
871310	Achats de bâtiments existants dans le secteur public	0,00	Aankoop van bestaande gebouwen binnen de overheidssector	871310
871320	Achats de bâtiments existants dans d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques	26.757.558,84	Aankoop van bestaande gebouwen in andere sectoren dan de overheidssector	871320
<b>872</b>	<b><i>Constructions de bâtiments</i></b>	<b>419.304.069,45</b>	<b><i>Nieuwbouw van gebouwen</i></b>	<b>872</b>
872000	Constructions de bâtiments, effectuées par d'autre secteurs que le secteur administrations publiques	419.304.069,45	Nieuwbouw van gebouwen uitgevoerd door andere sectoren dan de overheid	872000

<b>873</b>	<b>Travaux routiers et hydrauliques</b>	789.790.287,15	<b>Aanleggen van wegen- en waterbouwkundige werken</b>	<b>873</b>
873400	Autres ouvrages	789.790.287,15	Overige werken	873400
<b>874</b>	<b>Acquisitions d'autres biens d'investissement, y compris les biens incorporels</b>	1.760.593.895,02	<b>Verwerving van overige investeringsgoederen, waaronder onlichamelijke zaken</b>	<b>874</b>
874100	Achats de matériel de transport	149.343.818,84	Aankoop van vervoermaterieel	874100
874220	Acquisitions d'autres biens d'investissement	407.991.356,36	Verwerving van overig materieel	874220
874225	Acquisitions d'autres biens d'investissement (-)	-270,00	Verwerving van overig materieel (-)	874225
874300	Frais enregistrés à l'achat-vente de terrains-batiments	0,00	Overdrachtskosten aan-en verkoop grond en gebouw	874300
874400	Acquisitions de patentes, brevets et autres biens incorporels	22.648.532,93	Verwerving van patentes, octrooien en andere onlichamelijke zaken	874400
874500	Acquisitions d'objets de valeur	1.402.371,12	Verwerving van waardevolle voorwerpen	874500
874600	Acquisitions d'actifs cultivés (végétaux et animaux)	195.697,50	Verwerving van teeltgoederen (planten en dieren)	874600
874700	Acquisitions d'autres biens y compris les biens incorporels : Biens militaires durables	1.179.012.388,27	Verwerving van overige investeringsgoederen waaronder onlichamelijke zaken : duurzame militaire goederen	874700
874800	Acquisitions d'autres biens y compris les biens incorporels : Acquisitions en matière de recherche et développement	0,00	Verwerving van overige investeringsgoederen waaronder onlichamelijke zaken : Verwerving inzake onderzoek en ontwikkeling	874800
<b>875</b>	<b>Constitution de stocks</b>	23.475.071,39	<b>Voorraadtoename</b>	<b>875</b>
875000	Constitution de stocks	23.475.071,39	Voorraadtoename	875000
<b>88</b>	<b>OCTROIS DE CREDITS, PARTICIPATIONS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS</b>	3.415.035.499,74	<b>KREDIETVERLENINGEN, DEELNEMINGEN EN ANDERE FINANCIËLE PRODUCTEN</b>	<b>88</b>
<b>881</b>	<b>Octrois de crédits aux entreprises et participations dans les entreprises et autres produits financiers</b>	2.064.754.273,73	<b>Kredietverleningen aan en deelnemingen in bedrijven en andere financiële producten</b>	<b>881</b>
881110	Octrois de crédits aux entreprises publiques	0,00	Kredietverleningen aan overheidsbedrijven	881110
881115	Octrois de crédits aux entreprises publiques (-)	0,00	Kredietverleningen aan overheidsbedrijven (-)	881115
881120	Octrois de crédits à des entreprises privées	104.904.250,00	Kredietverleningen aan privé-bedrijven	881120
881410	Participations dans des entreprises publiques	0,00	Deelnemingen in overheidsbedrijven	881410
881420	Participations dans des entreprises privés	384.646.027,00	Kapitaalbelastingen	881420
881510	Participations dans des institutions publiques de crédit	1.871.040,86	Deelnemingen in openbare kredietinstellingen	881510
881700	Autres produits financiers	1.573.332.955,87	Andere financiële producten	881700
<b>883</b>	<b>Octrois de crédits aux ménages</b>	150.885,62	<b>Kredietverleningen aan de gezinnen</b>	<b>883</b>
883000	Octrois de crédits aux ménages	150.885,62	Kredietverleningen aan gezinnen	883000
<b>884</b>	<b>Octrois de crédits et participations à l'étranger</b>	480.130.340,39	<b>Kredietverleningen aan en deelnemingen in het buitenland</b>	<b>884</b>

884110	Octrois de crédits aux institutions de l'UE	0,00	Kredietverleningen aan EU-instellingen	884110
884120	Octrois de crédits aux pays membres de l'UE (administrations publiques)	0,00	Kredietverleningen aan lidstaten van de EU (overheden)	884120
884130	Octrois de crédits aux pays de l'UE (non-admin publiques)	17.052.169,00	Kredietverleningen aan lidstaten van de EU (niet-overheden)	884130
884140	Octrois de crédits aux institutions internationales	167.820.000,00	Kredietverleningen aan internationale instellingen	884140
884150	Octrois de crédits aux pays autres que les pays membres de l'UE (administrations publiques)	8.466.491,17	Kredietverleningen aan landen andere dan de lidstaten van de EU (overheden)	884150
884160	Octrois de crédits aux pays non-UE (non-admin publiques)	87.017.785,00	Kredietverleningen aan niet-EU landen (niet-overheden)	884160
884175	Subsides pour le financement des projets (-)	110.359.107,23	Subsidies voor de financiering van projecten (-)	884175
884220	Participations à l'étranger dans des pays membres de l'UE (non-administrations publiques)	13.187.203,00	Deelnemingen in lidstaten van de EU (niet-overheden)	884220
884230	Participations dans institutions internationales	50.401.228,99	Deelnemingen in internationale instellingen	884230
884240	Participations dans des pays autres que les pays membres de l'UE (non-administrations publiques)	25.826.356,00	Deelnemingen in landen andere dan de lidstaten van de EU (niet-overheden)	884240
<b>885</b>	<b><i>Octrois de crédits à l'intérieur du secteur administrations publiques</i></b>	<b>870.000.000,00</b>	<b><i>Kredietverleningen binnen de sector overheid</i></b>	<b>885</b>
885130	Octrois de crédits aux services administratifs à comptabilité autonome (SACA)	0,00	Kredietverleningen aan administratieve diensten met boekhoudkundige autonomie (ADBA)	885130
885140	Octrois de crédits aux OAP	870.000.000,00	Kredietverleningen aan een AOI (administratieve openbare instelling)	885140
885170	Octrois de crédits à l'intérieur du secteur des administrations publiques aux autres unités publiques	0,00	Kredietverleningen binnen de overheidssector aan andere eenheden van de overheid	885170
885500	Octrois de crédits à d'autres groupes institutionnels	0,00	Kredietverleningen aan andere institutionele groepen (federale overheid, gemeenschappen, ...)	885500
885610	Prises de participations à l'intérieur des administrations publiques : A l'intérieur du groupe institutionnel	0,00	Deelnemingen binnen de overheidssector : Binnen de institutionele groep	885610
<b>89</b>	<b><i>DETTE PUBLIQUE - SOLDE COMPTABLE</i></b>	<b>23.423.442.065,13</b>	<b><i>OVERHEIDSSCHULD - BOEKHOUDKUNDIG SALDO</i></b>	<b>89</b>
<b>891</b>	<b><i>Remboursement de la dette publique consolidée</i></b>	<b>23.418.342.046,44</b>	<b><i>Aflossingen van de geconsolideerde overheidsschuld</i></b>	<b>891</b>
891100	Remboursements de la dette en euros	23.415.854.471,59	Aflossingen van de schuld in euro	891100
891200	Remboursements de la dette en monnaies étrangères	0,00	Aflossingen van de schuld in vreemde valuta	891200
891300	Remboursm d'emprunts émis à plus d'un an dans secteur public	141.666,67	Aflossingen leningen met looptijd >1 jaar binnen overheid	891300
891310	Remboursements d'emprunts émis à plus d'un an à l'intérieur	500.000,00	Aflossingen van de schuld aan eenheden binnen de institutionele groep	891310
891700	Amortissements sur leasings financiers à plus d'un an	1.845.908,18	Aflossingen bij financiële leasings met looptijd van >1 jaar	891700
<b>892</b>	<b><i>Démonétisations</i></b>	<b>5.100.018,69</b>	<b><i>Ontmuntingen</i></b>	<b>892</b>
892000	Démonétisations	5.100.018,69	Ontmuntingen	892000

<b>CLASSE 9</b>		<b>152.180.536.482,70</b>	<b>KLASSE 9</b>	
<b>90</b>	<b>RECETTES NON VENTILÉES</b>	23.030.481,48	<b>NIET-UITGESPLITSTE ONTVANGSTEN</b>	<b>90</b>
<b>906</b>	<b>Recettes à ventiler entre les sous-classes 91 à 99</b>	7.363.249,04	<b>Ontvangsten uit te splitsen over de subklassen 91 tot en met 99</b>	<b>906</b>
906000	Recettes à ventiler	7.363.249,04	Ontvangsten te verdelen	906000
<b>908</b>	<b>Opérations internes</b>	15.667.232,44	<b>Interne verrichtingen</b>	<b>908</b>
908100	Autres opérations internes	15.667.232,44	Overige interne verrichtingen	908100
908200	Régularisations avec d'autres exercices	0,00	Interne verrichtingen - Verrekeningen met andere dienstjaren	908200
<b>91</b>	<b>RECETTES COURANTES POUR BIENS ET SERVICES</b>	3.397.687.817,15	<b>LOPENDE ONTVANGSTEN VOOR GOEDEREN EN DIENSTEN</b>	<b>91</b>
<b>916</b>	<b>Ventes de biens non durables et de services</b>	3.397.656.167,15	<b>Verkopen van niet-duurzame goederen en diensten</b>	<b>916</b>
916110	Ventes de biens non durables et de services aux entreprises	1.284.310.850,83	Verkoop van niet-duurzame goederen en diensten aan bedrijven, kredietinstellingen en verzekeringsmaatschappijen	916110
916115	Ventes de biens non durables et de services aux entreprises (-)	0,00	Verkoop van niet-duurzame goederen en diensten aan bedrijven, kredietinstellingen en verzekeringsmaatschappijen (-)	916115
916120	Ventes biens non-durables & services aux organismes privés sans but lucratif au service des ménages et aux ménages	377.447.778,70	Verkoop van niet-duurzame goederen en diensten aan privaatrechtelijke instellingen zonder winstoogmerk t.b.v. gezinnen en aan gezinnen	916120
916130	Ventes biens non-durables & services à l'étranger	1.043.371.755,59	Verkoop van niet-duurzame goederen en diensten aan het buitenland	916130
916135	Ventes biens non-durables & services à l'étranger (-)	0,00	Verkoop van niet-duurzame goederen en diensten aan het buitenland (-)	916135
916200	Ventes biens non-durables & services à l'intérieur du secteur administrations publiques	692.525.782,03	Verkoop van niet-duurzame goederen et diensten binnen de sector overheid	916200
<b>919</b>	<b>919</b>	31.650,00	<b>919</b>	<b>919</b>
919000	Production de biens d'investissement en régie propre	31.650,00	Productie van investeringsgoederen in eigen beheer	919000
<b>92</b>	<b>REVENUS DE LA PROPRIETE</b>	2.022.068.633,95	<b>INKOMSTEN UIT EIGENDOM</b>	<b>92</b>
<b>926</b>	<b>Intérêts de créances des pouvoirs publics</b>	814.515.762,65	<b>Rente-ontvangsten van overheidsvorderingen</b>	<b>926</b>
926100	Perception d'intérêts d'autres secteurs que le secteur administrations publiques	635.885.499,16	Renteontvangsten van overheidsvorderingen van andere sectoren dan de overheid	926100
926200	Perception d'intérêts à l'intérieur du secteur administrations publiques	178.630.263,49	Renteontvangsten van overheidsvorderingen binnen de sector overheid	926200
<b>927</b>	<b>Bénéfices d'exploitation d'entreprises publiques</b>	0,00	<b>Exploitatiewinsten van overheidsbedrijven</b>	<b>927</b>
927100	Bénéfices d'exploitation d'entreprises publiques non financières ayant la personnalité juridique	0,00	Exploitatiewinsten van Niet-financiële overheidsbedrijven met rechtspersoonlijkheid	927100

<b>928</b>	<b><i>Autres produits du patrimoine</i></b>	<b>1.207.552.871,30</b>	<b><i>Overige opbrengsten van vermogen</i></b>	<b>928</b>
928100	Autres produits du patrimoine concessions	1.968.115,81	Overige opbrengsten uit vermogen Concessies	928100
928200	Dividendes	1.200.528.684,17	Dividenden	928200
928300	Locations de terres	5.056.071,32	Huurgelden van gronden	928300
<b>93</b>	<b><i>TRANSFERTS DE REVENUS EN PROVENANCE D'AUTRES SECTEURS</i></b>	<b>68.390.630.233,84</b>	<b><i>INKOMENSOVERDRACHTEN VAN ANDERE SECTOREN</i></b>	<b>93</b>
<b>936</b>	<b><i>Impôts indirects et taxes</i></b>	<b>15.726.108.107,28</b>	<b><i>Indirecte belastingen en heffingen</i></b>	<b>936</b>
936100	Taxe à l'importation	-3.623.517,85	Invoerrechten	936100
936200	Droit d'accise & autres impôts sur la consommation	11.733.700.064,46	Accijnzen en andere verbruiksbelastingen	936200
936205	Droits d'accise et autres impôts sur la consommation (-)	0,00	Accijnzen en andere verbruiksbelastingen (-)	936205
936300	Taxe sur la valeur ajoutée	1.050.857.365,06	Belasting op de toegevoegde waarde	936300
936400	Droit d'enregistrement	137.267.631,65	Registratierechten	936400
936500	Bénéfices des monopoles fiscaux des pouvoirs publics ou d'entreprises publiques à caractère de monopole	186.208.565,00	Winsten van fiscale overheidsmonopolies of van openbare bedrijven met een monopolistisch karakter	936500
936600	Taxe de circulation	0,00	Verkeersbelasting	936600
936700	Taxes sur la pollution	40.846.655,65	Milieuheffingen	936700
936900	Divers impôts indirects et taxes: parmi lesquelles les taxes sur les jeux, taxes à l'export, droits et taxes sur les spectacles et autres divertissemes	2.580.916.289,32	Diverse Indirecte belastingen en heffingen bv. de kansspelbelastingen, uitvoerheffingen, keurings- rechten en gemakelijkheidsbelastingen	936900
936905	Divers impôts indirects et taxes: parmi lesquelles les taxes sur les jeux, taxes à l'export, droits et taxes sur les spectacles et autres divertissements (-)	-64.946,01	Diverse Indirecte belastingen en heffingen bv. de kansspelbelastingen, uitvoerheffingen, keuringsrechten et gemakelijkheidsbelastingen (-)	936905
<b>937</b>	<b><i>Impôts directs et cotisations versés aux administrations de sécurité sociale</i></b>	<b>49.529.506.956,09</b>	<b><i>Directe belastingen en bijdragen gestort aan de sociale zekerheidsinstellingen</i></b>	<b>937</b>
937000	Impôts directs et cotisations versées aux administrations de sécurité sociale	1.119.813.406,18	Directe belastingen en bijdragen gestort aan de socialezekerheidsinstellingen	937000
937100	Impôts directs à charge des entreprises institutions de crédit et sociétés d'assurance	24.837.370.688,53	Directe belastingen ten laste van bedrijven, kredietinstellingen en verzekeringsmaatschappijen	937100
937200	Impôts directs à charge des ménages et des ASBL au service des ménages	22.664.052.200,43	Directe belastingen ten laste van gezinnen en vzw's ten behoeve van de gezinnen	937200
937400	Contributions de sécurité sociale à charge d'autres employeurs	61.713.589,79	Sociale zekerheidsbijdragen ten laste van de andere werkgevers	937400
937500	Contributions sécurité sociale à charge des travailleurs	0,00	Socialezekerheidsbijdragen ten laste van werknemers	937500
937700	Autres contributions de nature obligatoire	846.557.071,16	Andere verplichte bijdragen	937700
<b>938</b>	<b><i>Autres transferts de revenus des entreprises, institutions financières, organismes privés sans but lucratif au service des ménages et par les ménages</i></b>	<b>2.933.770.244,10</b>	<b><i>Overige inkomensoverdrachten van bedrijven, financiële instellingen, privaatrechtelijke instellingen zonder winstoogmerk ten behoeve van de gezinnen</i></b>	<b>938</b>

938000	Autres transferts de revenus	1.671.549.860,95	Overige inkomensoverdrachten	938000
938100	Autres transferts de revenus des entreprises	1.105.876.526,31	Overige inkomensoverdrachten van bedrijven	938100
938105	Autres transferts de revenus des entreprises (-)	-67.282,60	Overige inkomensoverdrachten van bedrijven (-)	938105
938200	Autres transferts de revenus des institutions de crédit	9.900.689,82	Overige inkomensoverdrachten van kredietinstellingen	938200
938300	Autres transferts de revenus des sociétés d'assurance	2.478.867,99	Overige inkomensoverdrachten van verzekeringsmaatschappijen	938300
938400	Autres transferts de revenus des ASBL au service des ménages	-622.184,32	Overige inkomensoverdrachten van vzw's ten behoeve van de gezinnen	938400
938500	Autres transferts de revenus des ménages	114.861.921,38	Overige inkomensoverdrachten van de gezinnen	938500
938600	Subsides reçus	30.941.402,71	Ontvangen subsidies	938600
938605	Subsides reçus (-)	-1.149.558,14	Ontvangen subsidies (-)	938605
<b>939</b>	<b><i>Transferts de revenus de l'étranger</i></b>	<b>201.244.926,37</b>	<b><i>Inkomensoverdrachten van het buitenland</i></b>	<b>939</b>
939100	Transferts de revenus des institutions de l'UE	182.296.833,70	Inkomensoverdrachten van EU-instellingen	939100
939105	Transferts de revenus des institutions de l'UE (-)	-460.755,39	Inkomensoverdrachten van EU-instellingen (-)	939105
939200	Transferts de revenus des pays membres de l'UE (administrations publiques)	528.839,03	Inkomensoverdrachten van het buitenland van lidstaten van de EU (overheden)	939200
939300	Transferts de revenus des pays de l'UE (non-admin pub)	291.704,47	Inkomensoverdrachten van EU-lidstaten (niet-overheden)	939300
939305	Transferts de revenus des pays de l'UE (non-admin pub) (-)	0,00	Inkomensoverdrachten van EU-lidstaten (niet-overheden) (-)	939305
939400	Transferts de revenus de l'étranger des institutions internationales autres que les institutions de l'UE	17.087.325,76	Inkomensoverdrachten van het buitenland van internationale instellingen andere dan de EU-instellingen	939400
939500	Transferts de revenus des pays autres que les pays membres de l'UE (administrations publiques)	51.207,57	Inkomensoverdrachten van landen andere dan de lidstaten van de EU (overheden)	939500
939600	Transferts de revenus d'autres pays que les pays membres de l'Union Européenne (non-administrations publiques)	1.449.771,23	Inkomensoverdrachten van landen andere dan de lidstaten van de EU (niet-overheden)	939600
<b>94</b>	<b><i>TRANSFERTS DE REVENUS A L'INTERIEUR DU SECTEUR ADMINISTRATIONS PUBLIQUES</i></b>	<b>404.396.061,63</b>	<b><i>INKOMENSOVERDRACHTEN BINNEN DE SECTOR OVERHEID</i></b>	<b>94</b>
<b>946</b>	<b><i>Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel</i></b>	<b>324.658.969,23</b>	<b><i>Inkomensoverdrachten binnen eenzelfde institutionele groep</i></b>	<b>946</b>
946100	Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel - du pouvoir institutionnel	133.646.353,94	Inkomensoverdrachten in eenzelfde institutionele groep - Van de institutionele overheid	946100
946200	Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel - des fonds budgétaires non organiques	4.176.019,00	Inkomensoverdrachten binnen een institutionele groep van niet-organieke begrotingsfondsen	946200
946300	Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel - SACA (Services administratifs à comptabilité autonome)	94.045,82	Inkomensoverdrachten in eenzelfde institutionele groep - Van een administratieve dienst met boekhoudkundige autonomie (ADBA)	946300
946400	Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel - OAP (Organismes administratifs)	172.935.179,95	Inkomensoverdrachten in eenzelfde institutionele groep van een administratieve openbare instelling (AOI)	946400
946700	Transferts de revenus à l'intérieur des autres unités publiques	13.807.370,52	Inkomensoverdrachten van andere eenheden van de overheid	946700

<b>947</b>	<b>Transferts de revenus des administrations de sécurité sociale</b>	<b>61.443.725,42</b>	<b>Inkomensoverdrachten van de sociale zekerheidsinstellingen</b>	<b>947</b>
947100	Vieillesse, décès, survie	56.316.104,85	Ouderdom, overlijden, nabestaanden	947100
947200	Transferts de revenus des administrations de sécurité sociale - Maladie	3.599.750,29	Inkomensoverdrachten van de socialezekerheidsinstellingen - Ziekte	947200
947400	Transferts de revenus des administrations de sécurité sociale - Chômage	702.488,24	Inkomensoverdrachten van de socialezekerheidsinstellingen - Werkloosheid	947400
947800	Transferts de revenus des administrations de sécurité sociale - Autres	825.382,04	Inkomensoverdrachten van de socialezekerheidsinstellingen - Andere	947800
<b>948</b>	<b>Transferts de revenus des administrations publiques locales</b>	<b>1.953.771,27</b>	<b>Inkomensoverdrachten van de lokale overheden</b>	<b>948</b>
948120	Transferts revenus des provinces : contributions spécifiques	482,33	Inkomensoverdrachten van provincies: specifieke bijdragen	948120
948210	Transferts de revenus des provinces: contributions générales	60.150,00	Inkomensoverdrachten van provincies: algemene bijdragen	948210
948220	Transferts de revenus des communes Contributions spécifiques	1.693.448,57	Inkomensoverdrachten van gemeenten - Specifieke bijdragen	948220
948510	Transferts de revenus des autres administrations publiques locales	21.623,63	Inkomensoverdrachten van andere lokale overheden	948510
948520	Transferts de revenus des CPAS	178.066,74	Inkomensoverdrachten van de OCMW's	948520
<b>949</b>	<b>Transferts de revenus d'autres groupes institutionnels (pouvoir fédéral, communautés, régions, commissions communautaires)</b>	<b>16.339.595,71</b>	<b>Inkomensoverdrachten van andere institutionele groepen ( federale overheid, gemeenschappen, gewesten, gemeenschapscommissies</b>	<b>949</b>
949110	Transferts revenus de la Commission Communautaire Française	122.030,12	Inkomensoverdrachten van de Franse Gemeenschapscommissie	949110
949120	Transferts revenus de la Commission Communautaire Flamande	24.640,00	Inkomensoverdrachten van de Vlaamse Gemeenschapscommissie	949120
949240	Transferts de revenus de la communauté française	1.829.148,21	Inkomensoverdrachten van de Franse gemeenschap	949240
949250	Transferts de revenus de la communauté flamande	6.846.653,23	Inkomensoverdrachten van de Vlaamse gemeenschap	949250
949260	Transferts de revenus de la Communauté Germanophone	56.874,00	Inkomensoverdrachten van de Duitstalige Gemeenschap	949260
949300	Transferts de revenus des régions	0,00	Inkomensoverdrachten van de gewesten	949300
949340	Transferts de revenus de la Région wallonne	4.669.231,43	Inkomensoverdrachten van het Waals gewest	949340
949350	Transferts de revenus de la Région de Bruxelles-Capitale	2.791.018,72	Inkomensoverdrachten van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest	949350
949355	Transferts de revenus de la Région de Bruxelles-Capitale (-)	0,00	Inkomensoverdrachten van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest (-)	949355
<b>95</b>	<b>TRANSFERTS EN CAPITAL EN PROVENANCE D'AUTRES SECTEURS</b>	<b>2.408.043.439,11</b>	<b>KAPITAALOVERDRACHTEN VAN ANDERE SECTOREN</b>	<b>95</b>
<b>956</b>	<b>Impôts en capital</b>	<b>233.073.566,44</b>	<b>Vermogensbelastingen</b>	<b>956</b>
956500	Impôts en capital des ménages	233.073.566,44	Kapitaalbelastingen van gezinnen	956500
<b>957</b>	<b>Transferts en capital des entreprises et institutions financières (à l'exclusion des impôts en capital)</b>	<b>8.813.567,85</b>	<b>Kapitaaloverdrachten van bedrijven en financiële instellingen (exclusief de vermogensheffingen)</b>	<b>957</b>



957200	Transferts en capital des entreprises	8.812.732,47	Overige kapitaaloverdrachten van bedrijven	957200
957300	Autre transferts en capital institutions de crédit	835,38	Overige kapitaaloverdrachten van kredietinstelling	957300
<b>958</b>	<b><i>Transferts en capital d'organismes privés sans but lucratif au service des ménages et par les ménages (à l'exclusion des impôts en capital)</i></b>	<b>2.080.368.608,99</b>	<b><i>Kapitaaloverdrachten van privaatrechtelijke instellingen zonder winstoogmerk t.b.v. de gezinnen en van de gezinnen (exclusief de vermogensheffingen)</i></b>	<b>958</b>
958200	Transferts en capital des ménages	2.080.368.608,99	Kapitaaloverdrachten van gezinnen	958200
<b>959</b>	<b><i>Transferts en capital de l'étranger</i></b>	<b>85.787.695,83</b>	<b><i>Kapitaaloverdrachten van het buitenland</i></b>	<b>959</b>
959110	Transferts en capital des institutions de l'UE : aides à l'investissement	82.321.353,09	Kapitaaloverdrachten van EU-instellingen: investeringsbijdragen	959110
959120	Autres transferts en capital des institutions de l'Union Européenne	904.018,24	Overige kapitaaloverdrachten van EU-instellingen	959120
959300	Transferts en capital des pays de l'UE (non-admin publiques)	24.875,00	Kapitaaloverdrachten van de EU (niet-overheden)	959300
959420	Autres transferts en capital aux institutions internationales autres que les institutions de l'UE	1.212,14	Overig kapitaaloverdrachten van internationale instellingen andere dan de EU-instellingen	959420
959520	Autres transferts en capital des admin publicq<>UE	0,00	Andere kapitaaloverdrachten van overheden <> EU	959520
959600	Transferts en capital des pays non-UE (non-admin publiques)	2.536.237,36	Kapoverdrachten van niet-EU landen (niet-overheden)	959600
<b>96</b>	<b><i>TRANSFERS EN CAPITAL A L'INTERIEUR DU SECTEUR DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES</i></b>	<b>1.474.312.221,33</b>	<b><i>KAPITAALOVERDRACHTEN BINNEN DE SECTOR OVERHEID</i></b>	<b>96</b>
<b>966</b>	<b><i>Transferts en capital à l'intérieur d'un groupe institutionnel</i></b>	<b>1.474.312.221,33</b>	<b><i>Kapitaaloverdrachten binnen eenzelfde institutionele groep</i></b>	<b>966</b>
966110	Aides à l'investissement du pouvoir institutionnel	1.239.513.285,05	Investeringsbijdragen van de institutionele overheid	966110
966120	Autres transferts en capital du pouvoir institutionnel	222.663.579,26	Overige kapitaaloverdrachten van de institutionele overheid	966120
966310	Aides à l'investissement des SACA	0,00	Investeringsbijdragen van ADBA	966310
966410	Aides à l'investissement des organismes administratifs publics (OAP)	6.243.238,00	Investeringsbijdragen van administratieve openbare instellingen (AOI)	966410
966420	Autres transferts en capital des organismes administratifs publics (OAP)	304.247,02	Overige kapitaaloverdrachten van administratieve openbare instellingen (AOI)	966420
966710	Aides à l'investissement des autres unités publiques	3.087.872,00	Investeringsbijdragen van andere eenheden van de overheid	966710
966720	Autres transferts en capital des autres unités publiques	2.500.000,00	Overige kapitaaloverdrachten van andere eenheden van de overheid	966720
<b>97</b>	<b><i>DESINVESTISSEMENTS</i></b>	<b>419.509.564,73</b>	<b><i>DESINVESTERINGEN</i></b>	<b>97</b>
<b>976</b>	<b><i>Ventes de terrains et de bâtiments dans le pays</i></b>	<b>45.110.137,35</b>	<b><i>Verkopen van gronden en gebouwen in het binnenland</i></b>	<b>976</b>
976110	Ventes de terrains à l'intérieur du secteur des administrations publiques	6.119.966,00	Verkoop van gronden binnen de overheidssector	976110
976120	Ventes de terrains dans le pays à d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques	14.128.238,52	Verkoop van gronden in het binnenland aan andere sectoren dan de overheidssector	976120
976310	Ventes de bâtiments existants à l'intérieur du secteur des administrations publiques	10.762.832,30	Verkoop van bestaande gebouwen binnen de overheidssector	976310

976320	Ventes de bâtiments existants à d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques	14.099.100,53	Verkoop van bestaande gebouwen aan andere sectoren dan de overheidssector	976320
<b>977</b>	<b><i>Ventes d'autres biens d'investissement y compris les biens incorporels</i></b>	<b>310.037.361,38</b>	<b><i>Verkopen van overige investeringsgoederen, waaronder onlichamelijke zaken</i></b>	<b>977</b>
977100	Ventes de matériel de transport	929.684,26	Verkoop van vervoermaterieel	977100
977200	Ventes d'autre matériel	9.298.123,52	Verkoop van overig materieel	977200
977300	Ventes des patentes, brevets et autres biens incorporels	299.412.245,04	Verkoop van patentes, octrooien en andere immateriële goederen	977300
977405	Ventes d'objets de valeur (-)	0,00	Verkoop van waardevolle voorwerpen (-)	977405
977500	Ventes d'actifs cultivés	0,00	Verkoop van teeltgoederen	977500
977700	Ventes de biens militaires durables	397.308,56	Verwerving van duurzame militaire goederen	977700
<b>978</b>	<b><i>Réduction des stocks</i></b>	<b>64.362.066,00</b>	<b><i>Voorraadverminderingen</i></b>	<b>978</b>
978000	Réduction des stocks	64.362.066,00	Voorraadverminderingen	978000
<b>98</b>	<b><i>REMBOURSEMENTS DE CREDITS, LIQUIDATION DE PARTICIPATIONS ET VENTES D'AUTRES PRODUITS FINANCIERS</i></b>	<b>6.469.830.970,86</b>	<b><i>KREDIETAFLOSSINGEN, VEREFFENINGEN VAN DEELNEMINGEN EN VERKOPEN VAN ANDERE FINANCIEL PRODUCTEN</i></b>	<b>98</b>
<b>986</b>	<b><i>Remboursements de crédits par les entreprises, liquidations de participations dans les entreprises et ventes d'autres produits financiers</i></b>	<b>5.550.920.198,55</b>	<b><i>Kredietaflossingen door bedrijven, vereffeningen van deelnemingen in bedrijven en verkopen van andere financiële producten</i></b>	<b>986</b>
986100	Remboursements de crédits par les entreprises	18.172.841,49	Kredietaflossingen door bedrijven	986100
986200	Remboursements de crédits par les institutions de crédit	0,00	Kredietaflossingen door kredietinstellingen	986200
986400	Liquidations de participations dans entreprises	2.059.295.722,00	Vereffeningen van deelnemingen in bedrijven	986400
986500	Liquidations de participations dans les institutions de crédit	0,00	Vereffeningen van deelnemingen in bedrijven	986500
986700	Autres produits financiers	3.473.451.635,06	Andere financiële producten	986700
<b>987</b>	<b><i>Remboursements de crédits par les organismes privés sans but lucratif au service des ménages et par les ménages</i></b>	<b>98.519,84</b>	<b><i>Kredietaflossingen door privaatrechtelijke instellingen zonder winstoogmerk t.b.v. de gezinnen en door de gezinnen</i></b>	<b>987</b>
987200	Remboursements de crédits par les ménages	98.519,84	Kredietaflossingen door gezinnen	987200
<b>988</b>	<b><i>Remboursements de crédits par l'Etranger et liquidations de participations à l'Etranger</i></b>	<b>388.567.948,25</b>	<b><i>Kredietaflossingen door en vereffeningen van deelnemingen in het buitenland</i></b>	<b>988</b>
988110	Remboursements de crédits par les institutions de l'UE	0,00	Kredietaflossingen door EU-instellingen	988110
988120	Remboursements de crédits Par les pays membres de l'UE (administrations publiques)	194.523.611,78	Kredietaflossingen door lidstaten van de EU (overheden)	988120
988130	Remboursements crédits par les pays de l'UE (non-admin publ)	98.685.308,37	Kredietaflossingen door lidstaten van de EU (niet-overheden)	988130
988150	Remboursements de crédits Par des pays autres que les pays membres de l'UE	17.526.326,98	Kredietaflossingen door landen andere dan de lidstaten van de EU (overheden)	988150

	(administrations publiques)			
988160	Remboursements de crédits par des pays autres que les pays membres de l'UE (non administrations publiques)	54.042.007,00	Kredietaflossingen door landen andere dan de lidstaten van de EU (niet-overheden)	988160
988170	Remboursements de crédits par les institutions UE	-850.132,88	Kredietaflossingen door EU instellingen	988170
988220	Liquidations participations dans non admin publ UE	4.577.495,00	Vereffening deelnemingen in niet-overheden EU	988220
988240	Liquidations de participations dans des pays autres que les pays membres de l'UE (non-administrations publiques)	20.063.332,00	Vereffeningen van deelnemingen in landen andere dan de lidstaten van de EU (niet-overheden)	988240
<b>989</b>	<b><i>Remboursements de crédits à l'intérieur du secteur administrations publiques</i></b>	<b>530.244.304,22</b>	<b><i>Kredietaflossingen binnen de sector overheid</i></b>	<b>989</b>
989110	Remboursements de crédits du pouvoir institutionnel	0,00	Kredietaflossingen van de institutionele overheid	989110
989130	Remboursements de crédits des services administratifs à comptabilité autonome (SACA)	0,00	Kredietaflossingen van administratieve diensten met boekhoudkundige autonomie (ADBA)	989130
989140	Remboursements de crédits des OAP	388.111.404,22	Kredietaflossingen van een AOI (administratieve openbare instelling)	989140
989170	Remboursements de crédits à l'intérieur du secteur administrations publiques des autres unités publiques	0,00	Kredietaflossingen van andere eenheden van de overheid	989170
989200	Remboursements de crédits par les administrations de sécurité sociale	62.132.900,00	Kredietaflossingen door de socialezekerheidsinstellingen	989200
989500	Remboursements de crédits par d'autres groupes institutionnels	80.000.000,00	Kredietaflossingen door andere institutionele groepen	989500
989610	Liquidations participations à l'intérieur du groupe instit	0,00	Vereffeningen deelnemingen binnen de instit groep	989610
<b>99</b>	<b><i>DETTE PUBLIQUE - SOLDE COMPTABLE</i></b>	<b>67.171.027.058,62</b>	<b><i>OVERHEIDSSCHULD - BOEKHOUDKUNDIG SALDO</i></b>	<b>99</b>
<b>996</b>	<b><i>Produits des emprunts consolidés</i></b>	<b>67.150.650.100,00</b>	<b><i>Opbrengsten van geconsolideerde leningen</i></b>	<b>996</b>
996100	Produits des emprunts en euros	67.150.650.100,00	Opbrengst van leningen in euro	996100
996200	Produits des emprunts en monnaies étrangères	0,00	Opbrengst van leningen in vreemde valuta	996200
996700	Produits des emprunts à plus d'un an de leasings financiers	0,00	Opbrengst van financiële leasings met looptijd van >1 jaar	996700
<b>997</b>	<b><i>Monétisations</i></b>	<b>20.376.958,62</b>	<b><i>Aanmuntingen</i></b>	<b>997</b>
997000	Monétisations	20.376.958,62	Aanmuntingen	997000
<b>998</b>	<b><i>Apport de fonds propres</i></b>	<b>0,00</b>	<b><i>Verhoging van het eigen vermogen</i></b>	<b>998</b>
998000	Apport de fonds propres	0,00	Verhoging van het eigen vermogen	998000